

Voyage au bout de la Nuit

Recherche sur la vie nocturne genevoise

Marie-Avril Berthet

Eva Nada

Association pour la Reconversion des Vernets

Ville de Genève, Département de la culture

Septembre 2010

Mandataires:

Marie-Avril Berthet, Master en Géographie de l'Université de Lyon II, Dj

Eva Nada, Master en Sociologie de l'Université de Lausanne, Doctorante

David Simonin, Ingénieur EPFL en Sciences de l'Environnement

Rafaël Schütz, Bachelor en Géosciences et Environnement de l'Université de Lausanne

Aude Boni, Master en Géographie et sociologie de l'Université de Neuchâtel, Doctorante

Sven Schmitz-Leuffen, Ingénieur EPFL en Sciences de l'Environnement

Ulinka Vitale, Bachelor en Géosciences et Environnement de l'Université de Lausanne,

Virginia Bjertnes, Master en Ethnologie de l'Université de Neuchâtel

Annie Benjamin, Master en Psychologie de l'Université de Genève

Manuel Dario Frometa Pellerano, Coach professionnel

Tassadit Sabaghi, Podologue

Blaise Dupuis, Master en Géographie de l'Université de Neuchâtel, Doctorant

Patrick Naef, Master en Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Neuchâtel, Doctorant

Table des matières

I	Introduction	1
1.1	Préambule	1
1.2	Cadre de la recherche	3
1.2.1	Calendrier de la recherche	3
1.2.2	Budget de recherche	3
1.2.3	Périmètre de la recherche	3
1.2.4	Questionnement autour de la nuit, postulats et questions de recherche	4
2	Approche typologique, contexte et définitions.....	6
2.1	L'expérience de Chatterton et Hollands : vers une première approche typologique	6
2.2	Contexte historique, légal et économique genevois	7
2.2.1	Clause du besoin	7
2.2.2	Ordonnance fédérale sur l'assainissement des sites pollués	8
2.2.3	Situation foncière et immobilière.....	8
2.3	Spécificité genevoise : la saisonnalité de la vie nocturne.....	9
2.4	Définition de la nuit et de la vie nocturne.....	10
2.4.1	Définition de la nuit par le coucher du soleil	10
2.4.2	Définition de la nuit par la « consommation de biens culturels la nuit »	10
2.4.3	Notre définition de la nuit	11
3	Test de la typologie de Chatterton et Hollands au regard du contexte genevois	13
3.1	Typologie face aux classifications du SITG	13
3.2	Typologie face à la saisonnalité	14
3.3	Typologie face aux horaires d'ouverture.....	14
3.4	La spécificité des cabarets	14
3.5	Consultation de blogs et d'agendas de soirées	15
4	Typologie genevoise de la nuit.....	16
4.1	Adaptation de la typologie de Chatterton et Hollands au contexte genevois.....	16
4.2	Typologie.....	17
4.3	Cartographie des lieux nocturnes selon la typologie retenue	17
4.3.1	Récolte des données de base	17
4.3.2	Problématiques soulevées par la cartographie.....	18
4.3.3	Analyse de la carte des lieux nocturnes genevois	18
5	Enquête	23
5.1	Approche « consommateurs » : méthode d'enquête par questionnaire	23
5.2	Méthodologie liée au questionnaire.....	23
5.2.1	But du questionnaire.....	23

5.2.2	Contexte spatial et temporel de l'enquête	23
5.2.3	Composantes du questionnaire	24
5.2.4	Questionnaire « usagers de la nuit genevoise »	25
5.2.5	Représentativité de l'échantillon de noctambules interrogés	28
5.2.6	La récolte de données	29
5.2.7	Lecture des résultats du questionnaire	30
5.2.7.1	Le traitement des données	30
5.2.7.2	Lieux et questionnaires	31
5.2.7.3	Profil des noctambules sondés	32
5.2.7.4	Comportement lors de la sortie nocturne	37
5.2.7.5	Satisfaction du milieu nocturne	43
5.2.7.6	Profils de noctambules	50
5.3	Approche « producteurs » : entretiens semi directif	51
5.3.1	Méthodologie d'entretiens	51
5.3.2	Résultats de l'enquête auprès des producteurs et régulateurs	53
5.3.2.1	Rapport qualité/quantité de l'offre de sortie nocturne	53
5.3.2.2	Amateurisme	54
5.3.2.3	Polarité de la scène genevoise	54
5.3.2.4	L'espace - situation immobilière et charges	54
5.3.2.5	Multiplication des normes	55
5.3.2.6	Horaires - nuisances sonores	55
5.3.2.7	Mythologie de la nuit - Sécurité	56
5.3.2.8	Événements ponctuels	57
5.3.2.9	Perspectives – politique culturelle	57
5.3.3	Synthèse des entretiens	58
6	Conclusion	60
7	Bibliographie	62
8	Remerciements	65

Liste des figures

Figure 1: Tableau des groupes sociaux et des espaces de la vie nocturne selon Chatterton et Hollands	6
Figure 2 : Classification des activités nocturnes dans la base de données SITG	13
Figure 3: Typologie des lieux nocturnes genevois retenue dans le cadre de cette recherche	17
Figure 4: Répartition des lieux nocturnes par type	19
Figure 5: Nombre d'établissements nocturnes par NPA.....	20
Figure 6: Répartition géographique des établissements nocturnes.....	20
Figure 7: Densité d'établissements nocturnes par NPA	21
Figure 8: Répartition géographique de la densité d'établissements nocturnes	21
Figure 9: Pression foncière et phénomène de gentrification à Genève	22
Figure 10: Comparaison des lieux et noctambules sondés avec les lieux existants	24
Figure 11: Graphique comparant le pourcentage de lieux sondés et le pourcentage de questionnaires effectués par types de lieux	31
Figure 12: Graphique de la répartition des tranches d'âges	32
Figure 13: Graphique de la répartition des tranches par types de lieux sondés.....	33
Figure 14: Graphique de la répartition des tranches de revenus.....	33
Figure 15: Graphique de la répartition des tranches de revenus par types de lieux sondés	34
Figure 16: Graphique de la répartition des niveaux de formation.....	34
Figure 17: Graphique de la répartition des niveaux de formation par types de lieux sondés	35
Figure 18: Graphique de la répartition des taux d'activité.....	36
Figure 19: Graphique de la répartition des situations de ménage	36
Figure 20: Graphique des buts de sortie le soir du sondage	37
Figure 21: Graphique des buts de la sortie par types de lieux sondés.....	37
Figure 22: Graphique des buts de la sortie par tranches d'âges	38
Figure 23: Graphique comparant les facteurs de sortie dans le lieu sondé et les facteurs motivant généralement les choix de sortie.....	39
Figure 24: Tableau décrivant les trois facteurs principaux orientant le choix de sortie par types de lieux.....	40
Figure 25: Graphique de la fréquence de sortie	40
Figure 26: Graphique de la répartition des moments de sortie nocturne hebdomadaire.....	40
Figure 27: Graphique de la répartition des moments de sortie nocturne annuelle	41
Figure 28: Graphique des heures de rentrée moyenne après une sortie nocturne	41
Figure 29: Graphique des motifs de rentrée après une sortie nocturne	42
Figure 30: Graphique des types de lieux de sortie nocturne les plus fréquentés	43
Figure 31: Graphique des lieux de sortie préférés à Genève des noctambules	43
Figure 32: Graphique des types de lieux manquants à Genève.....	44
Figure 33: Graphique des types de lieux manquants selon les noctambules par types de lieux.....	45

Figure 34: Graphique des types de lieux manquants selon les noctambules sondés par tranches d'âges	45
Figure 35: Graphique des types de lieux manquants selon les noctambules sondés par tranches de revenus....	46
Figure 36: Graphique du type de lieux manquants selon les noctambules sondés par niveaux de formation	46
Figure 37: Graphique de la satisfaction du milieu nocturne.....	47
Figure 38: Graphique de la satisfaction moyenne de l'offre de sortie.....	48
Figure 39: Graphique de la satisfaction de l'ambiance de la ville en été et en hiver	49
Figure 40: Graphique de la satisfaction de l'accessibilité aux lieux nocturnes	49

Liste des annexes

Annexe 1: Périmètre d'étude

Annexe 2: Extraits de la Loi sur la restauration, les débits de boisson et l'hôtellerie

Annexe 3: Expressions du langage courant qui évoquent la nuit

Annexe 4: Anciens cafés et restaurants genevois : un recensement tardif mais néanmoins indispensable, Alerte n°110, Patrimoine SuisseGenève

Annexe 5: Typologie des lieux nocturnes

Annexe 6: Carte des établissements nocturnes existants

Annexe 7: Carte des lieux enquêtés

Annexe 8: Lieux sondés et nombre de questionnaires par lieu

Annexe 9: Réponses des 464 personnes sondées à la question :Que représente la nuit pour vous ?

I Introduction

1.1 Préambule

« La nuit je mens » écrivait Alain Bashung dans son album « Fantaisie Militaire », avant de s'éteindre au printemps 2009. Voilà qui annonçait les difficultés auxquelles nous allions nous confronter dans cette recherche autour de la vie nocturne genevoise. Bien sur, « La nuit je mens » n'est pas à prendre au sens littéral, il s'agit d'une sentence poétique. Mais la poésie de son interprète permet d'exprimer tendrement la problématique du moment de la nuit dans la vie sociale : plus intense ? Plus libre ? En dehors de la vie de tous les jours ? Un moment qui permet de ne plus être soi-même, d'où le mensonge ? Ou peut-être d'être justement plus proche de soi-même ?

En mai 2010, lorsque l'idée d'une recherche sur la vie nocturne genevoise est apparue, nous avons, conjointement avec le Département de la culture de la Ville de Genève, établi un contrat de recherche sur « l'état des lieux sur le monde de la nuit à Genève ». Cette proposition très (trop?) générale figure toujours dans notre contrat. Nous étions encore bien loin de toutes les questions qui allaient ressortir d'un tel mandat et de la nécessité impérieuse de comprendre pour élaguer et se recentrer sur ses spécificités.

La particularité de cette recherche est de s'être concrétisée sur la base d'un sentiment commun, tant de la part du mandant que des chercheurs : la nuit genevoise se meurt. Mais ce sentiment est-il vraiment une réalité ? Et si oui, dans quelle mesure ? La nuit ou les fantasmes qu'elle véhicule, se retrouvent régulièrement au centre de nombreuses polémiques. Nous nous sommes également questionnés autour de cette "image de la nuit", du caractère sulfureux qui colle à ce moment particulier de la vie sociale afin de réfléchir aux "pratiques réelles" des acteurs rencontrés.

Le premier enjeu important de cette recherche aura donc été de se distancier de nos propres attentes et /ou de nos a priori sur la vie nocturne. Il n'y a en effet pas de recherche sans intérêt pour le sujet exploré et ce sujet nous intéresse en tant que chercheurs ET en tant qu'individus. Ainsi, à tous les niveaux, celles et ceux qui ont travaillé à ce mandat sont avant tout des noctambules. Il aura donc fallu tout d'abord prendre du recul par rapport à nos goûts en matière de vie nocturne, à nos habitudes de sorties, des lieux que nous affectionnons, jusqu'à l'engagement dans la vie nocturne pour certains. Il aura fallu des heures de discussion afin d'établir une méthodologie de travail solide qui nous permette de définir les personnes à qui s'adresser et la manière de s'adresser à elles pour les laisser problématiser la vie nocturne et ne pas les instrumentaliser pour servir nos intuitions.

Cette démarche consciente nous a amené à considérer l'ensemble des types d'acteurs permet de dire aujourd'hui que les problématiques que ce rapport permet d'entrevoir sont le fruit d'une enquête auprès des trois types d'acteurs qui font la vie nocturne: noctambules, producteurs et régulateurs, indépendamment de leur type, style et positionnement dans l'espace nocturne. Et que ces problématiques se sont dégagées dans une relation

aussi réflexive que possible avec eux. Cette recherche a nécessité beaucoup de patience, d'écoute et d'ouverture à l'autre afin de s'imprégner de réalités qui, jusque là, nous échappaient.

Il nous paraît essentiel de mentionner ici que le contexte de travail s'est avéré contrasté et parfois délicat à cause de plusieurs facteurs évidents: l'enquête de satisfaction a été réalisée dans des lieux où les décibels musicaux et l'alcool font partie du décor. La nuit est un moment de divertissement et il était important de ne pas le gâcher par des questionnements longs ou compliqués. L'enquête a été réalisée à des heures tardives. La nuit concentre des questions morales et économiques délicates qu'il était important de poser délicatement sans en éluder les difficultés.

Malgré ces impératifs directement liés au sujet de notre recherche, nous souhaitons remercier chaleureusement les 464 enquêtés qui ont donné de leur temps en pleine soirée. Nous remercions également le département de la culture de la Ville de Genève, au travers de la personne d'André Waldis, pour son soutien et sa confiance, ainsi que les enquêteurs qui ont fait passer les questionnaires. Et enfin les producteurs et législateurs qui nous ont ouvert la porte de leurs établissements et se sont exprimés aussi librement que possible. Nous avons reçu, à quelques exceptions près, un accueil incroyablement chaleureux et respectueux, bien au-delà de nos attentes.

Grâce à cet accueil et à l'engouement que nous avons ressenti lors du déroulement de l'enquête, nous espérons que ce « voyage au bout de la nuit » pourra apporter à nos lecteurs une vision de la nuit genevoise telle qu'elle est, avec ses raisons, ses rencontres, ses plaisirs et ses revendications.

1.2 Cadre de la recherche

1.2.1 *Calendrier de la recherche*

L'idée d'une recherche autour de la nuit genevoise est née en mai 2010. L'intégralité de cette recherche a été réalisée en moins de quatre mois. Il aura fallu un mois pour constituer une équipe capable de la conduire, tant en termes de disponibilités que de compétences, et deux mois et demi pour réunir tout ce que ce rapport contient. L'approche méthodologique, qu'elle ait été du domaine sociologique, géographique ou statistique, a été réalisée dans les règles de l'art par la mise en œuvre des connaissances interdisciplinaires de notre équipe de recherche, permettant de défricher ce nouveau territoire qu'est la vie nocturne genevoise et d'en cerner les problématiques. En effet, il faut relever le fait qu'un des objectifs de l'étude est d'aboutir à une proposition d'événement public et consultatif autour de la vie nocturne genevoise.

1.2.2 *Budget de recherche*

Cette recherche a été effectuée avec un budget de 30'000 CHF entièrement alloué par le Département de la culture de la Ville de Genève. Ce budget a évidemment constitué un élément cadre à cette recherche notamment en termes de limites financières à la récolte de donnée de terrain par questionnaire qui mobilise d'importante forces de travail.

1.2.3 *Périmètre de la recherche*

Le périmètre de la recherche n'avait pas été défini clairement à l'aube du mandat, les « frontières » de la vie nocturne étant particulièrement floues et n'ayant jusqu'à présent encore jamais été définies à Genève. Ainsi, la définition d'un périmètre d'étude adéquat au vu des objectifs de recherche et des moyens à disposition a donc constitué un point important de notre recherche.

Tout d'abord, nous avons évalué la pertinence de définir notre périmètre d'étude sur la base des différentes limites administratives existantes, dont les suivantes : agglomération franco-valdo-genevoise, canton de Genève, ville de Genève. Le premier périmètre administratif cité a été écarté pour des raisons de moyens à disposition, ce périmètre étant trop étendu en regard du calendrier et du budget de recherche. Le périmètre communal de la Ville de Genève au sens strict a lui aussi été écarté, un nombre non négligeable d'établissements nocturnes genevois étant situés au-delà de ses limites.

Ainsi, en fonction de nos contraintes de calendrier et de budget, nous avons finalement opté pour un périmètre défini sur la base d'une échelle spatiale fonctionnelle qui épouse au mieux les contours de la vie nocturne genevoise. Les moyens de recherche engagés ont été répartis de façon proportionnelle aux variations de la densité d'établissements nocturnes au sein de ce périmètre.

Au final, le périmètre d'étude, qui est présenté dans l'annexe n°1, est donc défini comme suit :

- Périmètre restreint (étude systématique des établissements) :
 - Hypercentre : codes postaux n° 1201 (Pâquis) et 1204 (Genève-cité)
 - Première couronne urbaine : codes postaux n° 1202 (Servette-Nations), 1203 (Saint-Jean-Charmilles) 1205 (Plainpalais), 1206 (Champel), 1207 (Eaux-vives), 1208 (Florissant), 1209 Petit-Saconnex, 1227 (Carouge-Acacias)
- Périmètre élargi (étude ciblée des établissements):
 - Communes de la première couronne suburbaine (Vernier, Grand-Saconnex, Lancy, Plan-les-Ouates, Veyrier, Chêne-Bougeries, Cologny, Pregny-Chambésy)

1.2.4 Questionnement autour de la nuit, postulats et questions de recherche

La question de l'activité nocturne contemporaine est un sujet qui remporte un intérêt croissant, bien que récent. Ainsi, au moment de commencer notre recherche, force a été de constater que ce moment de la nuit que nous avons pu mieux cerner suite à cette recherche ne constitue traditionnellement pas un sujet "sérieux", tant il est associé au divertissement. Cette réalité de terrain s'est révélée dès le début de notre travail, à la lecture des premières références bibliographiques. En effet, celles-ci ont montré qu'il n'existe que relativement peu de littérature théorique sur la question, bien que les chercheurs anglo-saxons aient bien plus de propension à se pencher sur ce genre de problématiques contemporaines, peut-être grâce à leur héritage académique des "cultural studies".

Ainsi, alors qu'il est facile de constater que les sorties sont une habitude très ancrée et répandue chez de nombreuses personnes, moins évidente est la réflexion que l'on peut avoir sur les motivations de sorties nocturnes. En effet, de nombreuses activités quotidiennes sont clairement motivées par ceux qui les pratiquent (on se rend au travail pour gagner de l'argent, on fait du sport pour se dépenser, on fait ses courses pour répondre à nos besoins alimentaires et vestimentaires,...), cependant qu'en est-il des motivations des noctambules? Sortent-ils de façon instinctive, sans prêter attention aux raisons les appelant à sortir? C'est un postulat que l'on peut émettre au regard de la nature de la nuit, opposée aux obligations quotidiennes, moment de divertissement plutôt libre, léger, source de rencontres diverses, et donc que l'on n'intellectualise pas ou peu.

Sur ces bases encore très empiriques, et avant de plonger plus avant dans le monde de la nuit, il convient d'explicitier ce qu'a priori nous pensons être la vie nocturne, et donc de présenter le point de départ de notre recherche. Ainsi, la question de la nuit a été abordée dans ce travail non pas en tant que moment de l'extension de l'activité économique diurne, mais en tant que moment social et culturel prenant place en dehors des activités liées au quotidien. L'approche mise en œuvre dans cette étude a été pour but l'analyse du paysage nocturne vécu par les noctambules et l'étude des facteurs affectant le comportement de ceux-ci, hors du cadre du travail. Ce positionnement sous-tend que les dimensions comme la sécurité et le travail sont abordées sous l'angle des espaces de vie nocturne.

Dans le cadre de notre réflexion de départ, plusieurs questions se sont posées: Quand commence la nuit et quand se termine-t-elle? Que peut-on appeler "activités nocturnes" et quelles sont les pratiques qui nous intéressent? A travers ce questionnement, nous sommes partis d'un postulat de recherche de recherche et quatre questions qui en découlent, qui nous ont guidés tout au long de notre réflexion, et sont listés ci-dessous.

Postulat : La nuit tient une place importante pour les personnes qui la vivent. Elle permet des interactions sociales particulières, et n'est pas un moment à négliger car elle tient une place à part dans le coeur des personnes qui la vivent

- A. Dans quelle mesure la nuit est-elle importante, et qu'est-ce qui lui donne cette importance?
- B. De quoi est faite la nuit genevoise?
- C. Est-ce que la vie nocturne genevoise offre ce dont les genevois ont besoin?

2 Approche typologique, contexte et définitions

2.1 L'expérience de Chatterton et Hollands : vers une première approche typologique

Afin de se donner un cadre de recherche solide sur la nuit genevoise et faire ressortir les problématiques qui y sont associées, nous nous sommes appuyés sur la typologie de paysage nocturne proposée par Chatterton et Hollands (2002)¹. Cette typologie, définie à partir d'une recherche effectuée dans certaines grandes villes britanniques, est présentée synthétiquement sur la figure suivante :

Mode of analysis	Type of nightlife space		
	Mainstream	Residual	Alternative
Production	Corporate brand Profit-oriented Global/national	Community Need-oriented National/regional	Individual Experimental Local
Regulation	Entrepreneurial Formal (CCTV/bouncers, etc.)	Stigmatised Formal (police)	Cautious Informal (self-regulated)
Consumption	Profit-oriented Divided consumer-producer relations (brand/lifestyle) Sanitised/Up-market	Community-oriented Traditional consumer-producer relations (product) Down-market	Creative-oriented Interactive consumer-producer relations Alternative/resistant
Location	Dominated centre	Underdeveloped centre	Margins

Figure 1: Tableau des groupes sociaux et des espaces de la vie nocturne selon Chatterton et Hollands (2002), p.99.

Cette typologie définit d'une part des types de lieux de vie nocturne, et d'autre part des groupes sociaux et acteurs qui animent ces espaces. Au niveau des lieux, les définitions proposées sont les suivantes :

- « Lieux résiduel » : *Lieux comprenant pubs traditionnels, brasseries ou tavernes. Ces lieux étaient très présents dans les centres villes et ont joué un rôle important de cohésion sociale. Ils tendent à disparaître du fait du changement de priorités des exploitants et gérants.*
- « Lieux mainstream » : *Nombreux dans les centres-villes, ces lieux se caractérisent par leur appartenance à de grandes entreprises de divertissement qui utilisent de plus en plus des stratégies de marketing telles que le recours aux marques et aux thématiques pour attirer des groupes sociaux aisés travaillant dans le secteur tertiaire, les étudiants, les trendies. Ce terme inclut également l'augmentation de bars et cafés plus stylés qui sont développés par les exploitants pour attirer les marchés plus lucratifs et exclusifs.*
- « Lieux alternatifs » : *Lieux plutôt petits et différenciés, dirigés de manière indépendante et qui s'adressent d'abord à des goûts et cultures jeunes plus spécifiques. Ces lieux sont principalement organisés autour des identités ethniques, sexuelles, politiques, ou de certains styles liés à des types de musique et différents looks vestimentaires.*

¹ Auteurs de "Theorising Urban Playscapes: Producing, Regulating and Consuming Youthful Nightlife City Spaces", Urban Studies Journal Limited, SAGE publication, 2002

Quant aux groupes sociaux acteurs du monde de la nuit, les définitions proposées par Chatterton et Hollands sont les suivantes :

- Les producteurs : tenanciers, propriétaires, organisateurs de soirées, etc.
- Les noctambules : les consommateurs de la nuit (personnes sortant de manière récréative dans les bars, boîtes de nuit, concerts, parcs etc. selon la définition des lieux ci-dessous)
- Les régulateurs : législateurs, police, politiques, etc.

Le contexte de la recherche de Chatterton et Hollands, différant de celui de Genève, nous avons adopté cette typologie non pas pour l'appliquer sous cette forme à Genève, mais comme « stimulant intellectuel ».

En effet, la typologie est un outil méthodologique qui permet de dégager les traits constitutifs d'un espace social spécifique, dans notre cas les espaces de vie nocturne. Elle est constituée de types idéaux qui constituent des points de repères sur lesquels développer une analyse fine d'un milieu donné. C'est donc dans la perspective de se donner ces premiers points de repères que nous avons choisi la typologie de Chatterton & Hollands comme outil de travail de base, avant de la confronter au contexte et à la réalité genevoise.

Autrement dit est-il pertinent de parler de lieux « alternatifs », « mainstream » ou « résiduel » à Genève ? Est-ce que les lieux définis comme alternatif correspondent à l'idéal type de Chatterton et Hollands ? Comment alors caractériser ces espaces à la vue des différences perçues dans le contexte genevois ? Quels sont les traits constitutifs des espaces de vie nocturne genevois ? Quels idéaux types peuvent alors être constitués pour caractériser les espaces nocturnes à Genève ?

Dans le cadre de notre étude, la typologie est un outil méthodologique qui nous a permis de mieux définir les types d'espaces de vie nocturnes qui peuplent Genève : c'est donc bien un double objectif heuristique que nous poursuivons avec cette typologie.

2.2 Contexte historique, légal et économique genevois

La situation genevoise est une dimension importante pour comprendre le paysage nocturne² genevois. A partir du peu de littérature sur le contexte ainsi que les recherches effectuées dans d'autres pays, nous avons identifié quelques éléments historiques qui contribuent à dessiner le paysage urbain nocturne genevois.

2.2.1 *Clause du besoin*

La loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement (LRDBH) est entrée en vigueur le premier janvier 1989, remplaçant la loi fédérale sur l'alcool de 1932. Elle régit encore aujourd'hui le fonctionnement des

² Fait référence au "Urban Nightscape" qui donne son titre à l'ouvrage de Paul Chatterton et Robert Hollands : *Urban nightscapes : youth cultures, pleasure spaces and corporate power*. London : Routledge. 2003

établissements dédiés à la vie nocturne, en plus des restaurants. La LRDBH limitait au départ drastiquement le nombre de débits de boisson et d'établissements autorisés à diffuser de la musique, principalement en fonction du nombre d'habitants et selon un zonage, communément appelé la clause du besoin – voir annexe n°2 .

Cette clause du besoin à été remise en cause et, dès 1993, le Conseil d'Etat s'est penché sur une modification de la LRDBH, enclenchant un processus qui a finalement abouti à l'abandon définitif de cette clause le 1^{er} janvier 1997.

Ainsi, en juillet 2009, on comptait selon les chiffres du Service du Commerce (SCOM) plus de 3000 établissements publics régis par la LRDBH à Genève, dont environ 2000 cafés-restaurants, ce qui représentait une augmentation de 78% par rapport au recensement de 2001 (1118 établissements). Parmi ces 3000 établissements, 435 (14.5%) se trouvaient aux Pâquis en 2007. On peut cependant relativiser ces chiffres en considérant qu'ils ne différencient pas les cafés des restaurants (qui n'entrent pas dans le cadre de notre recherche). Toutefois, à la lumière de ces chiffres, nous ne pouvons pas affirmer qu'il y ait actuellement moins de lieux nocturnes (cafés-bars-etc) qu'il y a 10 ans.

2.2.2 Ordonnance fédérale sur l'assainissement des sites pollués

L'Ordonnance fédérale sur l'assainissement des sites pollués est entrée en vigueur le 26 août 1998.

Cette ordonnance a déclenché la mise en place d'une phase d'investigations historiques et techniques d'anciens sites industriels dans toute la Suisse. L'aboutissement de cette première étape, qui a duré 6 ans à Genève, a été l'établissement d'un cadastre des sites pollués, concluant notamment à la contamination du site d'Artamis, qui a abrité un grand nombre de lieux nocturnes entre 1996 et 2008.

Les travaux d'assainissement du site d'Artamis découlant de la mise en œuvre de l'Osites ont commencé à la fin de l'année 2008, marquant la disparition d'un important site de culture nocturne alternative genevoise, et d'un grand nombre de lieux dédiés à la vie nocturne.

2.2.3 Situation foncière et immobilière

Selon une étude annuelle publiée le 14 juin 2010 par le cabinet britannique ECA³, Genève est la neuvième ville la plus chère du monde. Le classement ECA est basé sur les prix de biens de consommation et services (logement, alimentation, transport, habillement, loisirs, etc.) dans 400 villes du monde. Nous le verrons plus tard, la cherté des loyers et de la vie genevoise en générale est un facteur qui a été relevé systématiquement dans nos entretiens avec les producteurs genevois. Les prix des loyers peuvent expliquer directement la nécessité

³ <http://www.tdg.ch/geneve/actu/geneve-ville-cher-monde-2010-06-14>

Cabinets consultants ECA international : www.eca-international.com

d'augmenter le prix des consommations ou encore la difficulté à prendre des "risques culturels" en terme d'offre de sortie.

En parallèle de la situation économique décrite ci-dessus, un autre facteur, venu du monde judiciaire, a également contribué à influencer la situation foncière genevoise, comme l'explique cet extrait du « Monde diplomatique »:

« Au milieu des années 1990, Genève était ainsi la ville la plus squattée d'Europe proportionnellement à sa population. (...) L'élection en 2002 d'un nouveau procureur général, M. Daniel Zappelli, qui s'est lancé dans une politique d'expulsions systématiques, a mis un terme à cette exception »

Le Monde Diplomatique, mardi 24 juillet 2007

Il n'est évidemment pas question ici de juger la politique de Monsieur Zappelli. Il est néanmoins intéressant de noter que son élection à la Magistrature a représenté un tournant important dans l'interprétation des rapports de forces en présence autour de la question du logement et de l'occupation de l'espace immobilier en général et par conséquent dans la politique du pouvoir judiciaire genevois. Cet état de fait a concrètement influencé la vie nocturne genevoise en causant la fermeture de plusieurs lieux alternatifs, dont notamment le « Bistrok » et la « Cave 12 ».

2.3 Spécificité genevoise : la saisonnalité de la vie nocturne

La sensibilité de la vie nocturne genevoise aux différentes saisons de l'année est une composante importante du contexte de notre recherche. En effet, les paysages urbains genevois de ces dernières années ont vu émerger de nombreux événements nocturnes ponctuels organisés soit par des instances officielles (services culturels, Genève-tourisme), soit par des associations (festivals), ainsi qu'une utilisation du domaine public de façon festive. On peut citer notamment la Fête de la musique, les Fêtes et Pré-fêtes de Genève, divers festivals (Plein-les-Watts, la Bâtie,...), et les soirées auto-organisées dans des parcs, au bord du lac,...

Ces événements, majoritairement organisés durant la période allant de la fin du printemps au début de l'automne, contribuent à augmenter considérablement l'offre nocturne pendant cette période. De plus, un phénomène assez récent contribue également à cette tendance : il s'agit de la « reconversion » de certains acteurs culturels alternatifs dans l'organisation d'événements ponctuels estivaux, souvent suite à la perte de la possibilité d'organiser des événements dans des lieux alternatifs. En parallèle, certains établissements nocturnes pérennes diminuent leur activité pendant cette période, que ce soit pour des raisons de vacances, ou justement pour éviter d'entrer en concurrence frontale avec cette offre intense mais éphémère, cependant sans inverser la tendance à l'augmentation de l'offre nocturne estivale.

A l'opposé, l'offre culturelle nocturne hivernale à Genève repose essentiellement sur les lieux pérennes, qui bénéficient de locaux à l'année.

2.4 Définition de la nuit et de la vie nocturne

En parallèle à la nécessaire définition des types de lieux existants à Genève, ainsi que la précision du contexte nocturne local, nous avons jugé essentiel de définir les portes d'entrées à travers lesquelles nous allons aborder la nuit, et donc proposer notre définition de celle-ci.

Afin de trouver une définition de ce que nous considérons être « la nuit » dans le présent chapitre, nous avons trouvé pertinent de reprendre le champ de recherche proposé par Chatterton et Hollands. Ce champ de recherche, s'appuyant sur la notion de paysage nocturne (*nightscape*), mets au centre de l'analyse le divertissement nocturne du point de vue de l'usage qui est fait de la nuit par les noctambules et non des problématiques de la nuit dans son ensemble. Ce concept exclut par conséquent l'activité économique de nuit comme prolongation de l'activité économique de jour (prolongation des heures d'ouverture de certains commerces, problématiques autour du travail de nuit), qui bien qu'étant une problématique intéressante, n'entrait pas dans le cadre de notre recherche.

2.4.1 Définition de la nuit par le coucher du soleil

Les limites de la nuit pourraient simplement être l'espace temps entre le coucher et le lever du soleil. Cette définition trouve rapidement ses limites si l'on considère par exemple que dormir n'est pas une activité qui s'intègre à ce que nous appelons « la vie nocturne » ou qu'une nuit de danse dans un club peut se prolonger bien au-delà du moment du lever du soleil.

2.4.2 Définition de la nuit par la « consommation de biens culturels la nuit »

Depuis les années 1960, le développement des contre-cultures a fait naître une véritable "culture de nuit", qui s'est par la suite également étendue à la culture mainstream. Du club de jazz à la scène techno, en passant par le concert punk, tout un pan de la culture (production et consommation) s'est développé la nuit, en dehors des lieux et des moments traditionnellement dévolus à la culture "légitime" (théâtres, musées, opéras,...). Au regard de cette évolution, la possibilité d'une définition de la nuit exclusivement par des productions culturelles qui lui sont propres, nous est apparue très séduisante dans un premier temps.

Néanmoins, nous ne pouvons ignorer que cette définition de la nuit par la consommation de biens culturels induit un débat, dans le cadre de ce que nous avons appelé "culture de nuit", autour d'un rapport de force implicite entre activité culturelle « alternative » et « mainstream ». A notre sens, il était impératif que d'éviter un glissement vers une hiérarchie entre la "bonne culture de nuit", en référence à un type de musique légitimé intellectuellement, et la culture de nuit "de masse". En effet, ce débat nous est apparu comme étant "hors sujet"

dans la mesure où nous avons à cœur de considérer toutes les pratiques nocturnes, sans y apporter de jugement de valeur.

De plus, cette définition calque trop étroitement les limites de la nuit sur celles du "spectacle" (concert, djs), sans tenir compte de d'autres dimensions importantes: interactions sociales, mélanges interculturels et des générations, etc. Notre intention n'est ici absolument pas de dénigrer le travail de toutes celles et ceux, activistes et travailleurs culturels, qui œuvrent dans le sens d'enrichir la nuit par un contenu culturel intéressant. Cependant, il nous semble évident qu'une large part des pratiques nocturnes s'étend en dehors de la consommation de biens culturels.

2.4.3 *Notre définition de la nuit*

Au regard des éléments développés dans les définitions précédentes, nous avons élaboré un raisonnement par points de convergence, bien au-delà d'une définition "fermée" de la nuit. Ainsi, il est important de rappeler que notre définition se construit autour des pratiques nocturnes. Ainsi, nous avons défini cinq axes de convergence vers la définition de l'activité de nuit:

Les usagers de la nuit pratiquent une "activité de loisirs". Il s'agit de pratiques récentes liées au développement de la "société des loisirs".

« Leisure, then, is a block of unoccupied time, spare time, or free time when we are free to rest or do what we choose. Leisure is time beyond that which is required for existence, the things which we must do, biologically, to stay, alive (that is, eat, sleep, eliminate, medicate, and so on): and subsistence, the things we must do to make a living as in work, or prepare to make a living as in school, or pay for what we want done if we do not do it ourselves. Leisure is time in which our feelings of compulsion should be minimal It is discretionary time, the time to be used according to our own judgement or choice. »⁴

Charles K. Brightbill (1960) *The Challenge of Leisure*. Englewood Cliffs, NJ, Prentice- Hall, p. 4.

On appelle loisir l'activité que l'on effectue durant le temps dont on peut disposer en dehors de ses occupations habituelles (emploi, gestion de la maison, éducation des enfants...) et des contraintes qu'elles imposent. Le loisir est consacré à des activités essentiellement non productives d'un point de vue économique, il peut avoir un caractère culturel.

⁴ « Le loisir est une période de temps non occupée, du temps à dépenser ou du temps libre pendant lequel nous sommes libres de nous reposer ou faire ce que nous choisissons. Le loisir est le temps à disposition en-dehors de ce qui est requis pour assurer son existence (fonctions primaires : manger, dormir, éliminer, se soigner, etc.), et assurer sa subsistance, gagner sa vie par le travail ou se préparer à la gagner en allant à l'école, ou enfin assurer ses moyens pour faire faire ce que l'on ne veut pas faire soi-même. Le loisir est le temps dans lequel notre sensation de contrainte devrait être minimale. C'est du temps à consommer sans limites, le temps à utiliser selon notre propre jugement ou choix. »

La vie nocturne est caractérisée par une interaction sociale spécifique au moment du loisir: elle est volontaire (au contraire du monde du travail ou de la sphère familiale, par exemple). Elle se concentre autour de la recherche d'une confrontation à l'altérité en dehors des obligations quotidiennes. Il est intéressant de noter que la vie nocturne s'adresse exclusivement aux personnes adultes ou en voie de le devenir, ce qui est d'ailleurs le point de départ de nombreux questionnements, voire de conflits (à quel âge est-on apte à vivre la nuit et dans quel contexte). Chacun est libre de mettre fin l'interaction sociale de nuit quand bon lui semble.

Le loisir nocturne offre spécifiquement la possibilité de l'abandon de soi, d'où la concentration de comportements inhabituels ou même socialement problématiques dans d'autres environnements (travail famille): comportements exubérants, relâchement intellectuel, insouciance, altération de la conscience. Ces comportements sont tolérables dans la mesure où la nuit symbolise une parenthèse sociale, à laquelle le retour à l'ordre (le jour) succède inexorablement. Cette dimension symbolique se retrouve à travers les siècles. On peut citer en exemple le Charivari du Moyen-âge ou les Saturnales romaines, à l'occasion desquelles les valeurs sociales se trouvaient ponctuellement inversées.

La vie nocturne se caractérise également par une non ponctuation du temps (absence d'horaires de travail, d'heures de repas, etc.) convergent vers une dimension "hors du temps" de l'activité nocturne, ou vers une élongation de l'espace temps de la nuit: spontanéité, envie de faire durer éternellement, fatigue. Néanmoins, l'activité nocturne est rythmée par les horaires qui en donnent le cadre, d'où le conflit lié à la question des horaires et la dimension morale que prend le débat autour de ces derniers.

Enfin, la nuit est un espace fantasmé: il existe toute une "mythologie" de la nuit, des peurs spécifiques liées à la celle-ci et, encore une fois, une vision morale forte dans le cadre qui lui est donné, autant qu'une symbolique anti-moraliste forte dans la transgression. Objectivement, toutes les activités dites "de nuit" pourraient se pratiquer le jour et c'est toute la difficulté d'une telle définition. Des éléments concrets comme le rythme de vie lié au travail expliquent en partie les spécificités des activités de nuit (ou le fait que ces activités se concentrent sur le week-end). Il est par exemple possible de danser le jour, mais, à Genève en tout cas, les clubs ne sont ouverts que la nuit. Il en va de même pour la spécificité sensuelle de l'image de la nuit, non que la sensualité n'existe pas la journée, mais les loisirs de nuit symbolisent le temps de la rencontre amoureuse, de la séduction et des relations charnelles. Il est intéressant de noter que certains comportements socialement problématiques la journée, sont parfaitement tolérés la nuit (l'alcoolisation par exemple).

Ainsi, notre définition de la nuit se calque sur une constellation de comportements qui lui sont spécifiques. La nuit n'est pas un moment choisi en tant que tel, mais un espace temps consécutif au besoin d'interaction sociale et d'expression de soi en dehors des obligations quotidiennes et des normes sociales qui s'inscrit dans une dimension symbolique. La nuit concentre en fait des activités spécifiques qui pourraient avoir lieu le jour, mais se retranchent la nuit pour des raisons sociales.

3 Test de la typologie de Chatterton et Hollands au regard du contexte genevois

Le présent chapitre a pour but d'identifier les éléments déterminants et/ou spécifiques au contexte de la vie culturelle genevoise, nous permettant de questionner puis d'adapter de façon pertinente la typologie de lieux nocturnes proposée par Chatterton et Hollands.

3.1 Typologie face aux classifications du SITG

Le premier test intéressant de la typologie de départ a été de la comparer à celle existante sur le canton de Genève, regroupée au sein du Système d'Information sur le Territoire Genevois (SITG)⁵. Ce système d'information géographique est principalement structuré par aires de responsabilité des différents services de l'Etat, et donc liés aux lois que ces services ont pour mission de faire appliquer. Ainsi, les activités nocturnes étant régies par plusieurs modes de fonctionnement et de gestion, elles se retrouvent classées dans différentes typologies, comme le montre l'exemple suivant :

- Hébergement et restauration :
 - Débit de boissons
 - Discothèques, dancings, night-clubs (ex: Bypass)

- Santé humaine et action sociale :
 - Action sociale sans hébergement
 - Autre action sociale
 - Autre action sociale n.c.a (ex : Le Bateau)

- Arts, spectacles et activités récréatives
 - Activités créatives, artistiques et de spectacles
 - Activités de soutien au spectacle vivant (ex : La Garçonnière)
 - Création artistique (ex : l'Usine, le Kab)
 - Gestion de salles de spectacle (ex : Weetamix)

Figure 2 : Classification des activités nocturnes dans la base de données SITG

L'analyse des données et des typologies proposées pour les lieux de vie nocturnes dans le SITG nous sont apparues problématiques pour deux raisons: Tout d'abord, les données se sont rapidement avérées incomplètes et pas à jour: de nombreux établissements manquaient, d'autres figuraient sous un nom révolu. Ensuite, cette base de données présentait le désavantage de classer les établissements nocturnes selon une nomenclature administrative et incohérente au regard des objectifs poursuivis dans cette étude.

⁵ www.sitg.ch

Les données que nous avons pu en extraire étaient ainsi difficilement classables dans la typologie de base: pour exemple, les restaurants et bars/restaurants se trouvaient indistinctement mélangés, alors que les bars étaient inclus dans notre recherche et non les restaurants, qui ne rentrent pas dans notre définition.

3.2 Typologie face à la saisonnalité

L'aspect saisonnier de la vie nocturne genevoise, déjà évoqué dans le contexte de l'étude, a soulevé un certain nombre de questionnements à propos de la typologie de Chatterton et Hollands.

En effet, les événements festifs ponctuels, l'utilisation du domaine public et les événements alternatifs décrits plus haut sont deux réalités de la vie nocturne estivale genevoise qui ne trouvent pas leur place dans la typologie de Chatterton et Hollands, et qui devront par conséquent être traités dans notre typologie adaptée.

3.3 Typologie face aux horaires d'ouverture

Dans leur typologie, Chatterton et Hollands n'ont pas fait de distinctions des lieux nocturnes en fonction d'horaires d'ouverture. Par exemple, un lieu « mainstream » selon leur classification peut tout autant être un bar branché qu'une boîte de nuit.

Or, la distinction entre les lieux fermant à 2h et les lieux fermant à 5h nous est apparue comme un facteur important à prendre en compte dans notre typologie, et ce pour les raisons suivantes:

- Les lieux ouverts jusqu'à 5h du matin proposent une activité dansante que l'on ne retrouve pas dans les bars, ce qui constitue une caractéristique qui différencie clairement ces deux types de lieux
- La distinction entre bars fermant à 2h et night clubs fermant à 5h existe dans la loi sur les débits de boisson et l'hébergement (LDBH) et le SITG, et par conséquent est une donnée facilement abordable
- La question du « début » et de la « fin de la nuit » s'est rapidement posée dans cette recherche lors de notre définition de la nuit, sans trouver de réponse franche. Par conséquent, le fait de mettre en évidence les lieux en partie en fonction de leurs horaires d'ouverture permet potentiellement d'aider à la compréhension de la temporalité de la nuit.
- Enfin, la problématique liée au bruit nocturne est un thème récurrent qui donne lieu à des débats contradictoire où les aspects subjectifs prennent le pas sur les données réelles. Par conséquent, le fait de renseigner les horaires d'ouvertures est également une source de données intéressante par rapport à cette problématique.

3.4 La spécificité des cabarets

Il nous est apparu important de considérer spécifiquement les établissements recensés sous le statut de cabaret. En effet, de part leur modalité d'exploitation et la clientèle représentée dans ces établissements, nous avons jugé pertinent de les classer selon un type. Par leur statuts spécifiques, néanmoins proche des Night-clubs, ils se

distinguent notamment par leur programmation (spectacles, revue, striptease, etc.) exclusivement destinée aux adultes selon la loi.

3.5 Consultation de blogs et d'agendas de soirées

La consultation de blogs spécialisés, de flyers ainsi que d'agendas de soirées nous a permis de constituer un gisement varié d'événements nocturnes. Nous avons essayé de classer ces événements proposés dans la typologie de Chatterton et Hollands, et du fait des spécificités du contexte genevois, nous nous sommes trouvés limités dans la classification de ces événements dans la typologie.

Cette phase nous a confortés dans la nécessité d'adapter la typologie de Chatterton et Hollands que nous nous étions donné, trop d'événements proposés ne pouvant être classés de façon satisfaisante dans cette typologie.

4 Typologie genevoise de la nuit

4.1 Adaptation de la typologie de Chatterton et Hollands au contexte genevois

Après une première recherche exploratoire décrite au chapitre précédent, nous avons redéfini les espaces de vie nocturne genevois. Par contre, nous avons conservé les idéaux types des groupes sociaux définis par Chatterton et Hollands: les producteurs, les régulateurs et les consommateurs. Ces idéaux types se retrouvant effectivement dans le contexte genevois. Dans ce cadre, notre recherche s'est donc attelée à collecter des données auprès de ces trois groupes sociaux en fonction de différents espaces.

En ce qui concerne la typologie des lieux de vie nocturne genevois, cette première recherche exploratoire nous a permis de mettre en évidence différents points confirmant la nécessité d'effectuer une adaptation de la typologie proposée par Chatterton et Hollands. Il s'agit principalement des points suivants :

- L'été, une partie de la vie nocturne prend place à l'occasion d'événements ponctuels organisés, qu'ils soient officiels ou alternatifs, ainsi que dans l'espace public de façon auto-organisée.
- La plage des horaires d'ouverture est une caractéristique permettant d'affiner les différences entre différents lieux nocturnes
- Les cabarets, de part leur programmation spécifique et la clientèle-type très ciblée qu'ils drainent, peuvent être différenciés d'autres lieux de vie nocturne pratiquant dans la même plage d'horaires d'ouverture.
- La localisation des différents types de lieux est une caractéristique de ceux-ci selon Chatterton et Hollands. Cependant à ce stade de l'étude nous ne pouvons qu'en tirer une hypothèse et vérifier par la suite si effectivement elle se réalise, auquel cas la localisation des différents types de lieux constituerait effectivement une caractéristique les définissant.

Sur la base de ces éléments ainsi que des questionnements développés au chapitre n°3, nous avons alors décidé de diversifier la typologie de base et de la définir à partir des modes de fonctionnement des lieux plutôt que sur le type de programmation ou d'offre culturelle (entendu au sens très large) proposé. Etablir les caractéristiques à partir du mode de fonctionnement des lieux plutôt que l'offre permet d'échapper à une logique « d'évaluation culturelle », laissant les usagers nous dire leur satisfaction. Ceci nous permet d'être plus exhaustif dans les caractéristiques des lieux ainsi que d'en saisir plus de dimensions et de problématiques.

Ainsi, les types de lieux nocturnes et leurs caractéristiques ont pu être redéfinis dans le contexte genevois, aboutissant à une nouvelle typologie de lieux nocturnes présentée dans le tableau suivant, ainsi que dans l'annexe n°5. Cette nouvelle typologie aura servi de nouvelle base méthodologique pour la suite de la recherche.

4.2 Typologie

Type/ dimension	« Bars mainstream »	« Bars Résiduels »	« Lieux Alternatifs »	« Night-clubs »	« Parcs »	« Cabarets »	« Evénements officiels »
Publicité	Grand public, diffusée partout	Pas de publicité particulière	Dépend du type de l'événement et du lieu	Publicité ciblée	Pas de publicité	Publicité ciblée	Grand public diffusé partout
Attractivité	Décoration, programmation musicale, produits de consommations spécifiques adressés à des publics/modes de vie ciblés	Sans plus value particulière	Programmation musicale spécialisée avec valeur culturelle ajoutée	Programmation musicale, piste de danse, décoration spécifique et produits de consommations adressés à des publics ciblés/modes de vie ciblés	Plein air, espace	Propose des services à caractère sexuel, décoration particulière	Valorisation de la culture (événements organisés par la Ville), événements grand public éphémère et souvent saisonniers
Public	Tout public	Habités, clients du quartier, jeunes (16ans)	Tout public	Tout public	Tout public	S'adresse à un public particulier, souvent masculin	Tout public
Prix/ Consommation	Bon marché à très cher	Bon marché	Bon marché	Cher à très cher	Pas de consommation	Cher à très cher	Bon marché à très cher
Heures d'ouverture	Jusqu'à 02h00	Jusqu'à 02h00	Selon la forme de l'événement et le lieu	Jusqu'à 05h00	Variable	Jusqu'à 05h00	Entre 23h00 et 01h00, selon autorisation
Forme	Bars, Lounge, bars à thèmes, etc.	Bars de quartier	Bars, événements spécifiques et éphémères	Night-clubs, boîtes de nuit	Parcs	Cabarets	Evénements ponctuels et événements officiels (Fêtes de Genève, concerts en été...)
Législation	Loi LRDBH (art.17, art.18, art. 62-64)	Loi LRDBH (art.17, art.18, art. 62-64)	Selon la forme de l'événement et le lieu	Loi LRDBH (art.17, art.18, art. 62-64)	Code civil, code pénal	Loi LRDBH (art.17, art.18, art. 62-64)	Loi LSD (art. 20)
Sécurité	Portiers, videurs	Pas spécifique	Videurs	Videurs	Travailleurs sociaux hors murs, Sécurité privée, Police	Portier	Sécurité privée, police

Figure 3: Typologie des lieux nocturnes genevois retenue dans le cadre de cette recherche

4.3 Cartographie des lieux nocturnes selon la typologie retenue

4.3.1 Récolte des données de base

Notre nouvelle typologie ayant été définie, il a été possible d'établir une cartographie du paysage nocturne genevois. Cette cartographie a pu être réalisée en premier lieu sur la base des données disponibles dans le SITG, cependant ces données étant lacunaires ou obsolètes, nous avons dû effectuer un relevé complémentaire des lieux de vie nocturnes.

Ce relevé complémentaire a consisté en une prospection de terrain dans les communes de Genève et Carouge réalisée sous la forme d'un « Barathon ». Deux enquêteurs se sont répartis les quartiers et les rues de ces deux communes et les ont sillonnés de façon systématique en vélo, afin d'établir une liste exhaustive des lieux de nuit dans le périmètre restreint.

Enfin, pour les établissements du périmètre d'étude élargi (communes de la première couronne urbaine), la cartographie a été complétée sur la base de notre expérience et de nos connaissances.

4.3.2 *Problématiques soulevées par la cartographie*

La carte des lieux nocturnes recensés se trouve à l'annexe n°6.

La cartographie des lieux de vie nocturne selon notre nouvelle typologie a soulevé deux principales problématiques qu'il a fallu traiter lors de l'édition de cette carte.

Il s'agit en premier lieu des distorsions apparaissant obligatoirement entre les idéaux-types définis dans la typologie et la réalité des établissements de nuit. En effet, une poignée d'établissements se sont avérés être à mi-chemin entre plusieurs idéaux-types, ce qui est logique puisque ceux-ci sont effectivement des points de repère entre lesquels se situent les établissements réels. Ainsi, pour ces établissements, nous avons parfois dû trancher entre deux types pouvant leur être attribué, la carte présentée pouvant donc théoriquement être représentée de plusieurs façons différentes pour ces quelques établissements.

Deuxièmement, nous nous sommes posé la question de représenter effectivement les idéaux-type « éphémères », à savoir les événements officiels, les événements alternatifs ainsi que les lieux publics utilisés spontanément. Après analyse, nous avons décidé de ne pas représenter ces lieux sur notre carte et ceci pour deux raisons. D'une part pour s'affranchir du phénomène de saisonnalité et donc de présenter une cartographie valable toute l'année, et d'autre part car la localisation des événements ponctuels est trop variable dans le temps pour pouvoir être représentée de façon égale à côté des établissements fixes.

4.3.3 *Analyse de la carte des lieux nocturnes genevois*

La lecture de cette carte nous apporte quelques informations intéressantes à mettre en évidence. Premièrement, on peut lire sur le graphique suivant la répartition des lieux nocturnes existants actuellement à Genève selon notre typologie :

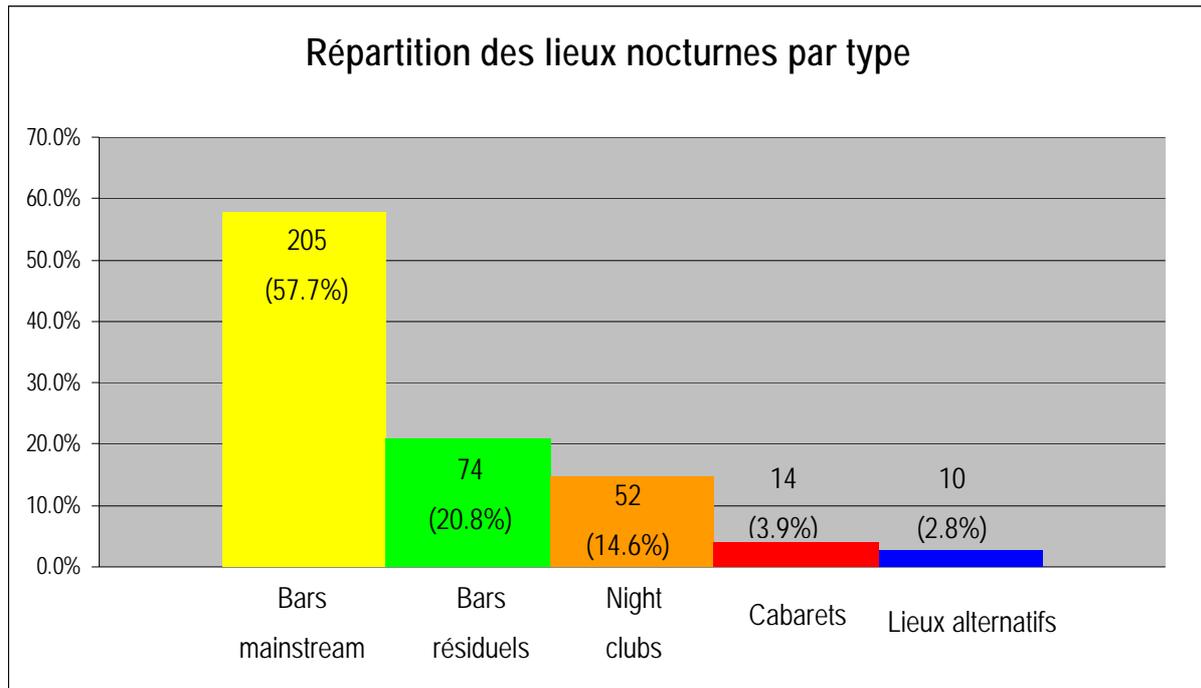


Figure 4: Répartition des lieux nocturnes par type

Tout d'abord, on peut constater que les bars mainstream constituent plus de la majorité du total des établissements genevois (57.7%). Au niveau du fonctionnement économique, les établissements évoluant dans un modèle à forte valeur ajoutée et dépenses d'exploitation élevées (bars mainstream, night-clubs, cabarets) constituent 76.3% du total. Les lieux alternatifs représentent quant à eux moins de 3% des lieux de vie nocturne, alors qu'un établissement sur cinq est de type résiduel.

Le graphique suivant présente quant à lui la répartition des lieux nocturnes par arrondissement postal. Certains établissements étaient disséminés dans le périmètre élargi (communes de la première couronne suburbaine), n'ayant pas fait une étude systématique de ces lieux là, nous ne les avons pas représenté vu le faible nombre de ces lieux dans les communes concernées.⁶

⁶ Pour un rappel des périmètres retenus, voir chapitre 1.2.3 en p.7-8

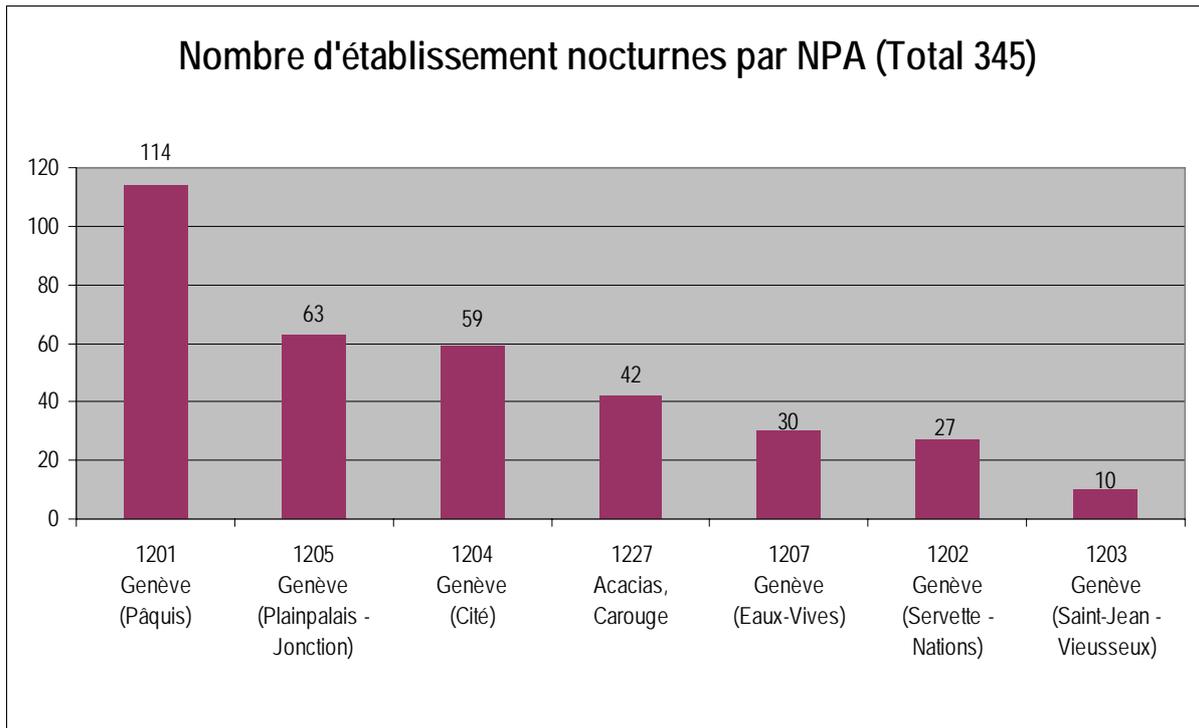


Figure 5: Nombre d'établissements nocturnes par NPA

L'inventaire montre que le quartier Pâquis / Gare est de loin le plus pourvu en lieux de vie nocturne, puisqu'il accueille à lui seul 33% des établissements nocturnes genevois. En prenant un peu de recul et en observant Genève à une échelle plus large, on peut définir l'hypercentre de Genève comme étant les NPA 1201 et 1204, et la première couronne urbaine les NPA 1202, 1203, 1205, 1207 et 1227. Selon ce découpage plus concentrique, on obtient la répartition suivante :

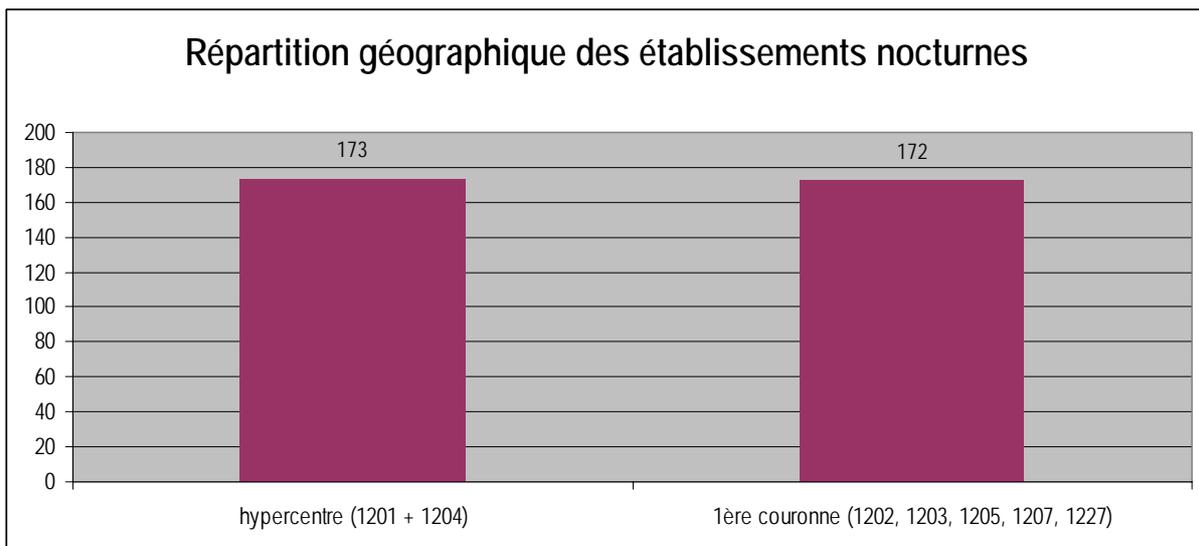


Figure 6: Répartition géographique des établissements nocturnes

On voit donc qu'il y a autant d'établissements dans l'hypercentre que dans la première couronne urbaine. Ces entités territoriales étant de superficie différente, leur densité en établissements nocturnes l'est également, comme le montrent les deux graphiques suivants :

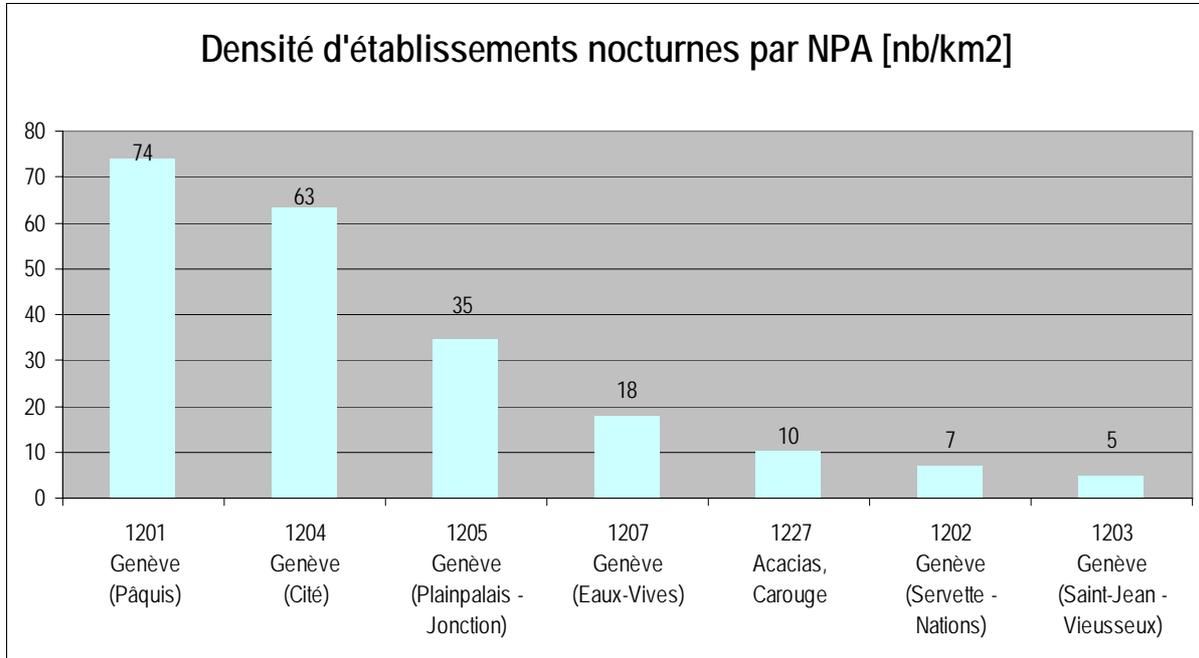


Figure 7: Densité d'établissements nocturnes par NPA

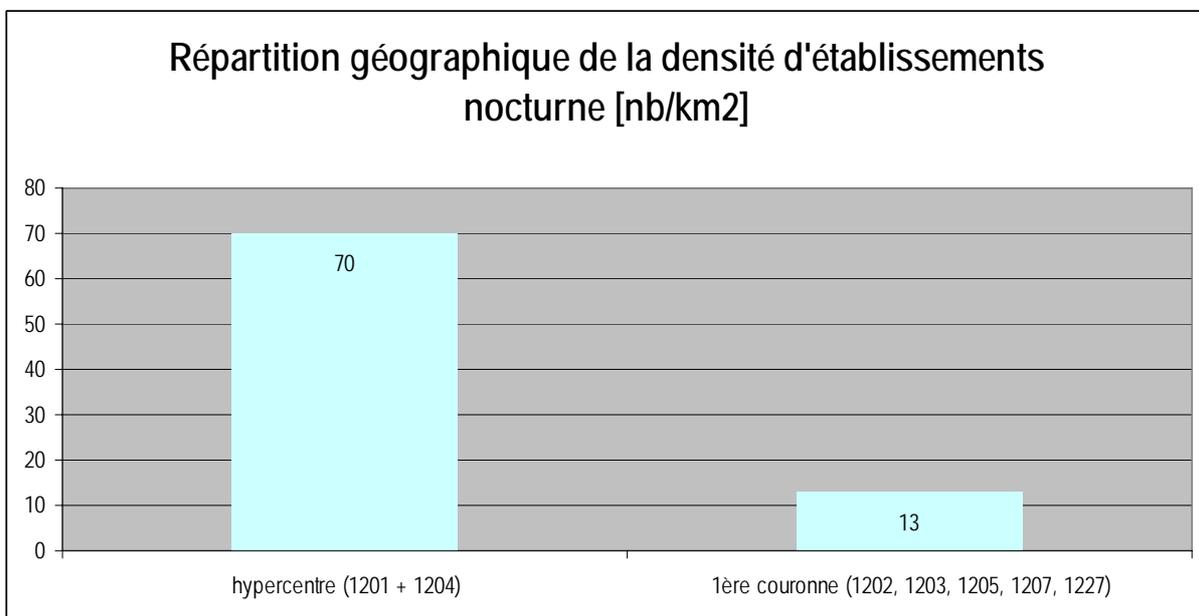


Figure 8: Répartition géographique de la densité d'établissements nocturnes

A la lecture de ces deux graphiques, on peut voir que l'hypercentre présente une densité très élevée de lieux de vie nocturne (70 établissements par km²), soit plus de 5 fois celle observée dans la première couronne urbaine.

Enfin, une information assez intéressante a été mise en évidence par l'analyse des données récoltées. Elle renvoie à la tendance de gentrification observée par certains géographes, et est illustrée par le graphique suivant :

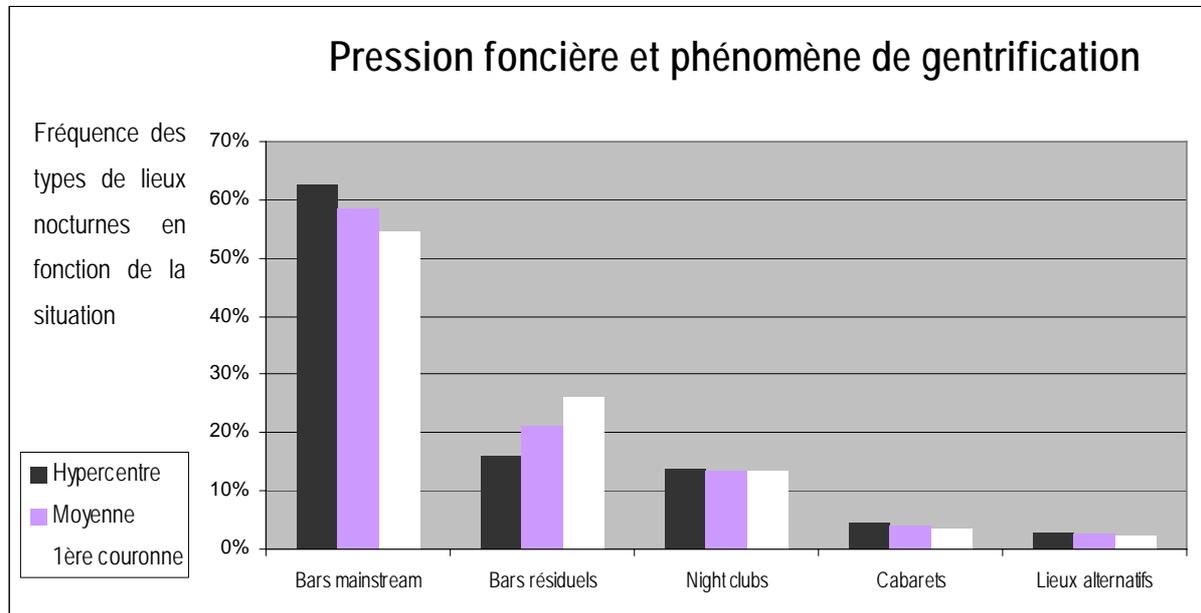


Figure 9: Pression foncière et phénomène de gentrification à Genève

Ce graphique montre qu'il y a moins de bars résiduels situés dans l'hypercentre, ceux-ci étant installés principalement dans la 1^{ère} couronne urbaine. Ceci confirme la tendance d'un phénomène de gentrification résultant dans notre contexte de la pression foncière : les lieux nocturnes situés dans l'hypercentre, où les loyers sont les plus élevés, doivent entrer dans un mode de fonctionnement économique permettant de dégager une forte valeur ajoutée et donc de payer les charges dues à leur situation. Les lieux résiduels sont quant à eux repoussés à la périphérie, où les loyers sont moins élevés. Cette tendance est aussi une conséquence de la fin de la clause du besoin. En effet on peut aisément imaginer que le durcissement de la concurrence a poussé les établissements à se spécialiser pour tirer leur épingle du jeu. Les bars résiduels se sont vus remplacer par des bars mainstream. La branche genevoise de l'association Patrimoine Suisse a d'ailleurs rendu public à l'automne 2009 une étude sur la disparition et la rénovation de ces établissements en ne respectant pas le caractère de ces lieux et sur la nécessité de légiférer en vue de leur protection (voir annexe n°4).

5 Enquête

5.1 Approche « consommateurs » : méthode d'enquête par questionnaire

Dans le but d'apprendre sur le comportement et sur le degré de satisfaction des consommateurs de la nuit, nous avons effectué une collecte de données auprès de ceux-ci dans différents lieux identifiés au travers de notre typologie. La récolte de donnée s'est effectuée à l'aide d'un questionnaire.

L'annexe n°7 présente la carte des lieux enquêtés, l'annexe n°8 le tableau des lieux sondés.

5.2 Méthodologie liée au questionnaire

5.2.1 *But du questionnaire*

Nous avons choisi d'aborder les problématiques liées aux noctambules par une méthode quantitative d'enquête par questionnaire. Par ce questionnaire nous cherchons à mieux connaître ces consommateurs de la nuit, leurs pratiques nocturnes ainsi que de sonder leurs opinions sur l'actuelle vie nocturne genevoise. Nous avons voulu apprendre sur leur comportement de sortie (mobilités, motivations), connaître leur niveau de satisfaction général par rapport à la vie nocturne genevoise (choix des sorties, accessibilité), tout en considérant leur profil sociodémographique. Les questions furent développées selon trois catégories:

- les pratiques de vie nocturne le soir même et en général
- la satisfaction sur la vie nocturne genevoise en général
- le profil sociodémographique des personnes interrogées

5.2.2 *Contexte spatial et temporel de l'enquête*

L'enquête s'est déroulée la nuit, sur deux mercredis (4 et 11 août), trois samedis (31 juillet, 7 et 14 août) et un dimanche (8 août). Elle prit part selon deux créneaux horaire dépendant du type d'établissement sondés (heures d'ouverture, affluence): 22h00-00h00 et 00h00-02h00.

L'objectif consistait à obtenir six questionnaires remplis par chaque enquêteur (au nombre de vingt et un) dans l'intervalle de ces tranches horaire de deux heures pour satisfaire un nombre minimum de quatre cent questionnaires remplis au total pour toute la durée de l'enquête sur les noctambules, ceci dans un souci de représentativité de l'échantillon mais surtout en fonction des moyens logistiques et financiers à disposition. L'enquêteur disposait donc de vingt minutes pour trouver une personne, s'entretenir avec elle, et éventuellement répondre à ces questions ou approfondir un aspect une fois l'entretien terminé.

Le choix des lieux a été fait de façon à respecter au plus près la répartition réelle des types de lieux existants, ceci en tenant compte de certains aléas au cours des enquêtes impliquant des adaptations de dernière minute (établissements fermés, refus soudain des enquêteurs,...)

Finalement la répartition des lieux sondés a été conforme à la répartition réelle, comme le montre le graphique suivant :

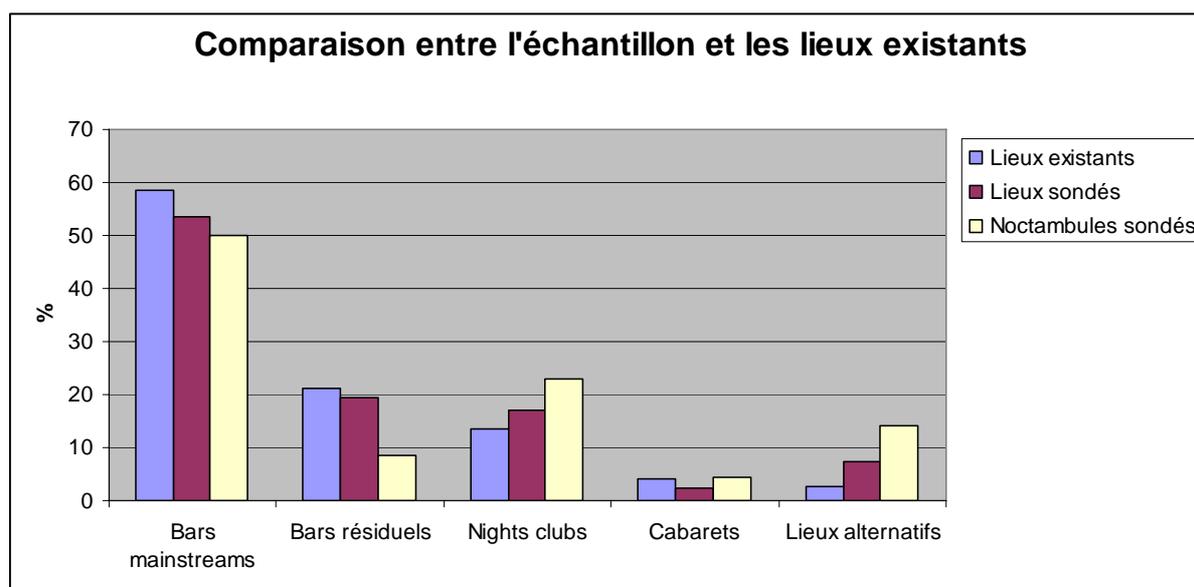


Figure 10: Comparaison des lieux et noctambules sondés avec les lieux existants

De plus, on peut voir à la lecture de ce graphique que le nombre de noctambules sondés varie par rapport au nombre d'établissements sondés. En particulier, peu de questionnaires ont été récoltés dans les bars résiduels, ce qui est le contraire dans les night clubs et les lieux alternatifs. Ceci est lié en partie à la capacité des lieux de ces lieux.

Au final, les lieux sondés ont été au nombre de quarante-huit, répartis sur les communes de Genève Ville, Carouge, Lancy et Vernier.

5.2.3 Composantes du questionnaire

Le questionnaire était composé de vingt-quatre questions. Parmi elles, onze questions concernaient le comportement de sortie nocturne, trois questions concernaient la satisfaction de l'offre nocturne à Genève, et enfin dix questions concernaient les données personnelles. La durée estimée de réponse au questionnaire avoisinait douze minutes en moyenne. Le nombre de questions et la durée du questionnaire ont été estimés, tout en gardant l'objectif d'une récolte d'information complète et non bâclée, dans une volonté de ne pas effrayer ou perturber le déroulement de la nuit des sondés.

5.2.4 Questionnaire « usagers de la nuit genevoise »

PRATIQUES DE VIE NOCTURNE

Quel est le but de votre sortie ce soir ?

Par ordre de priorité, max.3, 1= préféré

voir des amis faire des rencontres amicales draguer écouter de la musique
danser consommer de l'alcool ou des stupéfiants services à caractère sexuels
autre : _____

Etes-vous venu :

seul avec un(e) ami(e) en groupe (amis) avec vos enfants en famille

Avant de sortir ce soir, vous veniez directement de ? (Quel est votre parcours de soirée)

maison travail loisirs (y.c restaurant) achats chez des amis
bar boîte de nuit lieux publics (évmnt organisé) lieux publics (auto-organisé)
cercles (associations, communautés) autre : _____

Quels sont les facteurs qui ont motivé votre choix de venir ici ce soir pour vos activités nocturnes ?

Par ordre de priorité, max.3 choix, 1= préféré

facilité d'accès présence de connaissances
prox. domicile prox. travail prox. Écoles/Uni
variété de l'offre dans le quartier variété de l'offre au sein du même établissement
qualité de l'offre musicale qualité du lieu (déco, architecture, plein air, etc)
prix bas habitude/fidélité type de public exclusivité du lieu (VIP)
hasard autre : _____

Quels facteurs motivent en général votre choix pour vos activités nocturnes ?

Par ordre de priorité, max.3 choix, 1= préféré

facilité d'accès présence de connaissances
prox. domicile prox. travail prox. Écoles/Uni
variété de l'offre dans le quartier variété de l'offre au sein du même établissement
qualité de l'offre musicale qualité du lieu (déco, architecture, plein air, etc)
prix bas habitude/fidélité type de public exclusivité du lieu (VIP)
hasard autre : _____

A quelle fréquence sortez vous la nuit ?

tous les jours 3-4 fois/semaine 2-3 fois/semaine 1-2 fois/semaine
3-4 fois/mois 1 fois/mois -1 d'une fois/mois
il n'y a pas de règle, à l'humeur ne sais pas

A quel moment de l'année sortez vous le plus ?

surtout l'été surtout l'hiver selon la programmation
il n'y a pas de règle, à l'humeur tout le temps ne sais pas

A quel moment de la semaine sortez vous le plus ?

surtout la semaine surtout le jeudi surtout le week-end
il n'y a pas de règle, à l'humeur tout le temps ne sais pas

En général, qu'est-ce qui vous fait rentrer ?

la fermeture des lieux la fatigue le manque d'argent
couvre feu parental la programmation les obligations quotidiennes (famille, travail)
le manque de transports autre_____

Ces facteurs vous font rentrer en général :

avant minuit avant 2h avant 5h après 5h ne sait pas

Dans quel(s) type(s) de lieux sortez-vous le plus ?

Par ordre de priorité, max.3 choix, 1= préféré

chez des amis bars boîtes de nuit cabarets
lieux publics, événements organisés lieux publics, auto-organisé événements alternatifs
cercles (associations, communautés)

Les questions concernant les pratiques de vie nocturne ont plusieurs objectifs. Elles ont été formulées pour obtenir des informations quant aux motivations qui animent le noctambule à sortir la nuit pour une activité nocturne, aux facteurs principaux qui déterminent son choix de lieux et enfin les caractéristiques qui déterminent ses horaires et ses fréquences de sortie annuelle et hebdomadaire. Nous avons laissé les enquêtés donner 3 facteurs pour les questions spécifiées, donné par ordre de priorité (de 1 à 3) en cas de réponse multiple.

SATISFACTION DES USAGERS DE LA NUIT

Est-ce qu'il y a un lieu pour sortir que vous aimez particulièrement à Genève ?

Donner un nom de lieu, de quartier ou d'événement

oui : _____ non

S'il manque des lieux à Genève, de quels type(s) quel(s) sont-ils?

Par ordre de priorité, max.3 choix, 1= préféré

bars boîtes de nuit cercles (associations, communautés)
événements organisés dans des lieux publics
événements alternatifs possibilité d'exploiter spontanément l'espace public

De manière générale pour la vie nocturne genevoise, pouvez-vous évaluer les critères suivants :

- L'ambiance de la ville l'été

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

- L'ambiance de la ville l'hiver

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

- le choix des sorties

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

- l'originalité de l'offre de sortie

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

- la qualité de l'offre de sortie

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

- les gammes de prix proposés

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

- les horaires d'ouverture (ou de fermeture c'est pareil !)

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

- l'accessibilité en automobile

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

- l'accessibilité en TP

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

- L'accessibilité en mobilité douce

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

- La sécurité

Très satisfait satisfait peu satisfait pas du tout satisfait ne sait pas

Les questions de satisfaction concernaient en premier lieu l'existence d'un lieu nocturne préféré pour le sondé. Cette question permettait ainsi de savoir, sans jugement quelconque, l'endroit qui répondait aux attentes de cette population de noctambules, pour autant qu'ils en aient un. Parallèlement, la question du manque de lieux intervient pour souligner les lacunes du paysage nocturne genevois du point de vue des consommateurs.

S'ensuit une série de critères où le sondé devait exprimer sa satisfaction d'une manière générale quant au milieu nocturne et son offre globale, mais aussi par rapport à son accessibilité et enfin sa dimension sécurisante.

DONNEES PERSONNELLES

Où habitez-vous ? NPA (pour précision quartier)

Situation de la personne

Actuellement, vous vivez :

avec vos parents seul(e) seul(e) avec vos enfant(s) couple sans enfant
couple avec enfant(s) communauté autre : _____

Quelle est votre activité / profession actuelle ? _____

Où travaillez-vous / étudiez-vous ? NPA _____

Taux d'activité

actif 80-100% actif 70-50% actif <50% chômage au foyer
étudiant retraité autre : _____

Niveau de formation ?

sans formation post-obligatoire degré secondaire II : formation professionnelle
degré secondaire II : formation générale Formation professionnelle supérieure Université, HES

Revenu annuel brut du ménage ou de la personne (parents si les étudiants vivent chez leurs parents)

moins de 40'000.- 40'000.- à 70'000.- 70'000.- à 100'000.- 100'000.- à 130'000
plus de 130'000.-

Tranche d'âge

moins de 18 ans 18 à 25 ans 26 à 30 ans 31 à 40 ans 41 à 50 ans + de 51 ans

Sexe

Homme Femme

QUESTION OPTIONNELLE : En définitive, que représente la vie nocturne pour vous ? ⁷

Afin de nous permettre d'établir si les caractéristiques de l'individu ont une influence dans le choix du lieu de sortie par exemple, notre questionnaire se composait d'une série de questions d'ordre socioéconomique et géographiques. Ces dernières nous ont renseignés sur le sexe, la tranche d'âge, la tranche de revenu annuel brut du ménage, le type d'activité de la personne, le niveau de formation, la situation dans le ménage, la profession, la commune du domicile et le lieu de travail.

5.2.5 Représentativité de l'échantillon de noctambules interrogés

Notre échantillon de noctambules comporte 464 individus, dont la représentativité est discutée dans le présent chapitre. La méthode rigoureuse qui devrait être employée pour tester cette représentativité serait la conduite d'une seconde enquête similaire comportant le même nombre de personnes sondées. La validation de la taille de

⁷ Intégralité des réponses à cette question à l'annexe n°9

l'échantillon de base et donc sa représentativité serait avérée si les résultats des deux enquêtes seraient similaires. Cependant, cette étape n'a pas été réalisée pour le moment au vu du caractère pionnier de la présente étude à Genève. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer précisément le paramètre de représentativité en l'absence de cet échantillon témoin, néanmoins il est possible de faire une première approximation de cette représentativité *a priori* sur la base de certaines hypothèses.

En effet, en partant de l'hypothèse que la population de noctambules suit une distribution normale, soit une majorité de noctambules présentant un profil type et une minorité des comportements extrêmes, la formule de calcul de la taille d'un échantillon représentatif donne les résultats suivants : Pour 464 individus, la marge d'erreur est de +/- 4.5%, pour un indice de confiance de 95%, soit une bonne représentativité.

De plus pour éviter tout biais dans la composition de l'échantillon, nous avons d'une part identifié les différents types de lieux nocturnes existants afin d'intégrer les différents types de noctambules dans l'échantillon, et d'autre part avons mis en œuvre une méthode d'échantillonnage aléatoire, consistant à numéroter les individus de 1 à n (n=5), et d'interroger la n^{ème} personne dans le lieu sondé. Cette méthode permet d'éviter l'interrogation de groupes présentant potentiellement les mêmes caractéristiques et faisant courir des risques de surreprésentation de certaines catégories de noctambules. Les personnes interrogées devaient néanmoins répondre aux critères suivants :

- Ne pas travailler sur le lieu au moment de l'enquête.
- Etre usagers de la vie nocturne genevoise, et ce quelque soit le lieu de vie.
- Les personnes de passage à Genève n'ont pas été retenues.

5.2.6 La récolte de données

Les enquêteurs se sont présentés dans les lieux choisis et répartis au préalable, en s'annonçant auprès du responsable des lieux avertis dans la mesure du possible. Les enquêteurs se sont habillés en fonction du lieu où ils se rendaient. Le but étant de ne pas « détonner » face aux usagers et de ne pas créer des tensions avec les tenanciers. Dans la mesure du possible, les personnes interrogées étaient interviewées à l'écart et de manière individuelle.

La carte des lieux enquêtés se trouve à l'annexe n°7.

Avant de procéder à l'enquête proprement dite, le questionnaire a été testé par deux enquêteurs un soir. Ceci afin de déterminer la faisabilité dans la durée du questionnaire, le type de questions posées (leur pertinence) etc.

5.2.7 Lecture des résultats du questionnaire

5.2.7.1 Le traitement des données

Le traitement des données émanant des questionnaires s'est fait de manière automatique. Les données brutes ont été introduites dans la base de données par chaque enquêteur au moyen de l'interface « limesurvey »⁸, logiciel permettant la création de questionnaire et récolte des réponses en ligne, et ainsi l'extraction de celles-ci sous la forme souhaitée pour l'analyse.

Afin de permettre une analyse privilégiant le croisement des données, nous avons utilisé à cet effet le logiciel SPSS 18.0, logiciel utilisé pour l'analyse statistique en sciences sociales.

⁸ <http://www.limesurvey.org/fr/a-propos-de-limesurvey/fonctionnalites>

5.2.7.2 Lieux et questionnaires

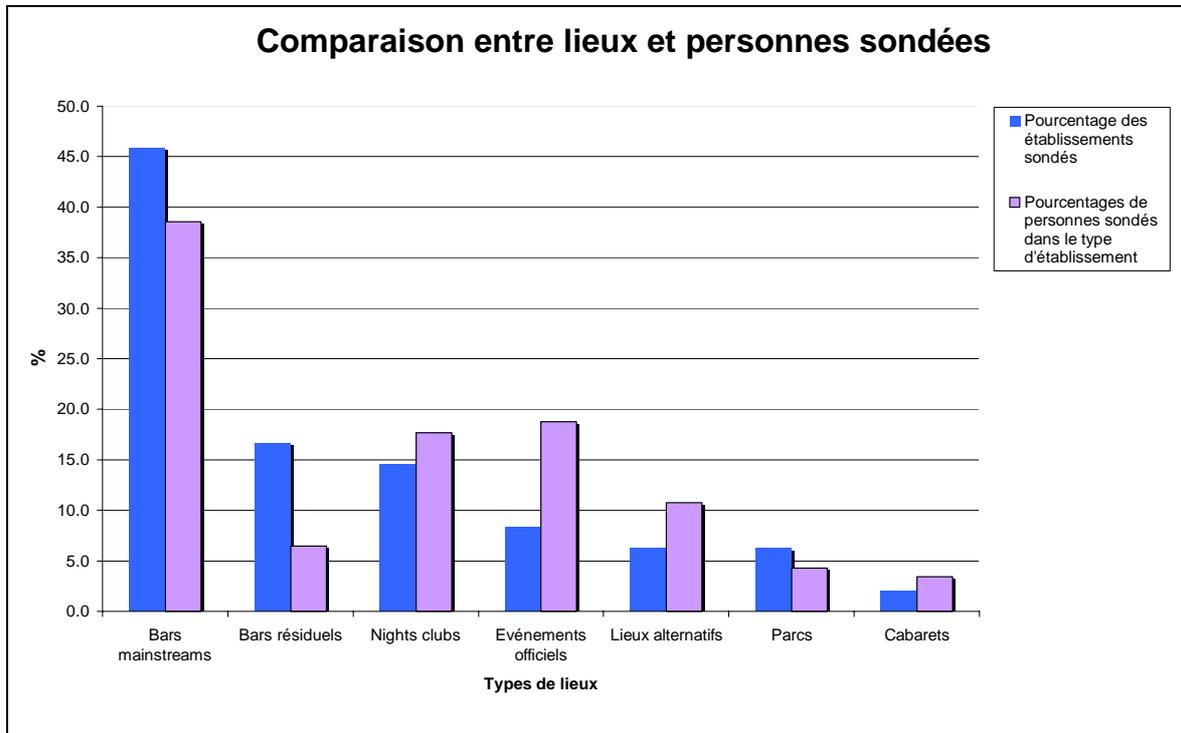


Figure 11: Graphique comparant le pourcentage de lieux sondés et le pourcentage de questionnaires effectués par types de lieux

Le nombre de lieux sondés atteint les estimations élaborées lors de l'organisation de l'enquête. Nous observons toutefois une nette différence de proportion entre le nombre de lieux sondés et le nombre de questionnaires remplis au sein de certains types de lieux (Figure 11). Cette distinction marquante entre les pourcentages obtenus dans les *bars résiduels* et les *événements officiels* par exemple, résulte d'une évidente différence en terme de fréquentation (nombre de clients) dans chacun de ces types de lieux au moment des enquêtes.

5.2.7.3 Profil des noctambules sondés

Au cours de cette enquête, 464 personnes ont été sondées, dont 62% d'hommes et 38% de femmes. La majorité des sondés se trouvait être de jeunes adultes. La répartition des âges au sein de chaque type de lieux sondés (Figure 13) indique de forte disparité, notamment dans les *Night-clubs* où 60 % des sondés se situaient entre 18 et 25 ans, les *Bars résiduels* où 70 % avaient plus de 30 ans, et les *Parcs* où plus de 60% des sondés avaient moins de 18 ans.

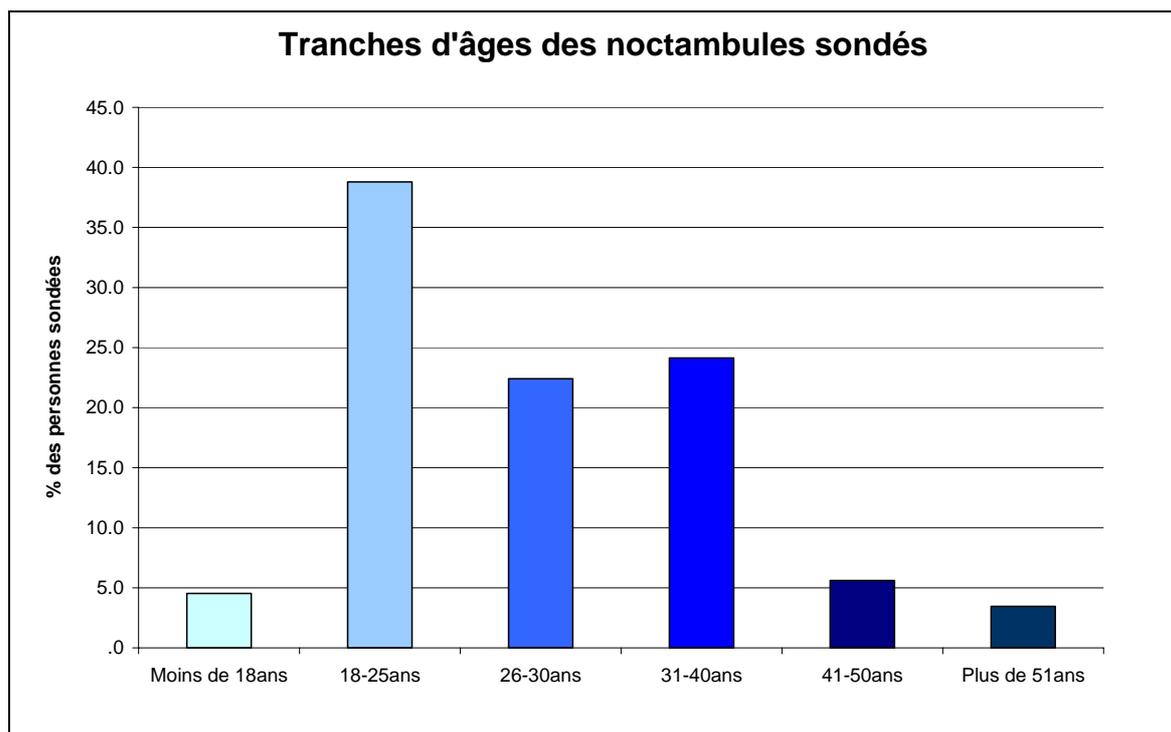


Figure 12: Graphique de la répartition des tranches d'âges

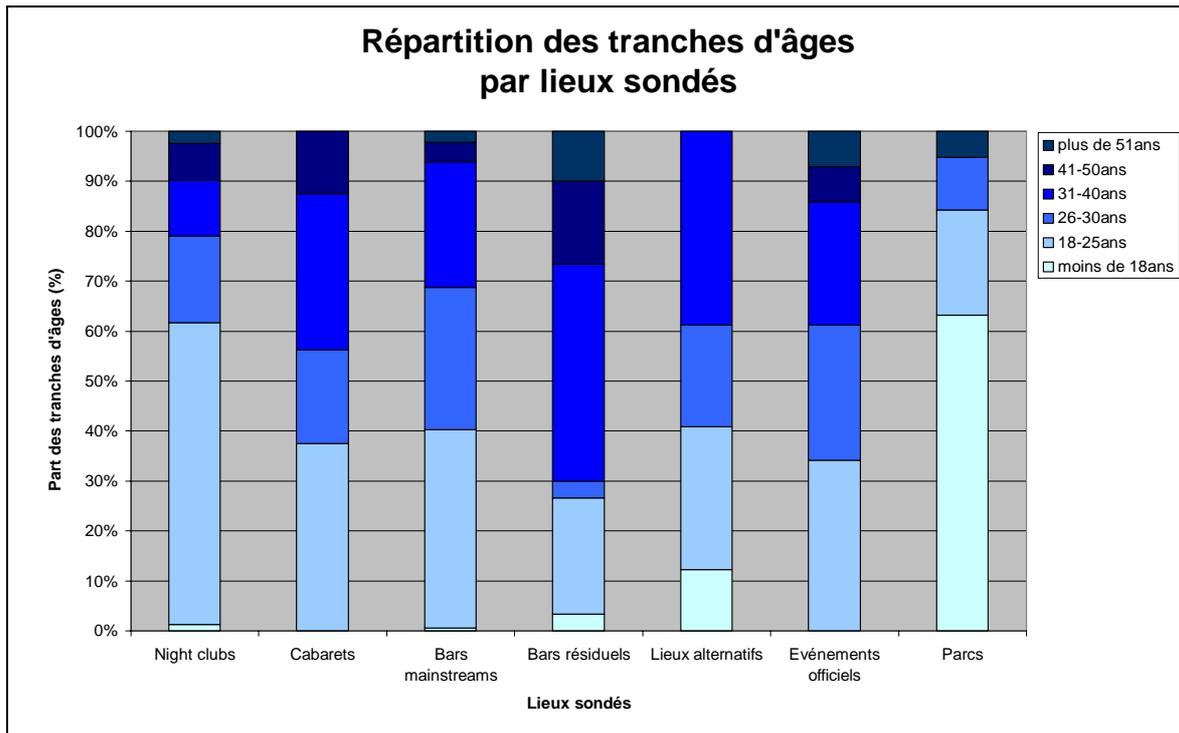


Figure 13: Graphique de la répartition des tranches par types de lieux sondés

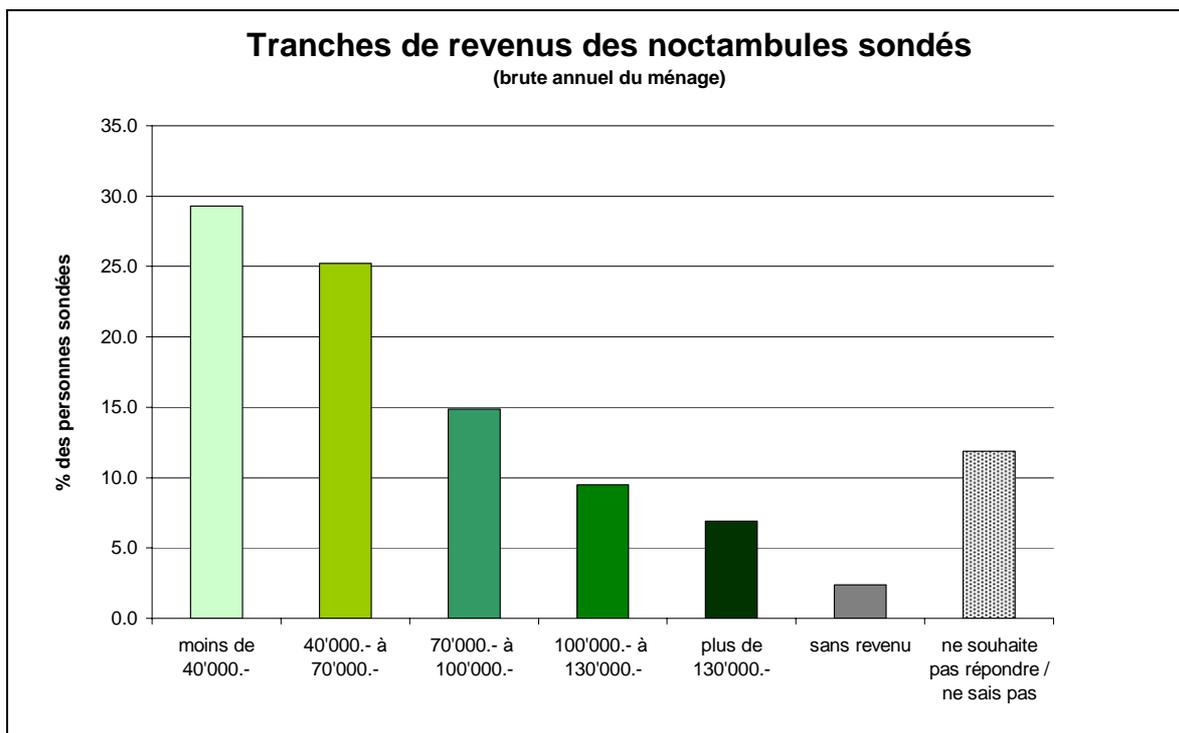


Figure 14: Graphique de la répartition des tranches de revenus

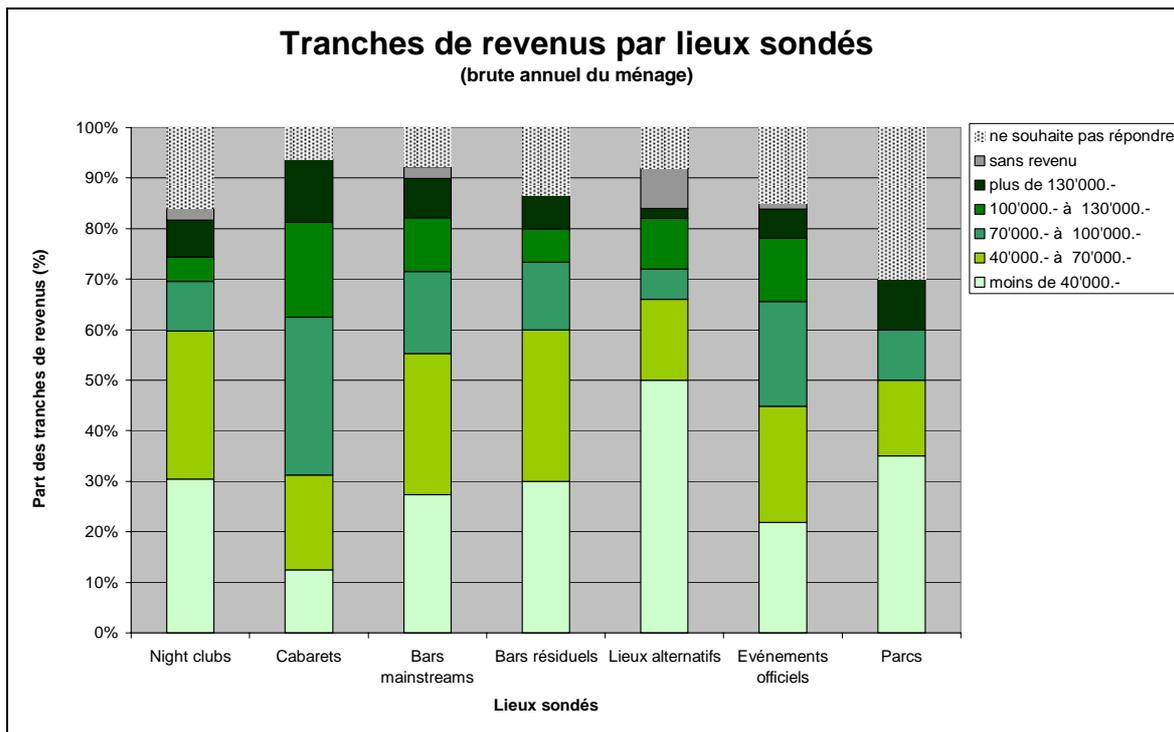


Figure 15: Graphique de la répartition des tranches de revenus par types de lieux sondés

Lors de l'enquête, les sondés ont précisé dans les données personnelles leurs tranches de revenus, ou pour les personnes vivant encore chez leurs parents et ne bénéficiant pas de revenus, le revenu annuel du ménage où ils vivaient était demandé. Les valeurs obtenues par types de lieux (Figure 15) suivent la tendance exprimée par le total des sondés (Figure 14), excepté pour la répartition des tranches de revenus dans le cabaret enquêté où l'on retrouve une majorité de personnes ayant un revenu annuel brut du ménage supérieur à 70'000 CHF. Les lieux alternatifs sondés présentent quant eux 50% de noctambules dont le revenu annuel brute du ménage est inférieur à 40'000 CHF.

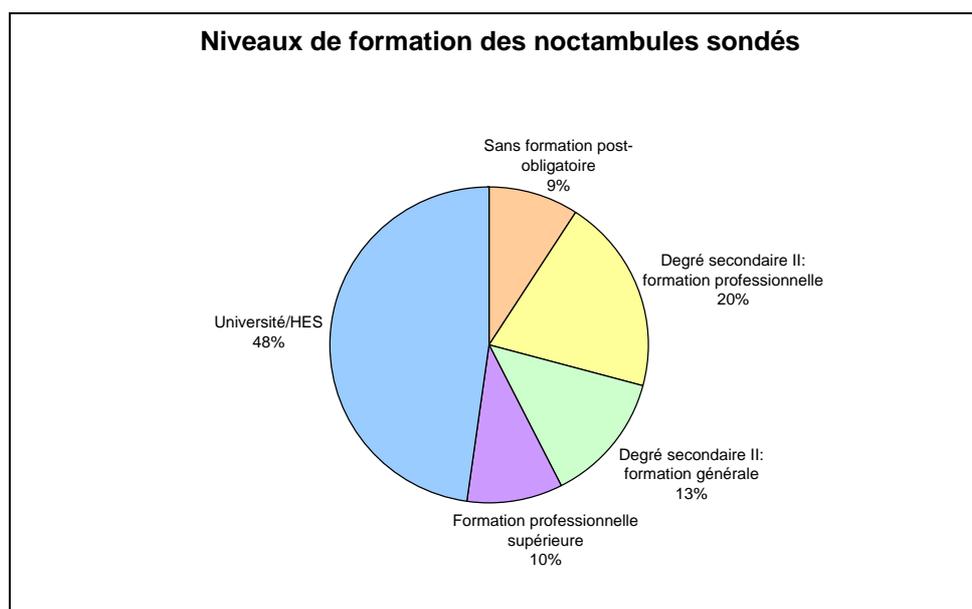


Figure 16: Graphique de la répartition des niveaux de formation

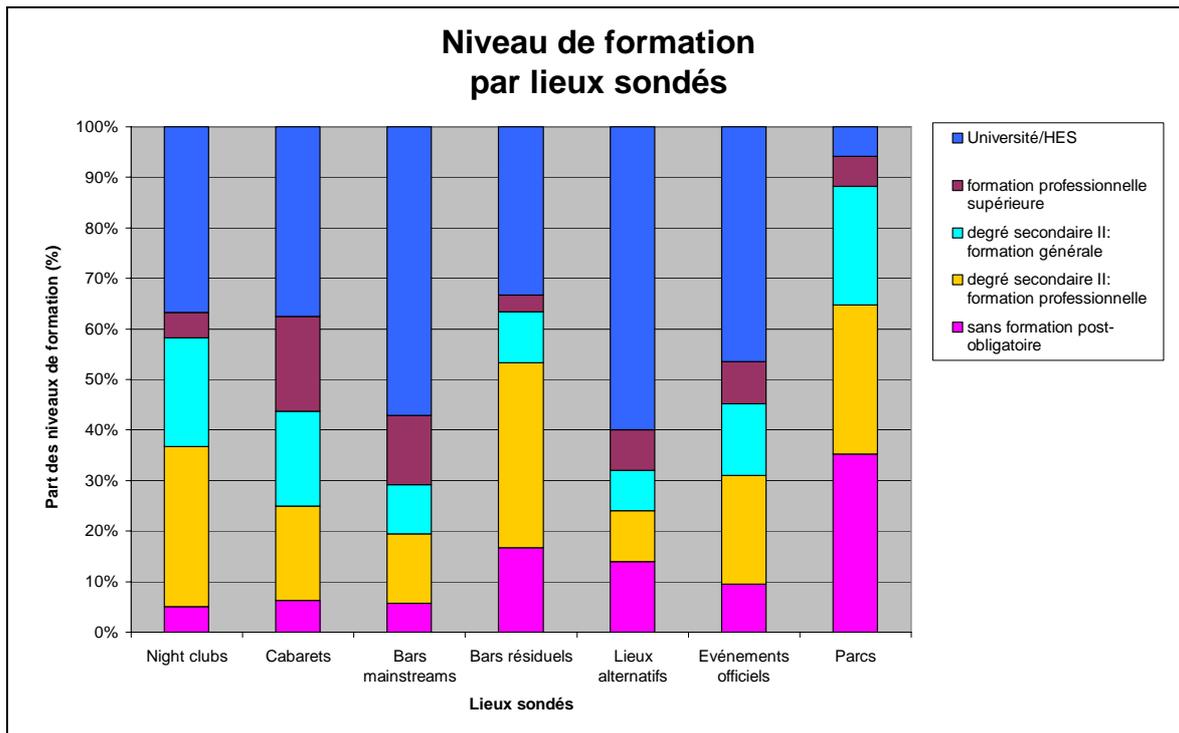


Figure 17: Graphique de la répartition des niveaux de formation par types de lieux sondés

Les graphiques des niveaux de formation (Figure 16) et du taux d'activité (Figure 18) présentent plusieurs spécificités, qui restent pour le moment difficilement vérifiables au vue de l'absence de statistiques et d'enquêtes dans ce domaine en Suisse. On observe une large majorité de personnes à formation Universitaire/HES (48% des sondés), quant au taux d'activité, il indique que la moitié des noctambules travaille à temps plein et plus d'un quart est étudiant. Les *Parcs* présentait une population très majoritairement jeune (moins de 18 ans), d'où l'écart important en terme de pourcentage de niveau de formation Université/HES. Les *Bars mainstreams* et les *Lieux alternatifs* sondés présentaient plus de la moitié des personnes interrogées avec un niveau de formation Universitaire/HES.

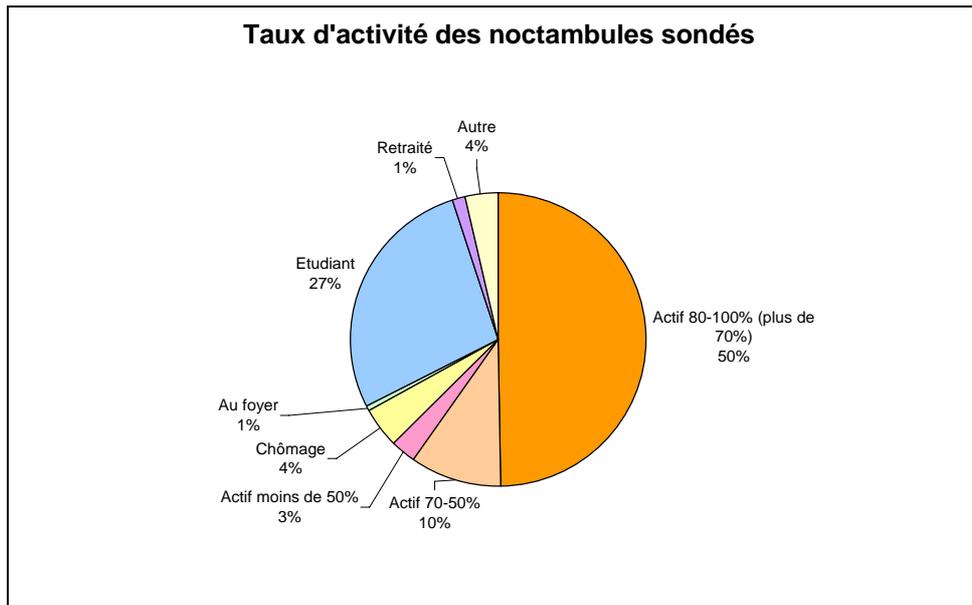


Figure 18: Graphique de la répartition des taux d'activité

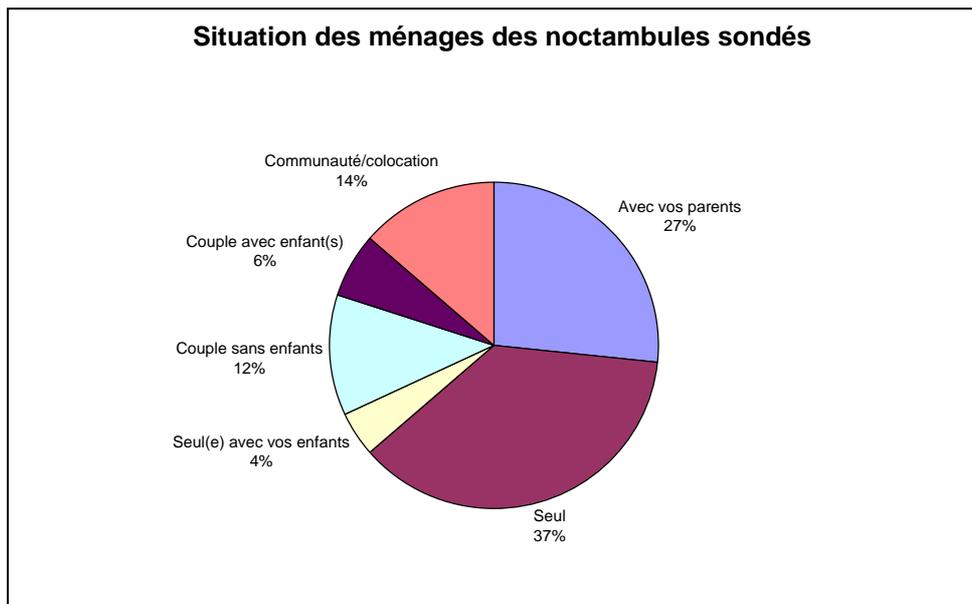


Figure 19: Graphique de la répartition des situations de ménage

Enfin, la situation des ménages indique une représentation faible des personnes vivant en couple. Les personnes vivant seules sont majoritaires avec 37% des sondés, viennent ensuite les personnes vivant avec leurs parents.

5.2.7.4 Comportement lors de la sortie nocturne

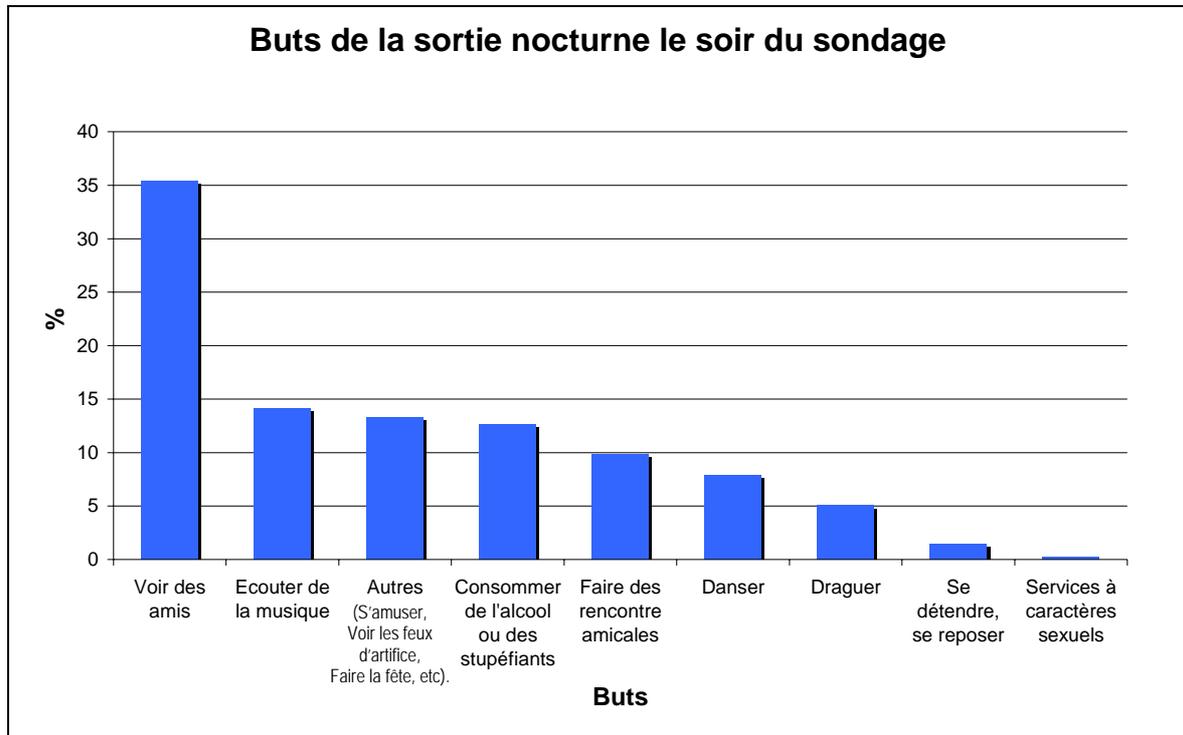


Figure 20: Graphique des buts de sortie le soir du sondage

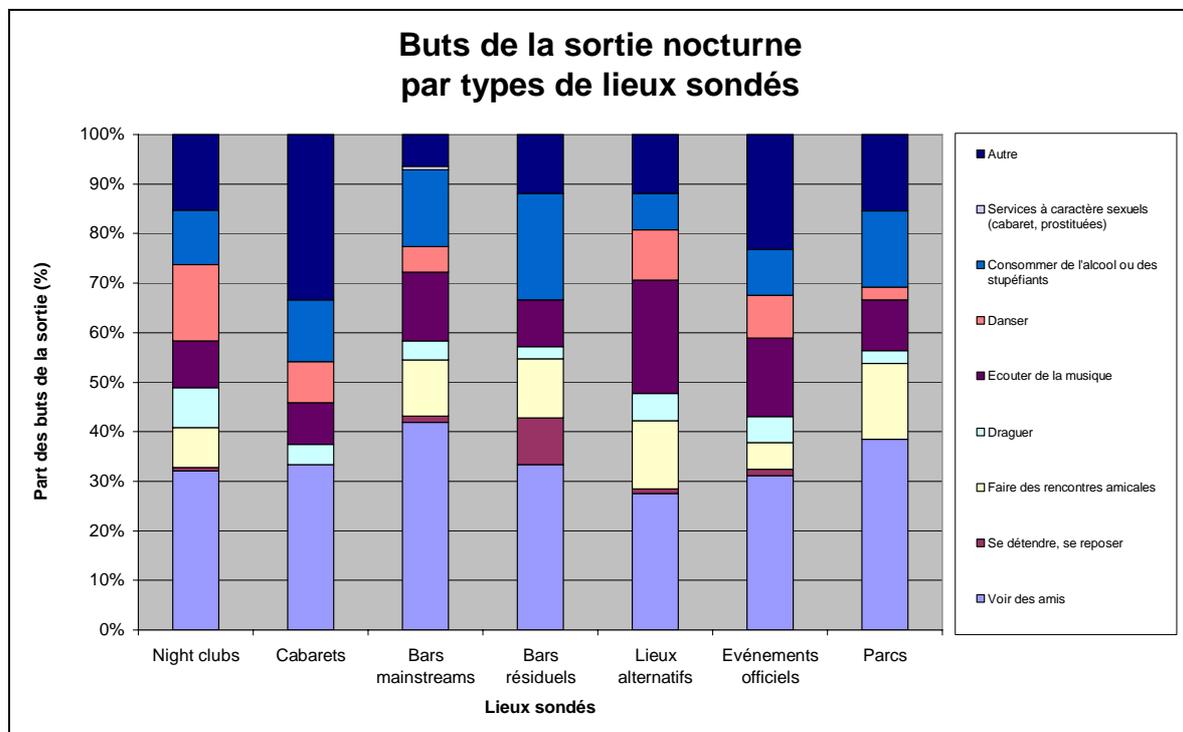


Figure 21: Graphique des buts de la sortie par types de lieux sondés

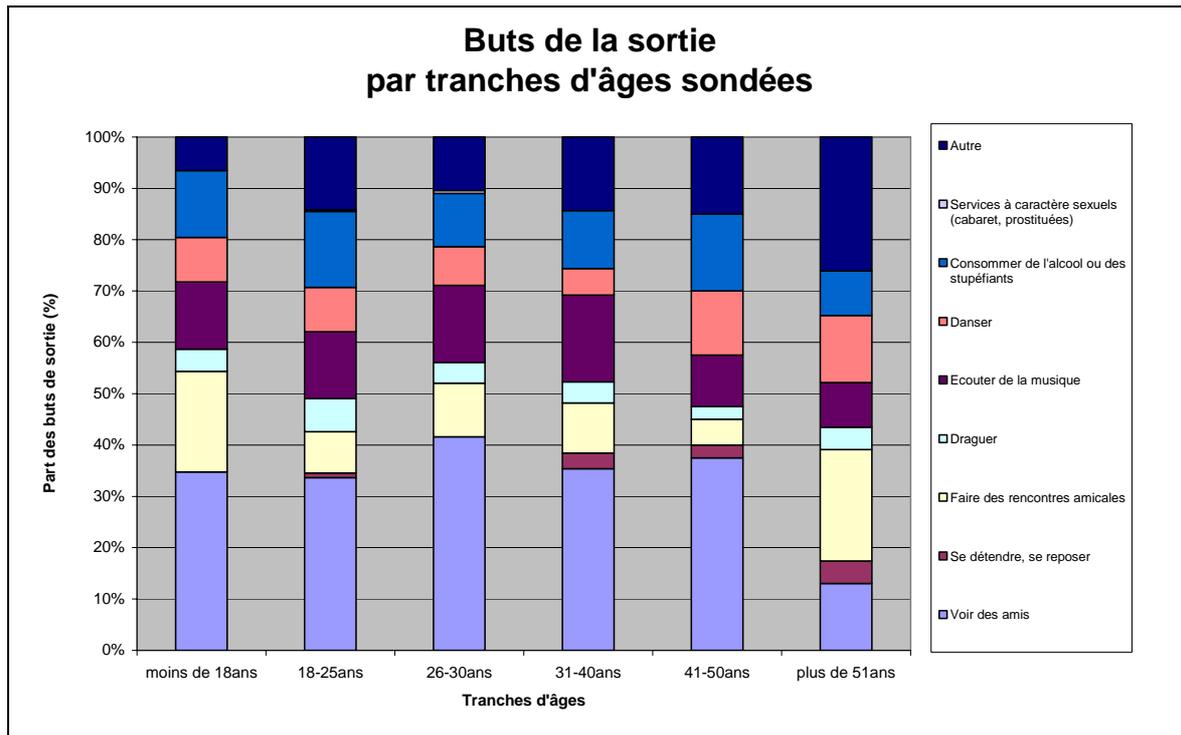


Figure 22: Graphique des buts de la sortie par tranches d'âges

Les noctambules sondés ont, pour une majorité, exprimé une volonté de sortie en priorité liée à la dimension sociale que la vie nocturne offre (Figure 20). Ils sortent pour voir des amis (plus de 35% des sondés), tout types de lieux confondus (Figure 21). Viennent au second plan l'envie d'écouter de la musique et de consommer de l'alcool ou des stupéfiants. La réponse « autre » fut exprimée principalement pour préciser que les noctambules étaient présents pour « s'amuser » et « faire la fête ».

Si l'on observe la répartition des buts de sortie par tranches d'âges, les plus de 51 ans manifestent une volonté plus prononcée pour la rencontre amicale que le reste des tranches d'âge. Il faut noter que « se reposer, se détendre » et « draguer » sont très peu ressortis des raisons principales de sortie.

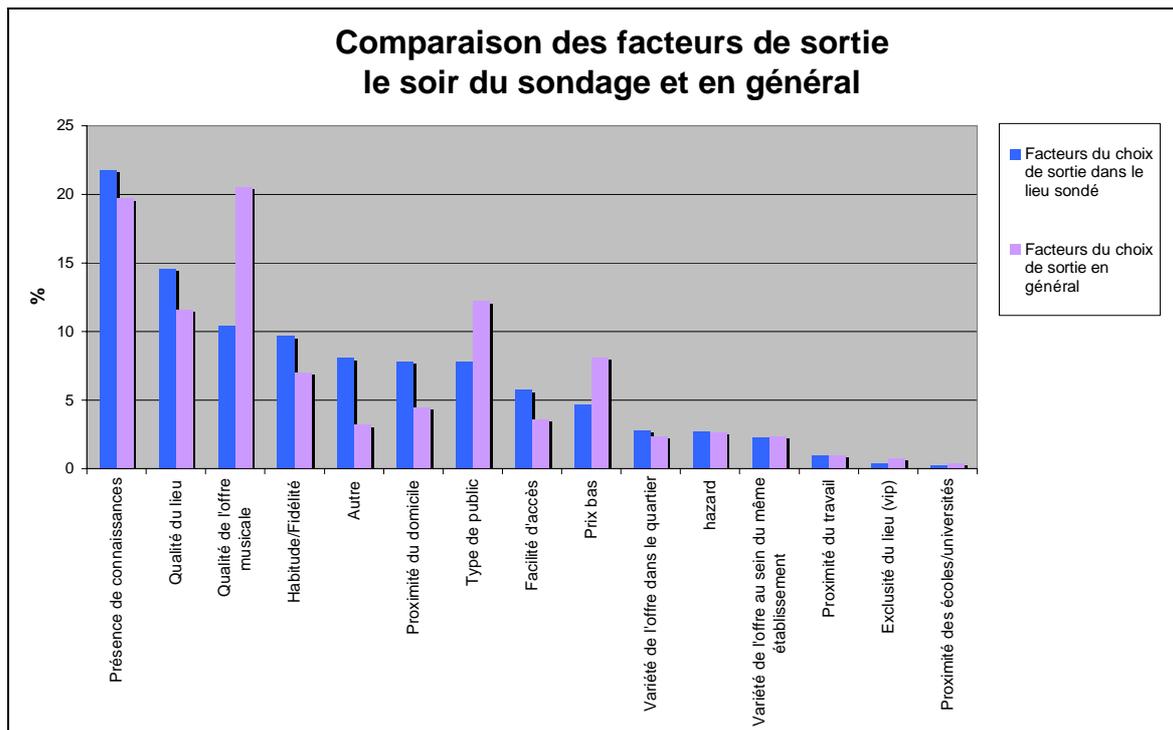


Figure 23: Graphique comparant les facteurs de sortie dans le lieu sondé et les facteurs motivant généralement les choix de sortie

Le graphique ci-dessus compare les facteurs de sortie dans le lieu sondé et les facteurs orientant généralement le choix de sortie dans un lieu nocturne. On remarque certes une même tendance de la courbe, mais trois facteurs expriment un désaccord entre les facteurs déterminants lors du sondage et ceux en général (Qualité de l'offre musicale, Type de public et Prix bas). Ceci peut s'expliquer dans le cadre de l'offre musicale, hypothétiquement, par le fait que les noctambules ont des attentes principalement en termes de qualité de l'offre musicale qui ne sont pas satisfaites. Une autre hypothèse serait qu'ils éprouvent le besoin de répondre cela pour justifier un but d'enrichissement culturel au travers d'une quête de la qualité de l'offre musicale, exprimé sous l'effet de la *désirabilité sociale*.

Une fois de plus, le besoin de sociabilité ressort au travers d'une majorité de réponses liées à la présence de connaissances. Ceci est aussi soulevé au travers des réponses obtenues par types de lieux (Figure 24). Bien que le premier facteur soit quasiment unanime, le deuxième et le troisième facteur présentent des caractéristiques différentes selon le type de lieu : par exemple, les personnes rencontrées dans des bars résiduels sortent pour des raisons sociales mais la proximité au domicile domine la qualité du lieu.

Facteurs principaux de sortie le jour du sondage par de types de lieux

	facteur 1		facteur 2		facteur 3	
Night clubs	Habitude/Fidélité	14.5%	Type de public	14.5%	Qualité du lieu	12.2%
Cabarets	Présence de connaissances	17.6%	Qualité du lieu	11.8%	hasard	11.8%
Bars mainstreams	Présence de connaissances	23.8%	Qualité du lieu	15.5%	Habitude/Fidélité	10.7%
Bars résiduels	Présence de connaissances	27.7%	Proximité du domicile	19.1%	Habitude/Fidélité	17.0%
Lieux alternatifs	Présence de connaissances	23.4%	Qualité de l'offre musicale	16.8%	Qualité du lieu	14.0%
Evénements officiels	Présence de connaissances	23.5%	Qualité de l'offre musicale	18.4%	Qualité du lieu	14.7%
Parcs	Qualité du lieu	30.2%	Présence de connaissances	23.3%	Proximité du domicile	11.6%

Figure 24: Tableau décrivant les trois facteurs principaux orientant le choix de sortie par types de lieux

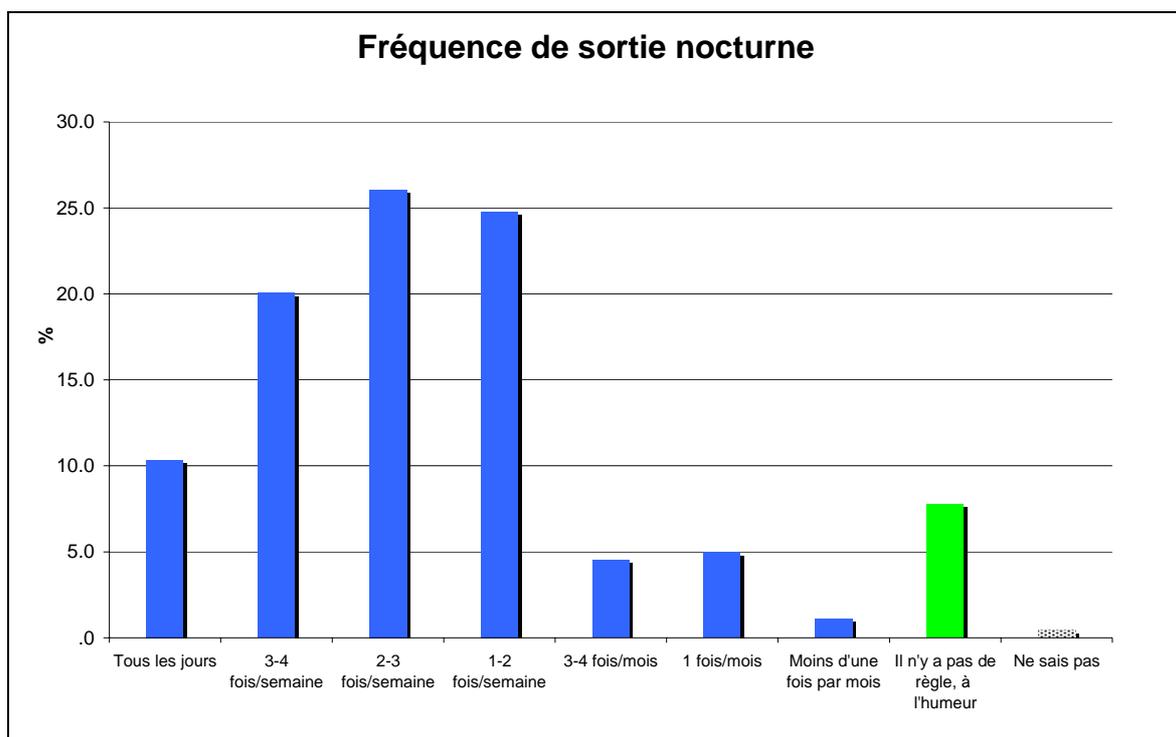


Figure 25: Graphique de la fréquence de sortie

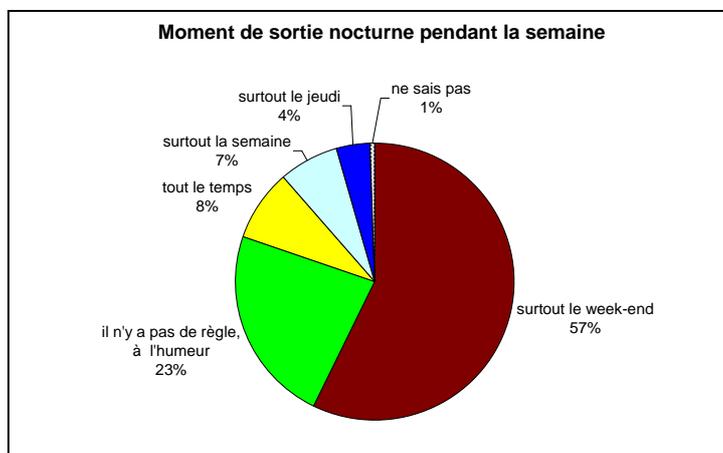


Figure 26: Graphique de la répartition des moments de sortie nocturne hebdomadaire

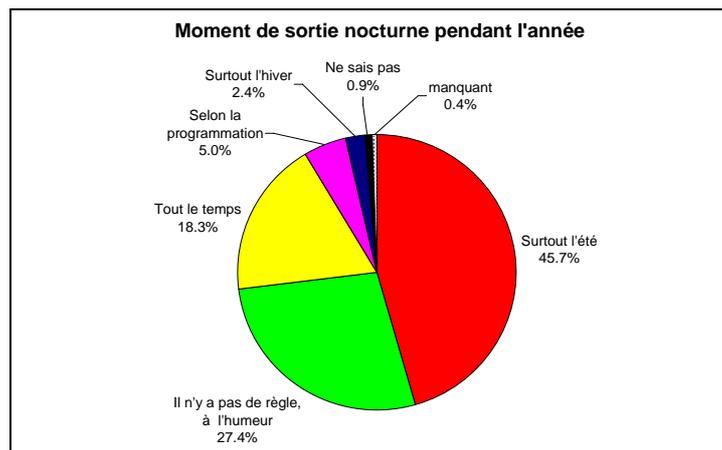


Figure 27: Graphique de la répartition des moments de sortie nocturne annuelle

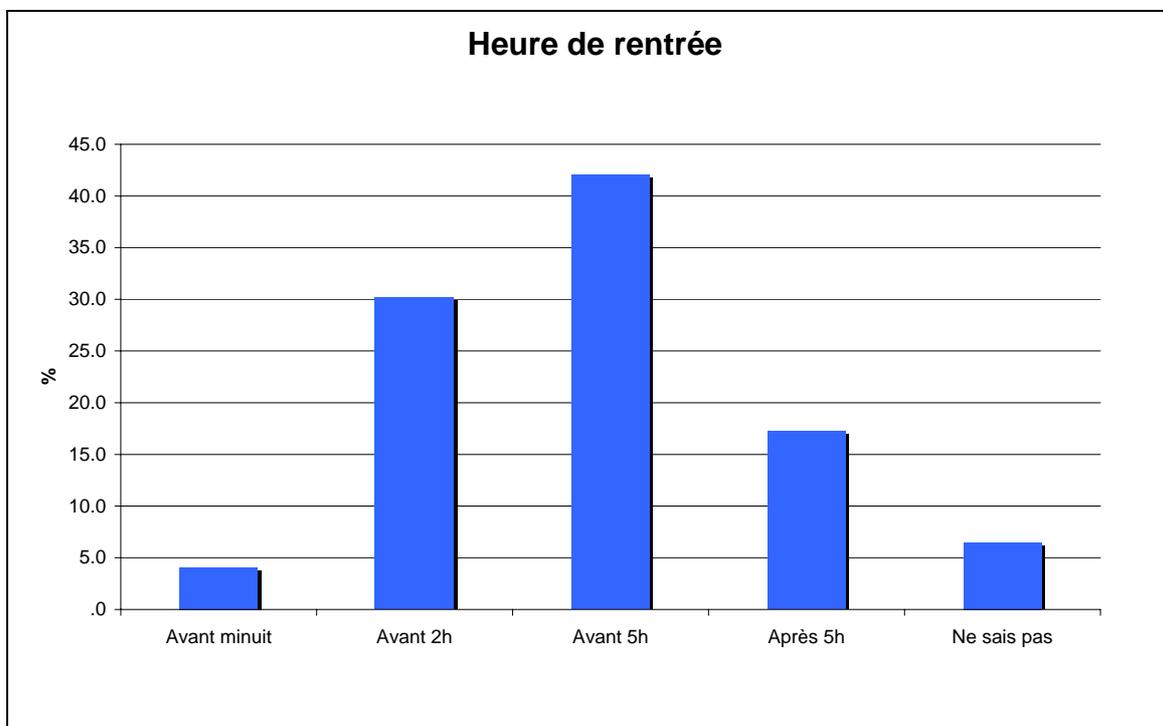


Figure 28: Graphique des heures de rentrée moyenne après une sortie nocturne

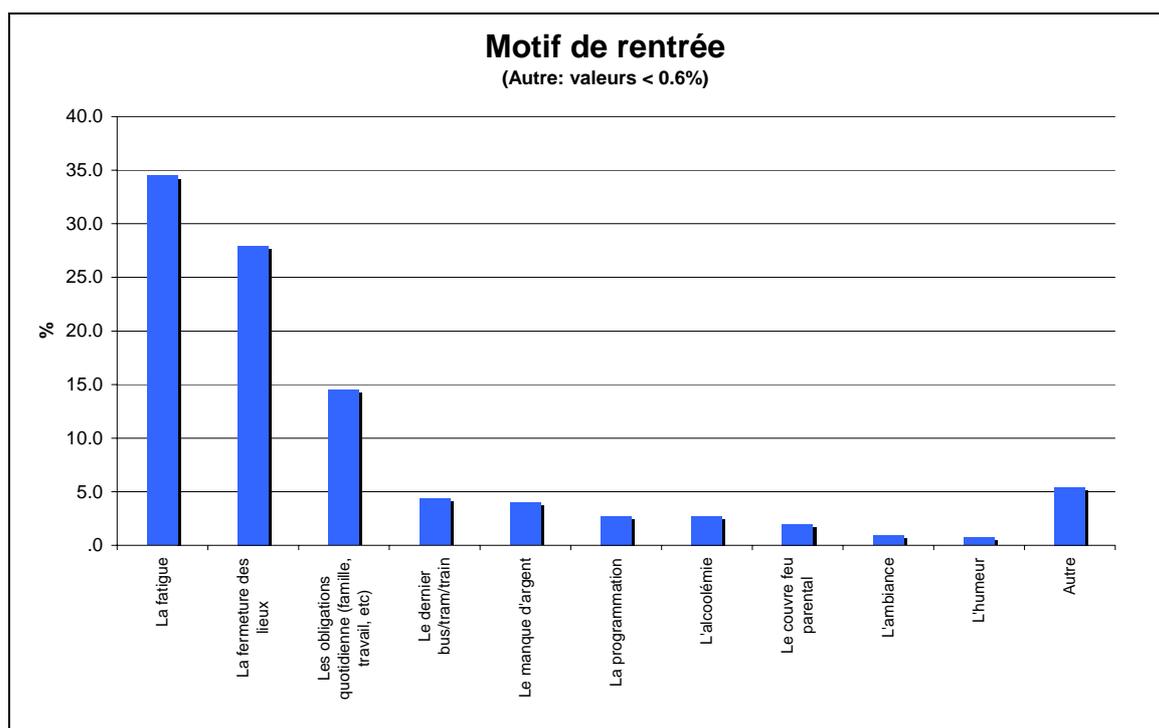


Figure 29: Graphique des motifs de rentrée après une sortie nocturne

Dans le graphique des motifs de rentrée (Figure 29), deux facteurs ressortent dans la majorité des réponses données. Tout d'abord, le facteur déterminant quant à la durée de l'activité nocturne est le degré de fatigue, qui reste personnel et particulier à chacun, et pour une même personne peut évidemment varier. Ensuite, et ce qui est plus intéressant dans la perceptive de cette étude, les personnes sondées ressentent la fermeture des lieux comme élément influençant leur rentrée.

5.2.7.5 Satisfaction du milieu nocturne

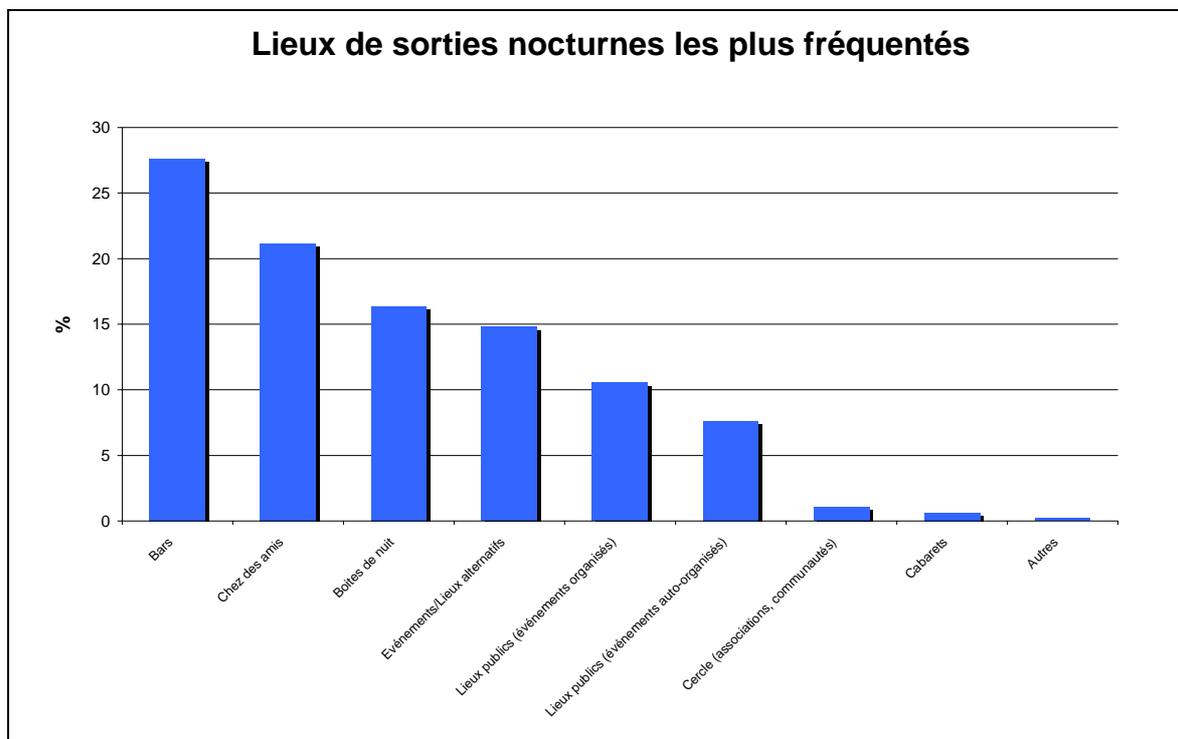


Figure 30: Graphique des types de lieux de sortie nocturne les plus fréquentés

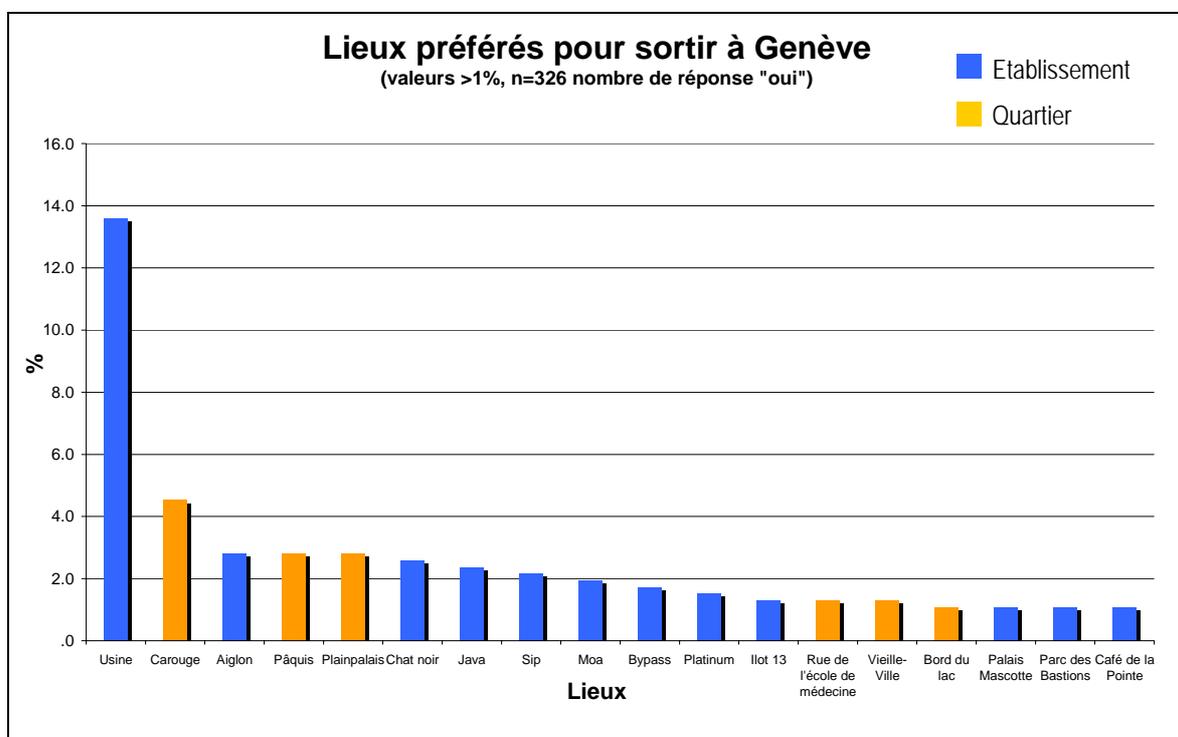


Figure 31: Graphique des lieux de sortie préférés à Genève des noctambules

Du point de vue de la fréquentation des lieux nocturne (Figure 30), les bars restent les endroits les plus courus avec plus de 25% des sondés.

Quant au lieu préféré pour sortir à Genève (Figure 31), les réponses étaient très variées, mais une constatation est tout de même frappante : parmi les 70% des personnes sondées ayant répondu à cette question, 13.6% se sont prononcées en faveur de l'*Usine*. Le reste des réponses concernaient majoritairement des établissements divers (plus de 50%), les quartiers représentaient 17.5% (principalement Carouge, Plainpalais, Pâquis) des réponses, et enfin les événements n'ont été que très peu cités.

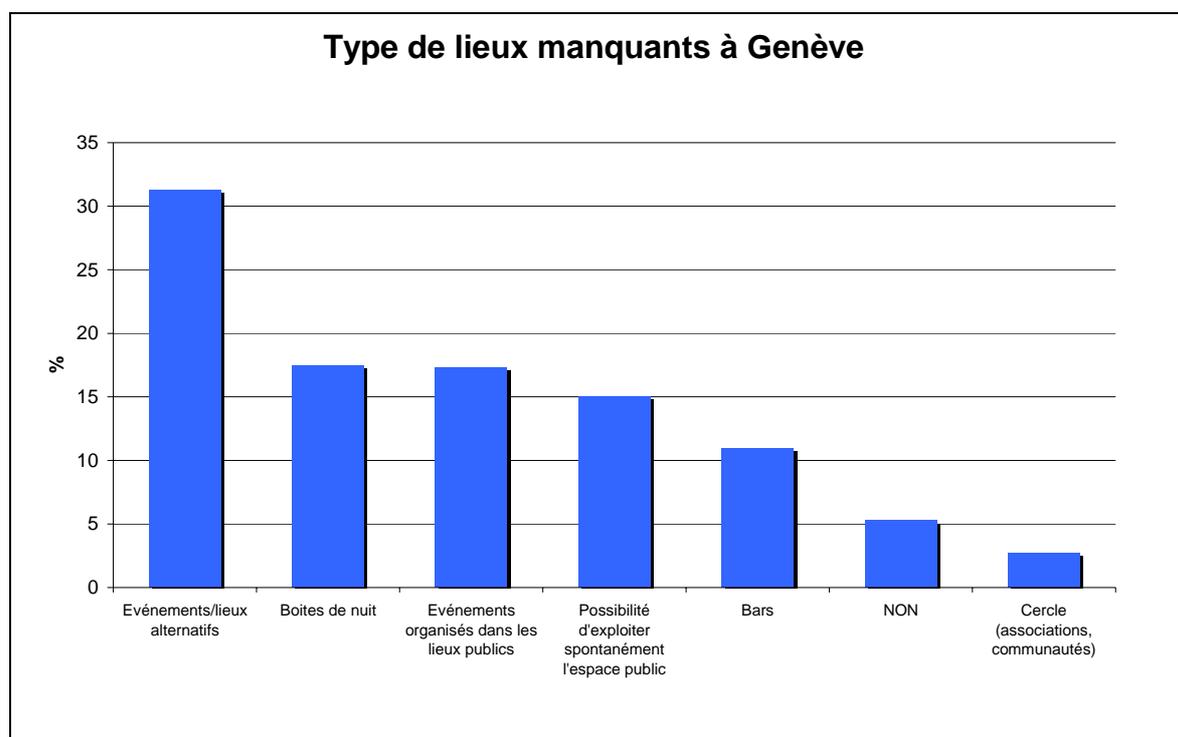


Figure 32: Graphique des types de lieux manquants à Genève

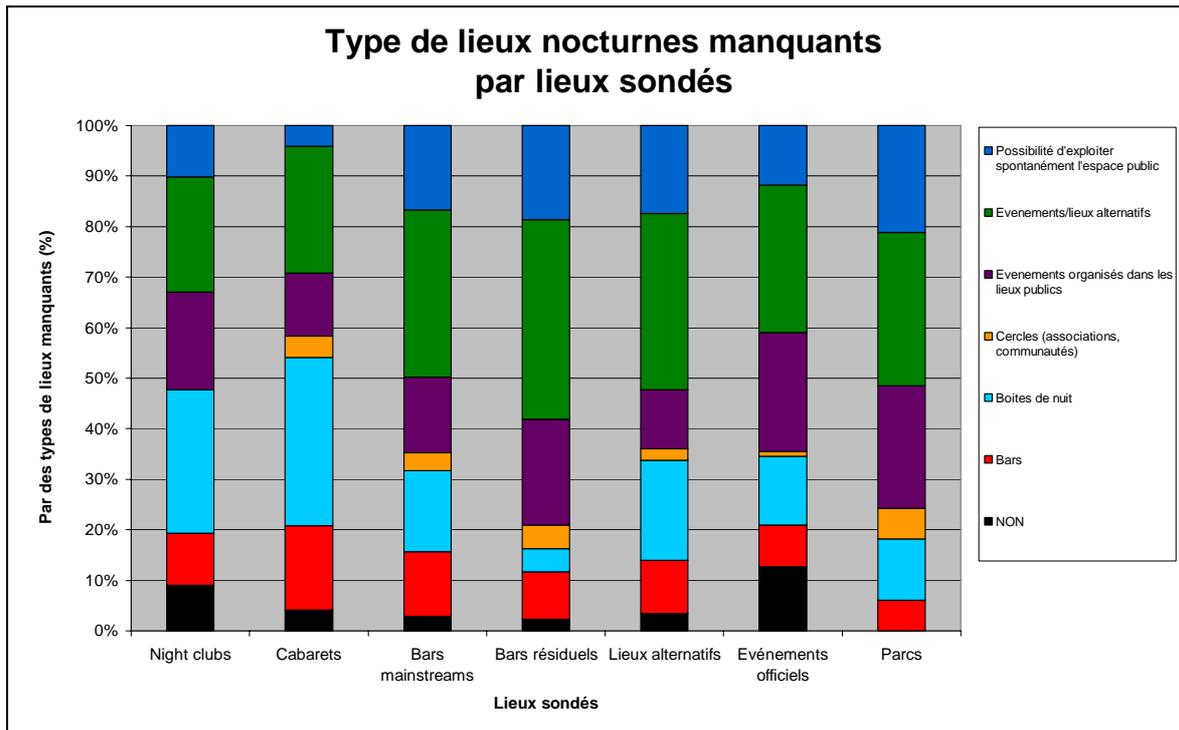


Figure 33: Graphique des types de lieux manquants selon les noctambules par types de lieux

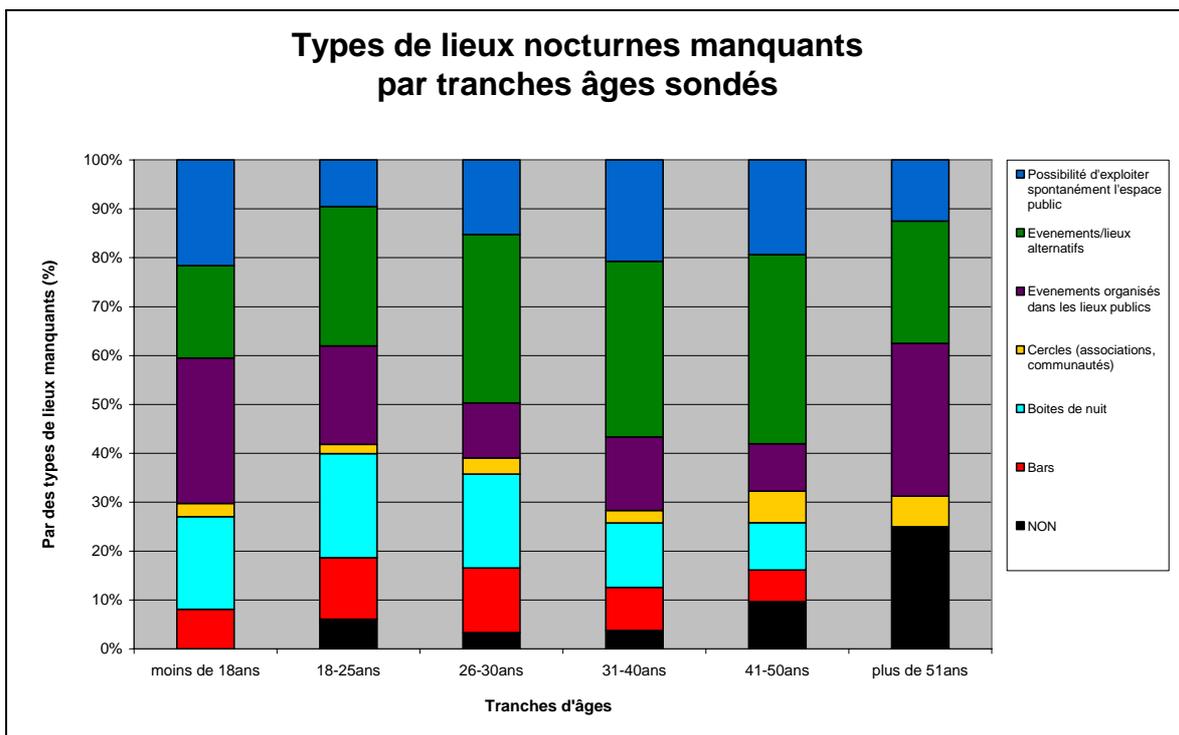


Figure 34: Graphique des types de lieux manquants selon les noctambules sondés par tranches d'âges

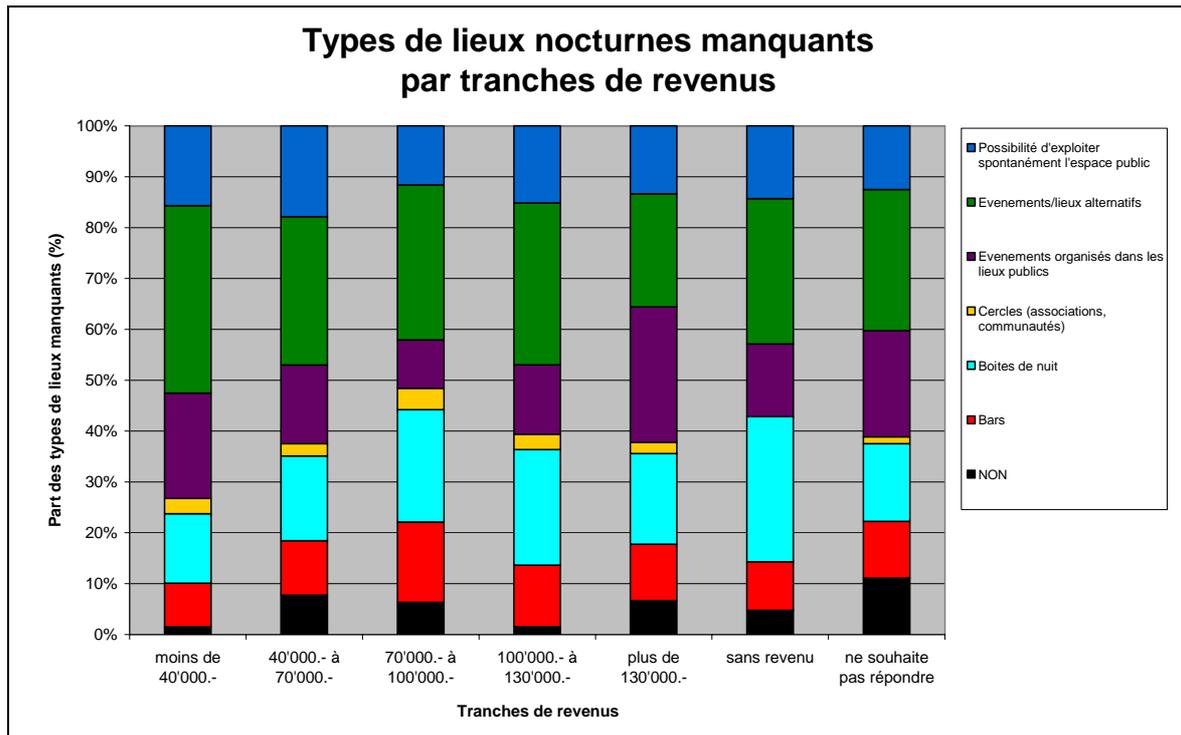


Figure 35: Graphique des types de lieux manquants selon les noctambules sondés par tranches de revenus

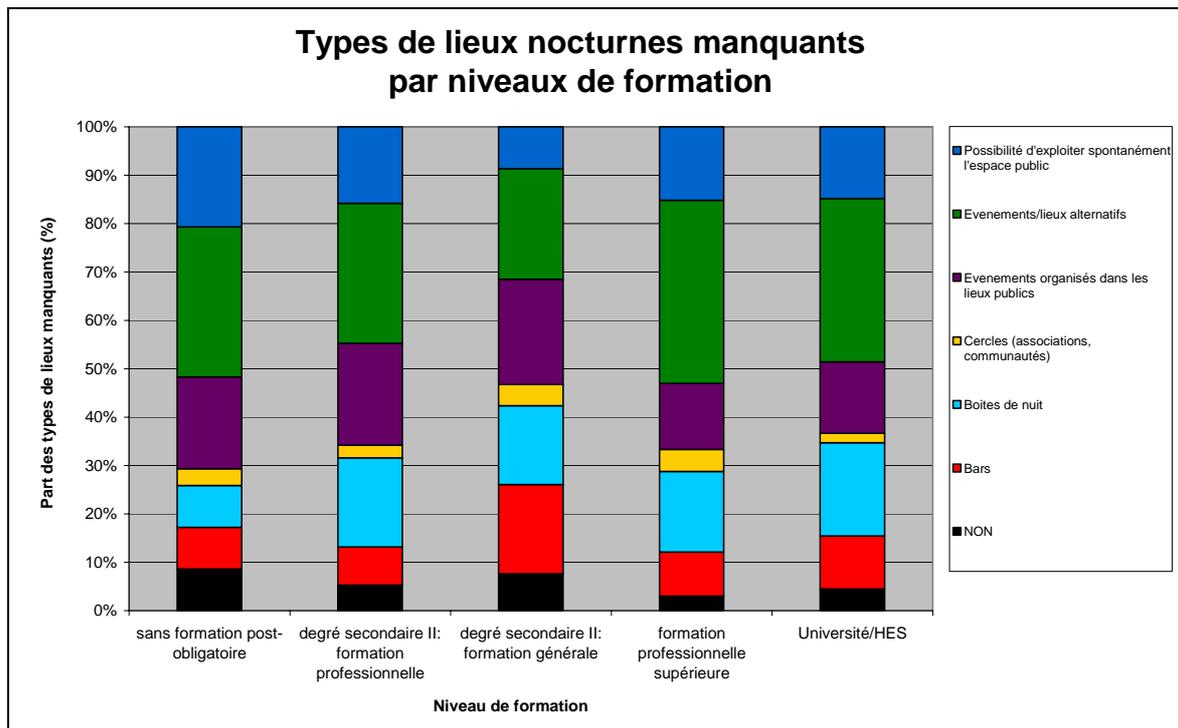


Figure 36: Graphique du type de lieux manquants selon les noctambules sondés par niveaux de formation

Sur la question des lieux manquants, les événements/lieux alternatifs sont ressortis comme étant le type de lieu qui manque le plus à Genève (31.5 %) (Figure 32). Les boîtes de nuit, les événements organisés dans les lieux publics et les possibilités de d'exploiter spontanément l'espace public présentent quant à eux une valeur

semblable, oscillant autour de 15 % des sondés. Nous soulevons par ailleurs la faible proportion de « non » répondu (6%).

Si l'on regarde plus en profondeur, selon les catégories de lieux sondés et selon les catégories socio-économiques des noctambules sondés, nous pouvons soulever quelques tendances :

- La population sondée dans les *Night-clubs* et le *Cabaret* réclame plus de boîtes de nuit.
- Indépendamment de la tranche d'âge et de la tranche de revenus, les lieux alternatifs restent le type de lieu le plus manquants pour la population de sondés, toute proportions gardées.
- La proportion de « non » est plus importante chez les personnes de plus de 51 ans.

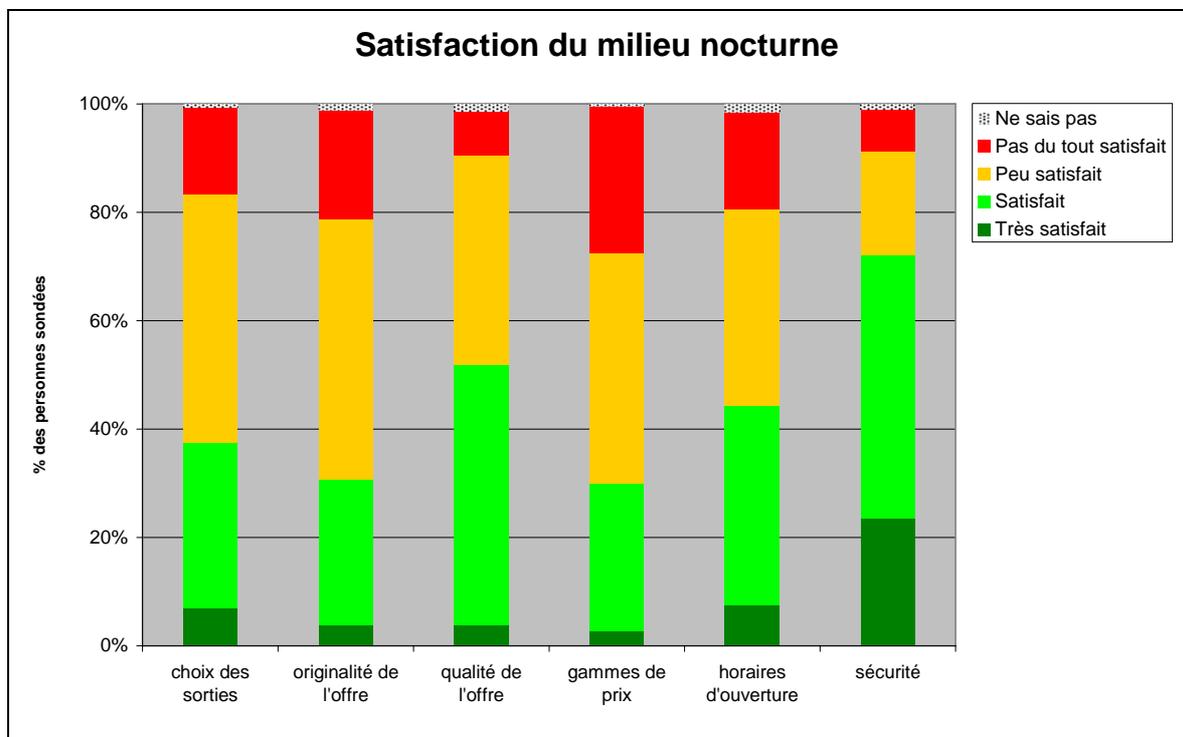


Figure 37: Graphique de la satisfaction du milieu nocturne

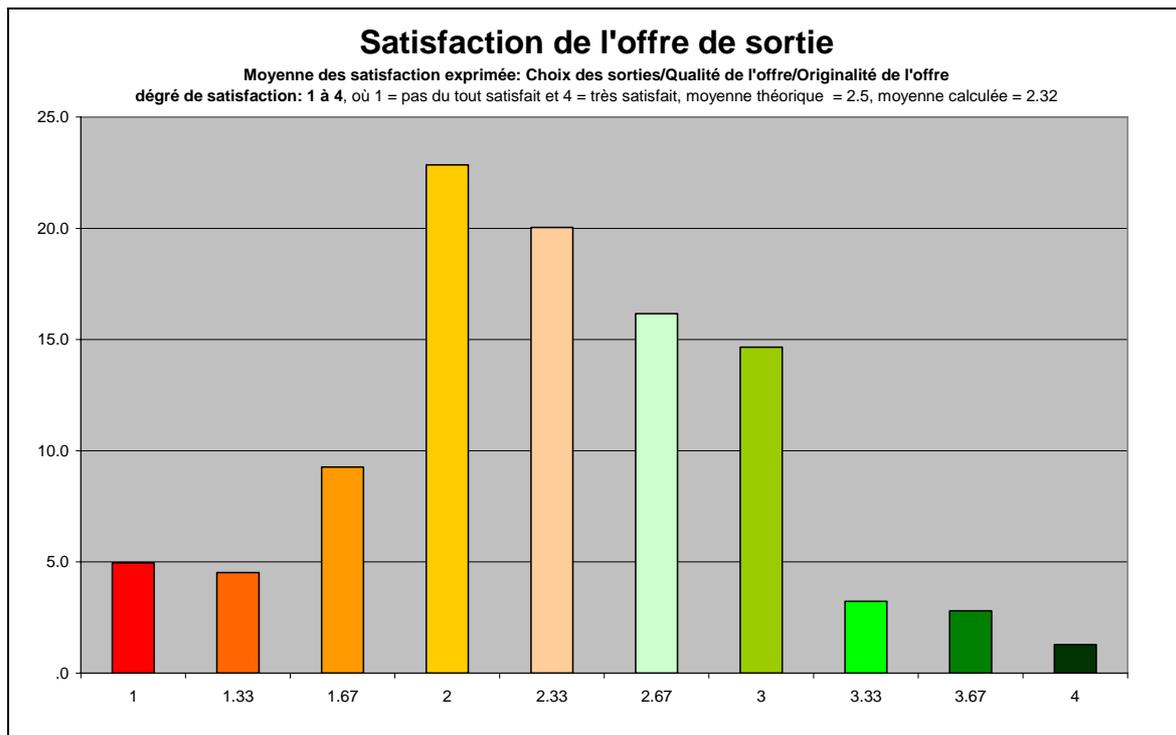


Figure 38: Graphique de la satisfaction moyenne de l'offre de sortie

(Moyenne des satisfactions exprimées pour le choix des sorties, la qualité de l'offre et l'originalité)

D'un point de vue général, la satisfaction des sondés quant au milieu nocturne (Figure 37) est médiocre. Le pourcentage de « satisfaits / très satisfaits » n'atteignant pour la plupart des questions pas la barre des 50%. Les gammes de prix et l'originalité de l'offre semblent répondre le moins à la satisfaction des noctambules avec moins de 30% de satisfaits. Les deux variables qui font exception à ce constat sont la qualité de l'offre, mais surtout la sécurité qui a été jugée à plus de 70% de réponses satisfaisantes ou très satisfaisantes.

Le graphique de la figure 38 représente une note globale de la satisfaction de l'offre, agrégée à partir des réponses concernant le choix des sorties, la qualité de l'offre et son originalité. Ainsi, la note « 1 » a été attribuée aux réponses des « pas du tout satisfait » et la note « 4 » aux réponses « très satisfait ». Alors que la moyenne théorique s'établit à 2.5, la moyenne observée n'atteint que 2.32, ceci montrant un sentiment général de faible satisfaction.

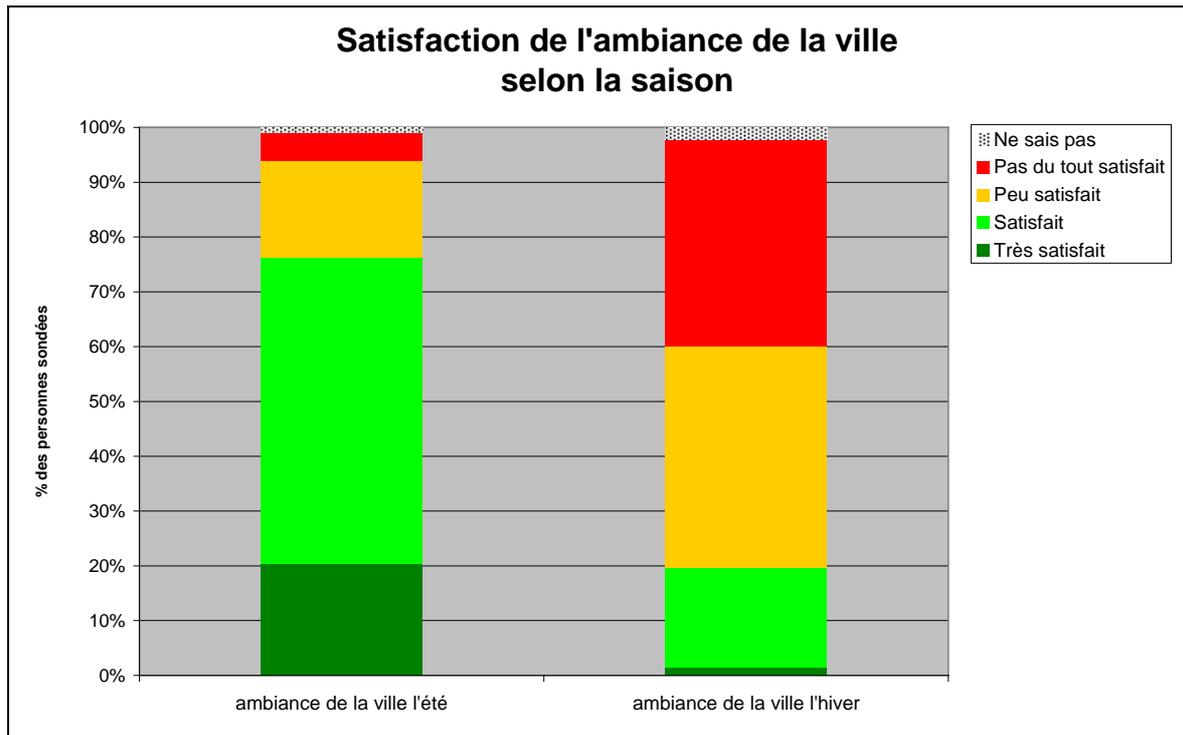


Figure 39: Graphique de la satisfaction de l'ambiance de la ville en été et en hiver

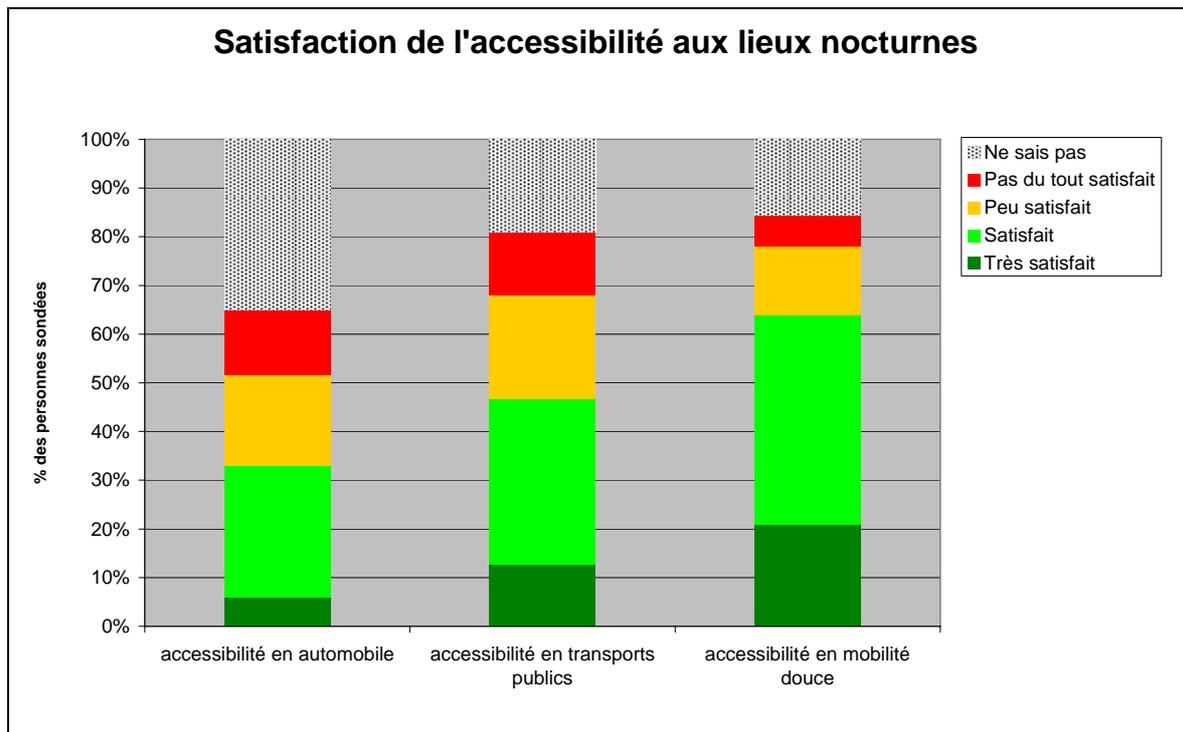


Figure 40: Graphique de la satisfaction de l'accessibilité aux lieux nocturnes (en automobiles, transports publics et mobilité douce)

La satisfaction de l'ambiance de la ville reflète une tendance extrêmement marquée, les sondés affirmant une nette déception quant à l'ambiance de la ville l'hiver et un degré de satisfaction élevé concernant l'ambiance de la ville l'été. Enfin, concernant la satisfaction liée à l'accessibilité (Figure 40), plus de 60% sont

satisfaits de l'accessibilité en mobilité douce. Le degré de satisfaction quant à l'accessibilité en automobile ne présente quant à lui pas de tendance remarquable.

5.2.7.6 Profils de noctambules

Au travers des résultats du questionnaire de l'enquête sur les usagers de la nuit, il nous est apparu peu pertinent d'élaborer une classification des types de noctambules. Il serait peu judicieux de vouloir catégoriser les usagers de la nuit dans une démarche peut-être trop réductrice à la vue de nos résultats. Statistiquement, l'information ne nous dirait rien de pertinent. Par contre, les graphiques intégrant les différentes catégories de sondés par types de lieux nous montrent une certaine mixité des catégories socio-économiques dans les lieux sondés. Certains lieux sont certes plus enclins à attirer plus une tranche d'âge qu'une autre, mais ceci est souvent dû à la programmation proposée, les Night-clubs sont plus couru par les 18-25 ans que les bars résiduels par exemple.

L'analyse du degré de satisfaction du milieu nocturne selon les tranches d'âges et le type de lieu sondé montre tout de même quelques tendances :

- L'**ambiance de la ville l'hiver** est jugée peu satisfaisante pour la moyenne des tranches d'âges, mais les individus sondés dans les **Night-clubs** sondés sont plus indulgents en la qualifiant de satisfaisante à 30%
- Le **choix des sorties** est mal noté par plus de 60% des personnes entre 18-50 ans, les plus **jeunes** et les plus **âgés** sont plus réservés sur la question (50%).
Les réponses enregistrées sont identiques dans tous les lieux puisque 60 % des sondés le juge peu satisfaisant
- L'**originalité de l'offre** est mal notée par les **18-40 ans**.
Tous les types de lieux s'accordent sur la faible originalité de l'offre.
- La **qualité de l'offre sortie** est jugée moyennement satisfaisante par toutes les tranches d'âge, bien que les individus sondés dans les **Night-club** la juge positivement à près de 60%.
- Les **gammes de prix proposées** sont jugées peu satisfaisantes par les **18-50 ans**.
- L'**accessibilité en automobile** est un sujet non discuté par 30-40% des sondés, les individus sondés dans les bars **résiduels et les lieux alternatifs** ne portent pas d'avis pour plus de 50%.
- La **mobilité douce** est jugée unanimement positive par toutes les tranches d'âges, et particulièrement par les **bars résiduels** (90%).

5.3 Approche « producteurs » : entretiens semi directif

5.3.1 *Méthodologie d'entretiens*

Les producteurs et régulateurs ont été approchés par une méthode qualitative d'enquête qui consistait en une série d'entretiens semi directifs visant à comprendre les rôles et les problématiques rencontrés par ceux-ci.

Nous avons planifié nos entretiens autour de quatre questions principales pour les régulateurs et 5 questions principales pour les producteurs, dans un souci de centrer les propos et ne pas perdre l'interlocuteur dans une liste d'interrogations trop longue. Le but était d'obtenir des entretiens comparables dans les thèmes abordés afin de faciliter une potentielle lecture croisée. Il a été posé les mêmes questions pour chaque producteur et pour chaque régulateur.

Nous avons définis quatre domaines pour la conduite de nos entretiens :

- Expérience du monde de la nuit et motivations liées à cette activité
- Spécificités de la nuit genevoises : difficultés/facilités spécifiques au contexte genevois
- Satisfaction (législation, contexte économique, contexte social)
- Propositions

La sélection des personnes dans le cadre de ces entretiens s'est faite à partir de la typologie des lieux choisis pour cette enquête. Nous avons fait en sorte que toutes les catégories soient représentées et que la personne en question soit représentative de sa catégorie. Cette liste a été soumise à l'approbation du mandataire. Contrairement au questionnaire pour les noctambules, ces entretiens se déroulaient pendant la journée. Etant donné qu'il s'agit d'un entretien semi directif, la méthode était de laisser parler la personne, sans l'interrompre. L'entretien durait entre trente minutes et deux heures. Afin de réduire l'effet de l'anxiété de nos sujets, nous avons laissé le choix du lieu à la personne répondant aux questions. Ceci garantissait également une aisance et une liberté de parole pour l'interlocuteur.

Types de producteurs identifiés :

- Gérant de Night-club
- Gérant de Cabaret
- Gérant de Bar résiduel
- Gérant de Bar mainframe
- Gérant de Lieux alternatifs
- Organisateur d'événements officiels

Nom	Prénom	Etablissement/Organisation	Fonction
Aparicio	Angel	Bypass	Directeur Gérant de Night-club
Jeanmaire	Philippe	Moa club	Directeur Gérant de Night-club
Dorsaz/Soudan/Joye	Emma/Jérôme/André	Festival Electron	Coordinateurs de l'Association Headfund Organisateur d'événements officiels
Solenthaler	Mathias	Motel Campo	Co-directeur Gérant de Lieux alternatifs
Schlechten	Albane	Usine	Permanente Gérant de Lieux alternatifs
Le Blévenec	Roland	Chat noir	Direction et programmation Gérant de Night-club
Bolay	Alain	Moulin Rouge	Directeur Gérant de Cabaret
Bertossa	Sébastien	Le Scandale	Directeur Gérant de Bar mainstream
Schlemmer	Jean-François	Palais Mascotte	Directeur Gérant de Cabaret
Crowdpleaser		Lieux alternatifs	Dj et producteur de soirées

Notes: Certains producteurs interrogés n'ont pas désiré que leurs propos soient retranscrits. D'autres n'ont pas désiré être interrogés pour des raisons de disponibilité.

Producteurs : Questions directrices

<p>1. Quelle est votre occupation professionnelle ? Bref historique, depuis quand faites vous cela ? Pourquoi avez-vous choisi cette occupation ? Qu'est-ce qui vous ferait arrêter ? Qu'est-ce qui vous fait continuer ?</p> <p>2. Quelles sont les spécificités de la nuit genevoise ? Y a-t-il des difficultés/facilités spécifiques à Genève ?</p> <p>3. Comment jugez-vous/Quelle est votre degré de satisfaction vis-à-vis : -De la législation en place (autorisation, horaires,...) ? -Du contexte économique (prix, foncier, taxe...) ? -Du contexte social (voisinage, ...) ?</p> <p>4. Si vous pouviez changer quelque chose, laquelle serait-elle ?</p> <p>5. Que représente la vie nocturne pour vous ?</p>
--

Types de régulateurs identifiés :

- Politique/législatif
- Service du Commerce de la République et Canton de Genève
- Sécurité et médiation

Nom	Prénom	Institution/Organisation	Fonction
-*	-*	Service du Commerce de la République et Canton de Genève	Cadre
-*	-*	Gendarmerie d'un poste de centre-ville	Ilotier
Hohl	Frédéric	Commission Judiciaire et Police du Grand-conseil	Président de commission

* Pour des raisons de réserve, les noms et prénoms des fonctionnaires interrogés ne sont pas publiés ici.

Régulateurs : Questions directrices

<p>1. Quelle est votre occupation professionnelle ? Bref historique, depuis quand faites vous cela ?</p> <p>1.1 Quel est votre rapport à la nuit genevoise/au monde de la nuit ?</p> <p>1.2 Quelles spécificités se dégagent de la nuit genevoise ?</p> <p>1.3 Pensez-vous que la nuit/les activités nocturnes fonctionne (nt) bien ? pourquoi ?</p> <p>2. Quelles problématiques se dégagent de la nuit genevoise...</p> <p>-En terme d'horaires ?</p> <p>-De taxation ?</p> <p>-De nuisances ?</p> <p>-De sécurité ?</p> <p>3. Si vous pouviez prendre une/des mesure(s), la/lesquelle(s) serai(en)t-elle ?</p> <p>4. Que représente la vie nocturne pour vous ?</p>
--

5.3.2 Résultats de l'enquête auprès des producteurs et régulateurs

Certaines problématiques récurrentes se sont dégagées des entretiens réalisés auprès des producteurs que nous avons regroupés ici selon les thèmes qui sont revenus le plus fréquemment. Les citations brutes des producteurs illustrant les thèmes identifiés ont été retirées de la version publique du rapport pour des raisons de confidentialité.

5.3.2.1 Rapport qualité/quantité de l'offre de sortie nocturne

Les personnes interviewées relèvent en majorité qu'il est commun d'entendre le public se plaindre du peu de lieux de sortie nocturne existants. Paradoxalement, il existe, selon eux, des lieux à profusion si l'on considère la taille de la ville. Ainsi le chiffre de 4'200 manifestations autorisées par année selon la Loi sur les Spectacles et

Divertissements (LSD) est avancé. Le problème se situe au niveau du choix et de l'offre et de l'originalité. L'offre tendrait plutôt vers une uniformisation et une banalisation. Les possibilités se réduisent à des établissements prenant peu de risque au niveau de la programmation, que ce soit au niveau des boîtes de nuit ou au niveau des bars.

5.3.2.2 Amateurisme

Avec l'augmentation du nombre d'établissement, les interrogés relèvent un certain amateurisme dans la profession, conduisant à un renouvellement rapide des exploitants de certains lieux. Cette constatation est certainement à mettre en relation avec l'abandon de la clause du besoin, la multiplication des lieux et la forte concurrence qui rendent périlleuse la gestion des lieux de nuit.

5.3.2.3 Polarité de la scène genevoise

La polarité de la scène genevoise entre les boîtes de nuit de « haut standing », aux tarifs très élevés que ce soit au niveau des boissons, des entrées ou des codes vestimentaires, et des lieux plus accessibles est souvent citée. La question du manque d'endroits plus modestes en terme de capacité de public ou en termes de prix est également largement abordée, et mise en relation avec l'augmentation des pratiques de soirées auto-organisées dans les espaces publics, qui souvent conviennent peu au voisinage. Une certaine ségrégation exagérée des noctambules par leurs capacités financières, laissant peu de choix de sortie aux petits revenus et les plus jeunes noctambules est identifiée par les producteurs et régulateurs. Enfin, un certain manque de connaissance et de compréhension mutuelle des différents pôles et types de noctambules est regretté.

5.3.2.4 L'espace - situation immobilière et charges

Quel que soit le type d'établissement, la catégorie à laquelle il appartient, ou le public qui le fréquente, le loyer est une difficulté pour presque tous les producteurs interrogés. Selon les moyens de la clientèle, le prix du loyer va se répercuter sur le prix des boissons et/ou d'entrée, avec une forte pression sur le chiffre d'affaire à réaliser, certains producteurs évoquant un ratio de 1 à 10 entre le loyer à payer et le chiffre d'affaire.

Toutefois, pour beaucoup, cette option n'est pas envisageable, surtout lorsqu'on aborde la question de l'engagement culturel. Une frustration face à ces espaces vides dans une ville où le mètre carré coûte si cher a

souvent été exprimée, ainsi qu'un certain manque de protection de l'exploitant face aux acteurs immobiliers et notamment les régies. Dans ce cadre, la question de la possibilité d'exploiter des lieux de zone industrielle est notamment abordée, avec un sentiment de flou sur les conditions de mise en œuvre de cette possibilité.

5.3.2.5 Multiplication des normes

Pour les tenanciers des établissements de deuxième partie de soirée (cabarets et discothèques), le problème des normes de sécurité est apparu. Les coûts liés à ces mises aux normes sont cités face à la concurrence de certains bars n'y étant pas soumis et qui pratiquent des after.

Il existe également chez les producteurs un sentiment d'incertitude et de vulnérabilité face à la mise en application perçue comme variable des normes aux établissements par l'Etat.

5.3.2.6 Horaires - nuisances sonores

Pour les tenanciers, les horaires peuvent être perçus comme problématiques. Ils sont parfois vécus comme un frein financier. Cet élément du manque à gagner apparaît encore de manière plus évidente lorsque l'on parle des établissements ouverts toute la nuit et qui font la majorité de leur chiffre d'affaires après la fermeture des bars, constituant ainsi un créneau horaire assez restreint.

Etonnement, la question des horaires est souvent affiliée à la problématique des nuisances sonores, car ce sont les heures de fermeture qui semblent poser le plus problème. L'idée selon laquelle ceux qui se plaignent sont plus entendus que ceux qui s'amuse est souvent évoquée. La question de la fumée est apparue, pas sur le fond, mais comme un facteur aggravant des nuisances. Certains producteurs rappellent que la vie en ville n'est justement pas celle de la campagne, et qu'elle possède des avantages et des inconvénients : la proximité du centre, des nœuds de transports publics et des principaux centres d'activités font partie de ces avantages, alors que le bruit généré par les activités nocturnes constitue un désavantage que les citoyens devraient pouvoir intégrer ou revoir leur choix de lieu de vie. A contrario, certains producteurs et régulateurs déplorent un certain manque d'éducation des noctambules qui ne facilite pas les relations avec le voisinage des établissements.

En matière de bruit, les producteurs évoquent plusieurs solutions: la délocalisation des activités de nuit dans les zones industrielles (il est à noter que ce mouvement est déjà entamé par des types de producteurs très différents: ByPass, Weetamix, Moa Club, Motel Campo), la création de "zones de nuit", plus de prévention auprès des noctambules, soit en définitive la mise en œuvre d'une politique du bruit qui se ferait en amont. Toutefois le principe de relocation des activités nocturnes en périphérie n'est pas perçue par tous les producteurs comme étant sans risque, celui d'une certaine « ghettoisation » de la vie nocturne étant identifié par certains.

Enfin, du côté des régulateurs, ceux-ci pointent du doigt le nombre croissant de plaintes face au bruit et à la tolérance à celui-ci de plus en plus limitée, et relève que la délivrance d'autorisations de manifestation constitue une protection nécessaire des producteurs face aux plaintes.

5.3.2.7 *Mythologie de la nuit - Sécurité*⁹

L'image de la nuit a été mentionnée par presque toutes les personnes avec qui nous avons eu des entretiens. Tout d'abord, la nuit est mal perçue car elle cristallise des activités "frivoles" ou inutiles. Elle s'oppose à la vie "normale" ou "honnête" de ceux qui dorment et travaillent. Les producteurs soulignent le décalage profond entre l'image légère véhiculée par les activités de nuit et la réalité des problématiques profondes et complexes qu'elles concentrent. Ce décalage rend leur travail difficile à légitimer.

Ils expriment ensuite leur vif mécontentement quant à la construction d'une image dangereuse de la nuit (criminalité, violence - les producteurs ne s'accordent pas quant au caractère "mafieux" de la vie nocturne genevoise). Il est intéressant de noter que cette image est en totale contradiction avec l'image peu sécurisante qui colle à la nuit. Cet élément est à croiser avec l'avis très positif exprimé par les noctambules quant à la sécurité de la nuit genevoise. Quant à la mauvaise image de la vie nocturne, une utilisation de ces activités pour promouvoir une ville jeune et dynamique par les autorités permettrait d'y remédier et par la même occasion serait un soutien, ouvrant ainsi la porte à des subventionnements privés. La vie nocturne est ainsi également décrite comme un baromètre de l'état moral de la ville, un indicateur de la liberté ou non des citoyens, de leur jovialité, leur convivialité, leur curiosité, et leur non-conformité.

⁹ Liste des réponses à la question « que représente la vie nocturne pour vous ? » à l'annexe n°9

5.3.2.8 *Événements ponctuels*

Les autorisations concernent plus particulièrement les organisateurs d'événements ponctuels. Ceux-ci expriment une relative satisfaction et s'accordent à dire que si la demande est formulée de manière raisonnable et respectant les normes en place, les autorisations sont aisées à obtenir. La difficulté réside réellement dans les accès aux lieux capables d'accueillir des événements ponctuels. Ils expriment leur mécontentement quant à l'infrastructure disponible pour plusieurs raisons :

- horaires en vigueur dans les salles
- prix de location
- volume des espaces, la taille de l'espace (trop grand)
- mauvaise insonorisation
- plus généralement, manque d'adaptation aux besoins contemporains

Cet élément est intéressant car il exprime un décalage entre le potentiel qui existe en ville (le chiffre de 4'200 autorisations par année a été articulé) et l'impossibilité de le développer, introduisant donc un élément de solution concrète (taux d'occupation faible pour certaines salles).

5.3.2.9 *Perspectives – politique culturelle*

La question de la politique culturelle a été abordée de manière très hétérogène et aboutit à quelques perspectives. Ainsi, le subventionnement est évoqué comme pertinent en soutien aux événements qui reposent sur une prestation culturelle ou peinent à rentrer dans leurs frais. Néanmoins, au travers des nombreux changements et de l'évolution de la situation genevoise, les producteurs pensent que le soutien à la vie nocturne relève plus du contexte que du soutien financier ponctuel. Il conviendrait de réfléchir à des modalités qui leur donneraient plus d'indépendance. Plusieurs pistes sont évoquées: loyers exceptionnels pour les lieux accueillant une programmation culturelle, déclassement de la zone industrielle.

Il faut relever que certains producteurs perçoivent ce type de solutions comme étant potentiellement inéquitables, certains producteurs pouvant potentiellement bénéficier de loyers hors-marché alors que d'autres tentent de faire tourner les activités sans protection ni subvention directe ou indirecte. En retour, les producteurs proposant ce genre de solutions mettent en avant la plus-value sociale qu'ils pourraient plus facilement proposer, un plus grand nombre de jeunes ayant la possibilité de se divertir et se rencontrer si les prix pratiqués sont abordables.

5.3.3 *Synthèse des entretiens*

Certaines problématiques ressortent donc clairement des entretiens avec les producteurs et/ou les régulateurs. En voici une synthèse.

Les critiques formulées à l'égard de la vie nocturne genevoise ne se situent pas niveau du nombre de lieux - très ou trop nombreux, mais l'image d'une vie nocturne peu attractive revient souvent. Les producteurs et régulateurs sont en fait plus critiques quant au contenu ou à la qualité de l'offre de sortie. Pour comprendre cette constatation, il est pertinent de tenir compte du contexte historique de l'abandon de la clause du besoin qui explique l'augmentation constante du nombre de bars. Cette augmentation s'accompagne d'une "déprofessionnalisation" de ce milieu qui le dessert. Il est à noter que ce contexte historique correspond à une libéralisation massive de la profession et que cette ouverture du marché de l'activité nocturne se combine à un autre facteur important: l'augmentation rapide et conséquente des loyers. La question des loyers est véritablement apparue comme centrale dans les entretiens. Les loyers semblent logiquement influencer fortement les éventuelles prestations culturelles et contribuent à fragiliser la qualité de la programmation. La question des loyers est associée à celle de l'espace urbain en général et à la planification des activités culturelles à un niveau politique en particulier.

Les producteurs et régulateurs observent depuis quelques années une forte polarisation des lieux de sortie à Genève, deux types de lieux ont survécu à ces changements: les lieux de haut standing et/ou spécialisés, et les lieux dits "de culture alternative" ou subventionnés. Ils expriment leur inquiétude quant à la difficulté de gérer un lieu "intermédiaire", soit de petite taille, soit fonctionnant de manière privée mais proposant des prix accessibles, soit proposant des prestations culturelles ponctuelles ne présentant que peu d'intérêt lucratif. Cette polarisation a des répercussions sur la composition du public par lieux et sur la difficulté de proposer un lieu "tous publics".

Tous les interrogés ont insisté sur leur difficulté à gérer les problématiques liées au bruit. Il est à noter que tant les producteurs, que les membres de l'autorité ont insisté sur une double dimension de la cohabitation nocturne: le manque d'éducation du public et la tolérance plus que limitée des genevois. Les sorties nocturnes et la fête en particulier sont souvent qualifiées de besoin individuel et de cohésion sociale. Producteurs et régulateurs avancent qu'elles ont une mauvaise image qui n'est pas le reflet de la réalité et sont méconsidérées comme éléments importants de la sphère sociale et culturelle. Les deux groupes d'acteurs pensent que la

capacité des établissements de nuit à créer de la cohésion sociale est peu reconnue et/ou sous-exploitée. L'exclusion de certains types de populations (pour les raisons qui nous venons de mentionner) est souvent citée comme un facteur d'augmentation de nuisances nocturnes (bruit et incivilités).

Les horaires sont l'objet d'une attention particulière de la part de nombreux interrogés: étonnamment, producteurs et régulateurs s'accordent sur la difficulté de justifier la législation en matière d'horaire. Les producteurs critiquent les horaires à trois niveaux: le frein économique, l'incohérence de leur répartition entre les types d'établissements, et leur caractère "moraliste" (on ne dérange pas plus après qu'avant 5 heures, au contraire). Les législateurs pensent en majorité que les horaires ne sont pas une solution au problème de bruit. De même, tous soulignent l'importance d'offrir une vie nocturne attractive pour l'image de la ville ou de reposer sur une production culturelle riche pour construire l'image de cette dernière. La critique des horaires s'accompagne d'une critique plus générale d'un système de régulation complexe, stricte et inégal en fonction du type d'établissements.

Le sujet du soutien financier et politique a occupé une grande partie des entretiens. S'il peut sembler diviser les tenanciers d'établissements privés et les producteurs subventionnés, tous se rejoignent autour de la question de la professionnalisation et de la reconnaissance de la culture alternative d'une part, et sur une plus grande indépendance de cette dernière d'autre part. Entre les lignes, c'est plus le contexte économique et législatif genevois de manière générale qui est mis en question que la politique de subventionnement. Ce dernier élément, très inspirant dans le processus d'élaboration d'une proposition d'événement public autour de la question de la nuit, induit une échelle de réflexion globale d'intégration de la vie nocturne comme nouveau territoire de la ville.

En conclusion, on peut dire qu'à travers ces entretiens, producteurs et régulateurs suggèrent qu'une législation trop stricte et un contexte économique qui s'est durci brutalement (concurrence, gentrification, hausse des charges) a placé la survie des espaces de vie nocturne à un niveau politique, alors qu'il conviendrait de repenser un environnement qui leur permette d'assurer leur propre pérennité, ainsi qu'une offre variée et accessible à tous.

6 Conclusion

La vie nocturne est aussi complexe qu'intéressante et, comme le notent Chatterton et Hollands, bien difficile à résumer dans une telle recherche. C'est aussi ce qui en fait un sujet passionnant.

Notre question de recherche de départ "Dans quelle mesure la nuit est-elle importante, et qu'est-ce qui lui donne cette importance?", nous aura permis de mesurer l'immense décalage entre l'image légère et inconsistante d'un sujet comme le divertissement nocturne et l'importance fondamentale de cet espace temps tel qu'exprimé par les noctambules. Nous aurons obtenu presque autant de réponses que de noctambules, mais toutes expriment la qualité et la préciosité des possibilités d'interaction sociales offertes par le divertissement nocturne. Nous espérons que cette recherche permettra d'en comprendre la valeur et qu'il sera un jour possible de réfléchir la vie nocturne avec autant de profondeur que l'on réfléchit la vie diurne.

Les paramètres qui régissent le divertissement de nuit sont nombreux et opèrent à toutes les échelles, de l'intime à la vie publique, de l'individu à la planification du territoire. L'étude de la vie nocturne à Genève est un nouveau territoire, en cela qu'elle n'avait pas encore été explorée et que ses limites se sont étendues à une définition post-moderne élargie de culture. Une difficulté supplémentaire apparaît lorsqu'on tient compte du fait que le territoire genevois est engagé dans des processus d'évolution rapide et d'autant plus spécifiquement au niveau des paramètres qui concernent directement la vie nocturne : législation, situation immobilière, démographie, planification, etc. En conséquence, certaines questions restent en suspend, questions auxquelles seul l'avenir offrira des éléments de réponses.

Que sont devenus les acteurs des très nombreux lieux alternatifs, quelles perspectives ont-ils de maintenir une activité culturelle de nuit? Nous avons souligné la forte implication de nombre d'entre eux dans la programmation événementielle estivale. Mais cette stratégie temporaire participe du déséquilibre saisonnier de l'offre nocturne. Et bien que cet élan prouve un dynamisme tenace, il n'en reste pas moins que les activités nocturnes aussi nécessitent des infrastructures pour assurer leur pérennité. Nous désirons rappeler ici quelques chiffres: les lieux alternatifs sont les plus sollicités comme "lieux manquants" selon notre enquête, toutes catégories de noctambules confondus, alors qu'ils ne représentent que 3% des lieux recensés. Ces chiffres sont intéressants car ils nous ramènent à nos deux autres questions de recherche: "De quoi est faite la nuit?" et "Est-ce que la vie nocturne genevoise offre ce dont les genevois ont besoin?". Ils sont d'autant plus pertinents au regard de la popularité de l'Usine qui reste un des éléments forts de notre enquête. Que disent ces chiffres? Que les espaces alternatifs ont longtemps permis d'offrir une vie nocturne de qualité que les genevois regrettent. Si la vie alternative à opéré selon une stratégie (l'occupation de l'espace) qui n'est plus possible aujourd'hui, nous espérons que cette recherche apportera des éléments de réflexion vers des solutions concrètes de rééquilibrage de l'offre nocturne.

Ces éléments offrent des perspectives de réflexion passionnantes: des aménagements de la LRDBH sont-ils possibles? Le zonage culturel est-il une solution? La nuit mérite-t-elle des espaces spécifiques dans la ville et, si oui, quels sont les inconvénients d'une telle perspective? Qu'est-ce qu'un paysage de nuit équilibré en terme de mixité, de densité et de bruit ? Est-il envisageable de mettre des lieux hors des prix du marché pour assurer la qualité de la vie nocturne et si oui à quelles conditions ?

À travers les nombreux intervenants que nous avons rencontrés, à travers l'intérêt que les médias ont porté pour notre travail, et surtout à travers l'accueil chaleureux et enthousiaste que nous ont réservé les noctambules, nous n'avons jamais douté de la pertinence d'un tel processus de recherche. Tous ont exprimé l'importance de se pencher sur une question qui leur tient tendrement à cœur, pour que la nuit genevoise soit riche, folle et pérenne.

7 Bibliographie

Littérature sur le cas de la Suisse

Cultures alternatives : le cas de Genève

- Fournier V., 1999, Les nouvelles tribus urbaines. Voyage au cœur de quelques formes contemporaines de marginalité culturelles, Genève, éd. Georg.
- Kaufmann V., « Genève grandeur cultures », EspacesTemps.net, Mensuelles, 19.04.2005
- [En ligne] <http://espacestemp.net/document1288.html>
- Commentaire critique du numéro de la revue Equinoxe « La fabrique des cultures ».
- Ruegg, F., (dir) (2004), La fabrique des cultures - Genève 1968-2000, revue Equinoxe, automne, n°24.

Pratiques culturelles/ Espaces publics/Processus de gentrification en Suisse

- Bassand, M., Compagnon, A., Joye, D. & Stein, V., (2001), *Vivre et créer l'espace public*, Lausanne, coll. Science, Technique, Société, éd. ppur.
- Cousin, P-A., & Tawfik, A., (2008), Peut-on faire classe sans distinction ?, Papier présenté au déjeuner sociologique, Université de Genève, septembre 2008.
- Analyse quantitative des pratiques culturelles en Suisse en fonction de l'origine sociale basée sur les données du panel suisse des ménages.
- Rérat P., Söderström O., Besson R. et Piguat E., (2008), « Une gentrification émergente et diversifiée : le cas des villes suisses », in *Espaces et sociétés*, 1-2, n°132, p.39-56.

Littérature sur le cas de la France

Articles et ouvrages analysant les pratiques festives des jeunes dans une démarche compréhensive

- Espinasse Catherine & Buhagiar Peggy (2004), Les passagers de la nuit. Vie nocturne des jeunes : motivations et pratiques, Paris : L'Harmattan.
- Farnié, Diego (2006), « Le "Botellón" : l'alcool hors les murs », in Salaün Serge & Étienne Françoise, *Ocio y ocios. Du loisir aux loisirs (Espagne XVIIIe – XXe siècles)*, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III) : Centre de Recherche sur l'Espagne Contemporaine : 15-39.
- Analyse du Botellon espagnol dans une démarche compréhensive dans le contexte socio-historique et culturel de l'Espagne
- Freysinnet-Dominjon Jacqueline & Wagner Anne Catherine (2003), *L'alcool en fête. Manières de boire de la nouvelle jeunesse étudiante*, Paris : L'harmattan.

Articles et ouvrages analysant les pratiques festives des jeunes dans démarche normative c'est-à-dire à partir du point de la norme de la société dite adulte

- Dagnaud Monique (2008), *La Teuf. Essai sur le désordre des générations*, Paris : Le seuil.

- Moreau Christophe & Sauvage André (2006). La fête et les jeunes. Espaces publics incertains. Rennes : Apogée.
- Nahoum-Grappe Véronique (1997), « « Sortir ! ». L'imaginaire social des conduites festives », in Agora Débats Jeunesse, n°7 : 23-34.

Articles et ouvrages sur la gestion urbaine des espaces culturelles et festifs

- Banlieues d'Europe (dir.), (2004), La place et le rôle de la fête dans l'espace public. Nouvelles fêtes urbaines et nouvelles convivialités en Europe, actes de la rencontre débat du 17 et 18 septembre 2004 au Grand Lyon.
- Beauparlant, C., Darris, G., Lemoine, A. & Léon, H., (2006), « La ville, la nuit. Rennes et Nantes, de nouvelles exigences de gestion urbaine », in Les cahiers de la sécurité, 61, 2^{ème} trimestre.
- Vivant, E., (2007), « Sécurisation, pacification, animation. L'instrumentalisation des scènes culturelles off dans les politiques urbaines (enquête) », in Terrains & Travaux, 1, n°13, p. 169-188.
- Vivant, E. & Charmes, E., (2008), « La gentrification et ses pionniers : le rôle des artistes off en question. », in Metropoles, n°3, p.29-66.
- Elsa Vivant, « Les événements off : de la résistance à la mise en scène de la ville créative », Géocarrefour [En ligne], Vol. 82/3 | 2007, mis en ligne le : 01 octobre 2010, <http://geocarrefour.revues.org/index2188.html>.

Littérature anglo-saxonne sur le cas de la Grande-Bretagne

Analyses des pratiques festives des jeunes dans une approche culturaliste (culture, sous-culture, youth culture)

- MacRae, R., (2004), « Notions of « us and them » : markers of stratification in clubbing lifestyles », *Journal of youth studies*, vol. 7, no 1, pp. 55-71.
- Redhead, S., (1997), *Subcultures to clubcultures. An introduction to popular cultural studies*, London, 1997, ed. Blackwell
- Thornton, S., (1996), *Club cultures. Music, media and subcultural capital*, London, ed. University Press of New England.

Analyses des pratiques festives à partir des transformations des espaces nocturnes et des villes de manière générale

- Bell, D., (2007), « The hospitable city : social relations in commercial spaces », in *Progress in Human Geography*, 31(1), pp.7-22.
- Chatterton, P., (2002), « « Squatting is Still Legal, Necessary and Free » : A Brief Intervention in the Corporate City », in *Antipode*, 34, p.1-7.

- Chatterton, P., (2002), « Governing Nightlife : profit, fun and (dis)order in the contemporary city », in *Entertainment Law*, n°2, Summer, pp.23-49.
- Chatterton, P. & Hollands R., (2002), « Theorising urban playscapes : producing, regulating and consuming nightlife city spaces », *Urban Studies*, 39 (1), pp. 95-116.
- Chatterton, P. & Hollands R., (2003), *Urban nightscapes : youth cultures, pleasure spaces and corporate power*. London : Routledge.
- Hollands, R.(1995), « Friday night, Saturday Night : youth cultural identification in the post-industrial city. »
- Hollands, R., (2002), « Divisions in the dark : youth cultures, transitions and segmented consumption spaces in night-time economy », *Journal of Youth studies*, vol. 5, no. 2, pp.153-171.
- Measham, F., (2004), « Play space : historical and socio-cultural reflections on drugs, licensed leisure locations, commercialisation and control », in *International Journal of Drug Policy*, 15 : 337-345.
- Toon, Ian. 2000. « Finding a place in the street : CCTV surveillance and young people's use of urban public space », in Bell, David, Haddour Azzedine (eds), *City Visions*, Essex : Pearson Education Limited :141-165.

Autres

- Agamben, G. 1990. « La communauté qui vient ». Seuil : Paris
- Bataille, G. 1967 . « La part maudite ». Les édition de minuit : Paris
- Dagnaud, M. 2008. « La teuf ». Seuil : Paris

Législation

- Loi sur la restauration, débit de boisson et l'hébergement LRDBH
[En ligne] http://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/rsg_i2_21.html
- Loi sur les spectacles et divertissement LSD (☺)
[En ligne] http://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_i3_05.html

Statistiques

- Olivero, P. 2001. « Calcul de la taille des échantillon ». Polycopier du cours CETE du sud-ouest, Toulouse
- Davison, A.C. et Kuonen, D. (2008). « Probabilités et statistiques pour science de l'environnement ». Polycopier du cours, 75 p.
- Ritschard, 2009. « Statistique pour sciences sociales". Polycopié du cours, Université de Genève, 105 .
- SPSS Inc. (2005). « SPSS °base 14.0 ». Manuel User Guide, 842 p.

Sites internet

Système d'information du territoire genevois	www.sitg.ch
Darksite	http://www.darksite.ch/ladecadanse/
WeLoveGeneva	http://welovegeneva.blogspot.com/

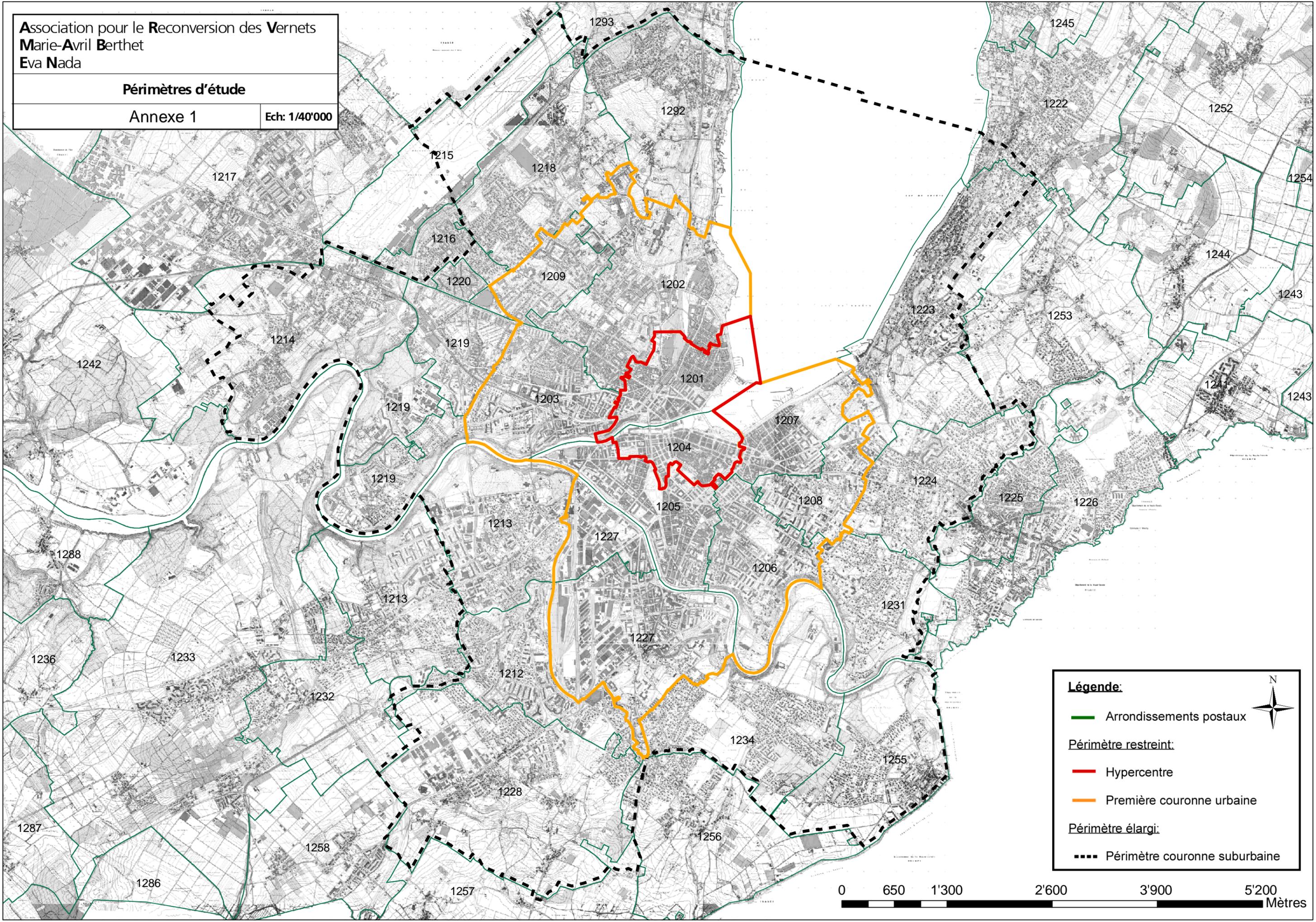
8 Remerciements

Nous tenons enfin à remercier chaleureusement les personnes qui se sont impliquées à divers niveaux dans cette recherche, rendant la réalisation de ce dossier possible :

- André Waldis, du Département de la culture de la Ville de Genève, pour la confiance et le soutien qu'il nous a accordé tout au long de la recherche
- Stéphanie Amoikon, Yoann Bernard, Anne-Julie Bérout, Yasmina Dib, Aurèle Dupuis, Soumiya Myit, Fabian Moreno, Victoria Mühlig, Gregory Naef, Monica Schütz, Florence Simonnin et Pascal Viscardi, merveilleuse équipe d'enquêteurs et enquêtrices nocturnes
- Tobias Clerc pour son appui dans l'analyse statistique des données récoltées

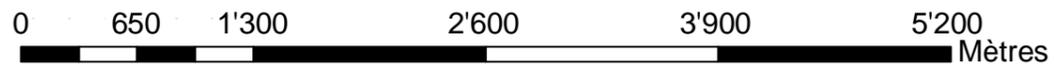
ANNEXE n°1

Périmètre d'étude



Légende:

- Arrondissements postaux
- Périmètre restreint:**
- Hypercentre
- Première couronne urbaine
- Périmètre élargi:**
- - - Périmètre couronne suburbaine



ANNEXE n°2

Extraits de la LRDBH, 30 juin 1997

Chapitre V, art. 41 et 42

Service de boissons alcooliques

Clause du besoin

Extraits de la LRDBH, 30 juin 1997

Chapitre V, art 41 et 42

Service de boissons alcooliques

Clause du besoin

Art. 41

¹ Pour apprécier l'existence du besoin, le canton est divisé: *Base territoriale*

- a) pour les cafés-restaurants, les cantines, les clubs sportifs et les buvettes permanentes, en 3 zones, qui peu-

Commerce, industrie,
arts et métiers
logements

- 16 -

Profession et
métiers divers

vent être subdivisées en secteurs, soit en une zone urbaine, suburbaine et rurale;

- b) pour les dancings et les cabarets-dancings, en 4 zones, dénommées respectivement «Ville de Genève», «Rive droite», «Rhône et Arve», «Arve et Lac».

² Les périmètres sont délimités par le Conseil d'Etat sur des plans annexés au règlement d'exécution de la présente loi.

Art. 42

¹ Entrent notamment en considération pour l'appréciation du besoin:

- a) les établissements au bénéfice d'une licence d'alcool ou d'un accord préalable de licence d'alcool, leur catégorie, leur superficie et leur répartition à l'intérieur du secteur d'implantation et à la périphérie immédiate de ce dernier;
- b) les établissements assurant un service de restauration à l'intérieur du secteur d'implantation et à la périphérie immédiate de ce dernier;
- c) l'endroit d'implantation, la catégorie et la superficie de l'établissement considéré, ainsi que le fait, pour ce dernier, d'assurer un service de restauration;
- d) le nombre d'habitants et la densité de l'habitat;
- e) les commerces;
- f) les emplois et lieux de formation;
- g) les possibilités d'hébergement et les nuitées;
- h) les centres de délasserment et de divertissement;
- i) le tourisme;
- j) l'importance régionale du secteur d'implantation.

² Le Conseil d'Etat est habilité à définir, pour chaque secteur servant à l'appréciation du besoin, l'importance respective des critères énumérés à l'alinéa 1, et à déterminer en conséquence des indices de densité de débits de boissons alcooliques.

³ Lorsque l'octroi de la licence d'alcool ne se justifie, au regard des critères indiqués aux alinéas 1 et 2, que pour un nombre d'établissements inférieur au nombre d'établissements pour lesquels une requête de licence d'alcool est à l'examen, le département statue en fonction de la situation personnelle des requérants; il donne la préférence aux requérants domiciliés dans le canton, notamment à ceux qui, sans

*Critères
d'appré-
ciation
du besoin*

ANNEXE n°3

Expressions du langage courant qui évoquent la nuit

Expressions du langage courant qui évoquent la nuit

« La nuit tous les chats sont gris »

« la nuit porte conseil »

« c'est le jour et la nuit »

« se laisser surprendre par la nuit »

« depuis la nuit des temps »

« oiseau de nuit »

« à la faveur de la nuit »

« nuit blanche »

« nuit noire »

« nuit d'encre »

« nuit étoilée »

« nuit d'amour »

« jusqu'au bout de la nuit »

ANNEXE n°4

Brunier I. (2009). *Anciens cafés et restaurants genevois : un recensement tardif mais néanmoins indispensable.*

Alerte 110, Patrimoine Suisse Genève, 6 p.

[En ligne] <http://www.patrimoinegeneve.ch/PDF/alertes/alerte110.pdf>

JAB
1211 GENEVE 3

art public patrimoine

alerte¹¹⁰

automne 2009



PATRIMOINE SUISSE GENEVE

Cafés-restaurants



2 Editorial
Confidants des villes
Marcellin Barthassat



3 Un dernier témoin
Karin Megzari



4 Bars américains et cafés-glaciers dans la Genève des années 1950-1960
Pierre Monnoyeur

5 La brasserie Landolt (1875-1999)
Armand Brulhart

5 Du sens élargi de la notion de « patrimoine »
Carte blanche à André Klopmann

6 XX^e. Un siècle d'architectures à Genève en 14 promenades
Catherine Courtiau
→ en souscription jusqu'à fin octobre 2009

6 Visites d'automne

Anciens cafés et restaurants genevois: un recensement tardif mais néanmoins indispensable

Le Lyrique, le Café de Paris, Remor, le San Remo, le Pied de Cochon, l'Universal, le café Gally ou des Forces-Motrices, ou encore l'Age d'Or, en ville, l'auberge de Dardagny, chez Cartouche, le Buffet de la gare de Céligny, le café Babel, à la campagne, pour n'en citer que quelques-uns pêle-mêle, possèdent tous, à des titres divers, un intérêt d'ordre patrimonial. Mais ils ne sont plus si nombreux et il importe de reconnaître leur valeur et de les protéger, par la prise de mesures légales et efficaces.

A la fin de l'été 2002, la brasserie Bagatelle, place des 22-Cantons, change de propriétaire. Ce bel établissement, fondé en 1911, ne montrait déjà plus son décor d'origine (hormis la superbe marquise) mais avait intégralement conservé celui des années 1950 (sol, plafonds, mobilier, luminaires, miroirs). Le nouveau tenancier procède alors à un « rafraîchissement » non soumis à une procédure d'autorisation. L'intervention, malheureuse, garde certains éléments, en change d'autres, ou encore dissimule les miroirs, faisant perdre la cohérence de style, de matériaux et de couleurs et rompant ainsi le charme du lieu. Cette transformation émeut un certain nombre de personnes, au sein de la CMNS (Commission des monuments, de la nature et des sites), de l'association de sauvegarde Action patrimoine vivant (APV), voire même du Grand Conseil. Après une période de discussions, et à la demande de la CMNS, la décision est prise par la Direction du patrimoine et des sites (actuellement Office du patrimoine et des sites) de procéder à un recensement des anciens cafés et restaurants du canton de Genève qui démarre en 2004.

Une longue chronique de disparitions

Il s'agit, dans un premier temps, d'établir l'inventaire des établissements présentant un intérêt patrimonial, en dehors de toutes considérations d'ordre sociologique ou gastronomique, en vue de déterminer le corpus à protéger d'une manière adéquate. Il faut dresser un état des lieux tels qu'ils se présentent en ce début de XXI^e siècle, et constituer une documentation photographique de référence. Dans une étape ultérieure, il est prévu d'approfondir l'histoire qui a fait passer les tavernes, cabarets et auberges de l'Ancien Régime, aux cafés et brasseries des XIX^e et XX^e siècles.

Isabelle Brunier
suite en page 2



Le Grand Café de la Couronne et sa terrasse en 1913.

2 CAFÉS-RESTAURANTS

alerte 110 - automne 2009

ÉDITORIAL



La Fumisterie, chez Ernest, un nouveau café-restaurant dans le quartier des Noirettes aux Acacias, né d'une reconversion des anciens ateliers Mino chauffage.

Confidants des villes

Beaucoup de choses se disent ou se passent dans les bistrotts ou les cafés. C'est souvent le premier lieu de rendez-vous, presque le plus prisé. N'est-il pas la plupart du temps l'endroit des retrouvailles, des confidences, de la discussion, la lecture, la décompression? Écrivains, poètes, musiciens, peintres, comédiens ont tous célébré les bistrotts. Ces petites agoras sont des espaces de débats ouverts aux citoyens, militants, notables, politiciens ou dirigeants, tous engagés à de multiples causes. Leur histoire est aussi l'expression d'une ville changeante, évolutive, qui parfois oublie sa mémoire. L'existence de ces lieux publics est là pour le rappeler.

Nous avons estimé nécessaire d'en parler, d'en retracer quelques fragments, d'évoquer des fermetures/réouvertures qui ont pu frustrer le centre-ville. On pense au Landolt, à l'International, mais aussi aux transformations du café du Commerce, du Bagatelle ou du café Huissoud. La nostalgie peut surgir... alors on regrette ces lieux disparus, ces décors ou ces meubles changés. Pourtant, dans ces mélanges culturels et ces brassages d'habitudes, la demande sociale engendre de nouveaux besoins, de nouvelles perceptions de la vie publique. C'est ainsi qu'on assiste à des renaissances heureuses. De «nouveaux bistrotts» se créent souvent sur des envies, nous dira André Klopman, plus que par un transfert économique ou une charge notariale. On relèvera la pérennité du Lyrique, de La Perle du Lac ou de la Mère Royaume, les expériences réussies de Chez Zinette, de la Sixième Heure, du Café des Bains, du Kiosque des Bastions, du Café Babel, de la Buvette des Bains des Paquis, du Café

Jules Verne, de la Fumisterie ou de la Maison Rouge, pour ne citer que celles-ci. Dans cette mouvance, on saluera la récente reconversion des Halles de l'Île.

Taverne, bistraud ou bistrot, mastroquet, bistingo ou bistre, l'origine du mot *bistrot* est incertaine et sujette à différentes interprétations. Celles-ci remontent à la taverne médiévale. Au XIX^e siècle, on dit que le mot fut rapporté de Russie lors de l'occupation en 1814-1818 de Paris par les cosaques, *bystro* en russe signifiant «vite» (encore un verre!). Quel rapport avec le patrimoine et l'architecture? On peut imaginer une ville dont les principales fonctions «habitat-travail-loisir» sont rationnellement organisées, ce qui ne veut pas dire que la vie s'y déroule au mieux. Pour qu'il en soit ainsi, l'espace urbain a besoin de communication, de symbolique, de sociabilité.

L'histoire de ces lieux est riche et infinie, continue, fragmentée, comme une série de courts métrages où les situations se théâtralistent. C'est un peu l'âme et la mémoire des villes, une activité consommatrice, sociale qui offre aux gens une convivialité appréciée, recherchée. Pour l'édifice qui l'abrite, le café ou le bistrot est un *living* public qui donne à découvrir ou à connaître une part de son architecture intérieure. A l'évidence, ces lieux représentent des valeurs d'usage et patrimoniales qui impliquent soutien et protection. Autant de mélanges, de couleurs, de partage, de parole, d'écriture, de création qui confèrent aux bistrotts un statut de confident urbain.

Marcellin Barthassat

suite de la première page

D'autres transformations ou disparitions avaient déjà suscité des réactions en vue de sauvegarder tel ou tel établissement célèbre. On pense tout particulièrement au combat mené dans les années 1970 en vue du maintien de plusieurs immeubles de la place du Molard impliquant la préservation, dans leur état d'origine, des cafés du Commerce et du Centre. L'intérêt architectural des bâtiments du XVIII^e siècle concernés se doublait de la volonté de perpétuer le contenu social des cafés populaires qu'ils abritaient. Las, après la défaite, cet épisode, comme d'autres, ne déboucha pas sur une volonté politique affirmée de protection des établissements publics considérés comme des objets patrimoniaux.

La liste est déjà longue des établissements qui ont disparu au cours du XX^e siècle. De multiples facteurs ont joué, simultanément ou successivement: la démolition pure et simple des immeubles où ils se trouvaient, la transformation lourde et irréversible des bâtiments, le remplacement de l'affectation par d'autres activités, mais aussi, surtout, plus subtilement, le changement du genre de restauration, lié à l'attrait pour les cuisines du monde et l'évolution du goût et des choix en matière de décoration d'intérieur qui y sont liés. En effet, au style rustique des cafés valaisans ont succédé les guirlandes de fiasques et les meubles standards «made in Italy» des pizzerias, eux-mêmes remplacés par les panneaux de bois exotique sculptés des indiens ou des thaïs (un exemple parmi tant d'autres: La Bonne Auberge, devenue successivement L'Or du Rhône, le restaurant du Théâtre et actuellement le Wooden Hut, à l'angle de la rue Bovy-Lysberg et du boulevard Georges-Favon). La fonction s'est perpétuée mais pas l'esprit du lieu. Ces dernières années, le phénomène s'est peut-être accéléré. La vague des bistrotts «branchés» (le Kudeta qui a remplacé le café du Salève à Carouge, par exemple) n'épargne pas les intérieurs. On a le net sentiment d'assister à une recrudescence de ces disparitions, liée, dans les quartiers urbains, à la rude concurrence que la libéralisation des patentes a créée et à l'augmentation des loyers soumis à la spéculation immobilière, tandis qu'en campagne, c'est plutôt la transformation en logements ou en restaurants de luxe qui condamne les estaminets de village. La population, les politiques, la presse s'en sont émus. Diverses réactions tentent d'inverser la tendance.

La question des critères

Selon quels critères doit s'effectuer la sélection des établissements dignes de protection? Évidemment, la notion d'ancienneté est la première à entrer en ligne de compte. Malheureusement, il y a longtemps que le café du Théâtre, magnifiquement dessiné par W.-A. Töpffer en 1798, a disparu... Il aurait

pu devenir notre café Procope ou Florian. Genève n'a pas su, non plus, conserver ses grandes brasseries fin de (XIX^e) siècle, telles la Couronne (devenue le Globe), le Crocodile, le Nord que seules de trop rares photographies nous rappellent. À la campagne, les cafés, souvent modestes, et les auberges plus importantes comme le Soleil à Céligny ou la Couronne à Jussy ont pour la plupart cédé la place à du logement. À la question de la datation s'ajoute celle, problématique, de la concordance ou non de l'aménagement intérieur avec la valeur du bâtiment qui l'abrite. On peut se retrouver dans des lieux historiques comme l'Hôtel de Ville, la maison Calandrini ou les granges de l'Hôpital au Bourg-de-Four qui logent des établissements publics aménagés ou réaménagés à des dates beaucoup plus récentes. Il s'agit aussi de distinguer ce qui fait partie intégrante du bâtiment: les abords (terrasses, marquises, etc.), l'espace intérieur, la hauteur du plafond, puis les éléments de décor fixes tels que stucs, moulures, colonnes, boiserie, revêtement des sols. Ensuite viennent les éléments mobiles tels que le mobilier, les miroirs, les lampes car ce sont souvent eux qui sont essentiels pour juger de l'unité temporelle et stylistique du décor. Paradoxalement, si ce sont les meubles dont la conservation en place est la plus difficile à exiger, dans l'hypothèse de mesures légales, puisqu'ils sont par définition mobiles, ce sont souvent les seuls éléments anciens qui subsistent dans des lieux profondément remaniés, à la campagne en particulier.

Quelle protection?

Les cafés et restaurants du canton sont maintenant documentés, ils ont fait l'objet d'une sélection et des valeurs indicatives doivent leur être attribuées, entérinées par la CMNS. Mais cela ne résout pas la question du type de mise sous protection de ces lieux à forte valeur sociale et symbolique. Il n'est que de voir la récente «rénovation» d'un des derniers cafés-épicerie du canton, la Poste, à Puplinge, où la façade traitée avec soin cache un intérieur dévasté, le mot n'est pas trop fort! Seule l'ancienne enseigne, accrochée au dessus du bar, évoque encore le vieux café. À l'instar du café des Amis, à Choulex, dont «la grâce d'état», vantée par Jean Marteau dans *Genève et ses vieux bistrotts*, vient de subir un sort non moins affligeant. Il est d'ailleurs frappant d'observer avec quelle constance, surtout à Carouge et à la campagne, on écoute Radio Nostalgie et l'on expose amoureusement les anciennes vues du café ou du village. L'alchimie subtile du vrai bistrot résulte d'un équilibre impalpable entre sa lumière, sa disposition, le goût et la personnalité de son tenancier. En un mot: son âme... dont on peut se demander quelle mesure administrative pourrait bien la sauver?

Isabelle Brunier
Historienne



Le Grand Café de la Couronne, place du Lac, en février 1913



alerte 110 - automne 2009



Le Relais de l'Entrecôte, successeur de la Bavaria.

Un dernier témoin

Situé dans la première série d'immeubles construits sur la rive gauche entre 1852-1860 après la démolition des fortifications sur le Grand-Quai (actuel quai Général-Guisan), s'ouvrant à la fois sur le Jardin Anglais et la rue du Rhône, le Relais de l'Entrecôte est aujourd'hui le dernier témoin des grands cafés et brasseries qui jalonnaient la rue du Rhône dès la deuxième moitié du XIX^e siècle. Cependant, l'ancienne brasserie La Bavaria pourrait bien disparaître elle aussi.

Succursales des trois Relais éponymes ouverts à Paris en 1959 par le père de l'actuelle propriétaire du fonds de commerce de la rue du Rhône, Marie-Paule Burrus, cet établissement est très prisé par les touristes, la Genève internationale et de nombreux habitués. C'est en 1982 que le Relais de l'Entrecôte genevois s'établit dans les locaux de l'ancienne brasserie La Bavaria.

La Bavaria, ouverte en 1912 par le négociant Adolphe Neiger, s'installe au 49 de la rue du Rhône dans l'immeuble occupé jusqu'à cette date par la Banque Baezner. La brasserie sera connue sur la place pour la qualité de ses bières allemandes (d'où le nom de l'établissement). En 1919, elle connaît un nouvel essor lorsque le président américain Woodrow Wilson fait adopter Genève par le Traité de Versailles comme siège de la SDN, la Société des Nations. S'ouvre alors à Genève une intense activité diplomatique. Genève

accueille entre les deux guerres une série de conférences dont les séances plénières se tiennent à la Salle de la Réformation, dépourvue de buvette mais située à deux pas de la brasserie. C'est ainsi que chefs d'Etats, ministres, diplomates, délégués et journalistes du monde entier se retrouvent à la Bavaria, propulsant l'établissement sur le devant de la scène. Deux caricaturistes hongrois, alors réfugiés à Genève, Derso et Kelen, contribuent au rayonnement de la brasserie en faisant les caricatures de ses célèbres clients. En 1942, la brasserie subit une complète rénovation par l'architecte Jean Falciola et l'ensemblier Louis Amiguet. Si ce décor, constitué de boiseries à panneaux et rosaces sculptées, ainsi que le nouveau mobilier, nous sont parvenus intacts, les caricatures qui ornaient la brasserie pour la plus grande fierté de M. et M^{me} Neiger sont aujourd'hui propriété d'Ivan Pictet¹. En façade,



Le Français Aristide Briand et l'Allemand Gustav Stresemann, lauréats du Prix Nobel de la Paix 1926, ont fréquenté la Bavaria à l'époque de la SDN. Ces deux caricatures de Derso, semblables à celles qui ornaient les murs de la brasserie, sont conservées parmi d'autres aux archives de la SDN.

Le Relais conserve également des éléments intéressants, dont deux arcades anciennes à guillotine.

En 2006, la résiliation du bail a été signifiée à l'établissement par La Genevoise Assurances, propriétaire de l'immeuble. Le recours interjeté auprès du Tribunal des baux et loyers a donné raison au propriétaire, tout en accordant une prolongation maximale du bail de 6 ans, c'est-à-dire jusqu'en 2013. Aujourd'hui, le sort de l'établissement est entre les mains de la Justice car malgré une médiatisation intense, une motion du Conseil municipal de la Ville de Genève en demandant le classement et l'intervention du Conseil d'Etat auprès du propriétaire, l'avenir du Relais demeure incertain. Une lueur d'espoir existe néanmoins : un récent arrêt du Tribunal fédéral stipule pour la première fois qu'un bailleur ne peut, selon les circonstances, décider unilatéralement de changer la destination des locaux qu'il loue... et a purement et simplement annulé une résiliation notifiée à l'exploitant d'un café-restaurant. Le TF a jugé que la résiliation d'un bail, notamment celui d'un restaurant, peut constituer un abus de droit², lorsque les motifs invoqués pour donner congé étaient connus du bailleur. Cette décision pourrait bien faire jurisprudence, par exemple au bénéfice d'établissements dont la valeur patrimoniale reconnue ferait regretter leur disparition.

Karin Mezgari

Archives de la Société des Nations. Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève

¹ Plus d'une centaine d'autres se trouvent dans les archives de la SDN, conservées au Palais des Nations.
² Cette décision a été récemment commentée par M^{re} Patrick Blaser, dans le journal *Tout l'immobilier*, 22 juin 2009, pp. 4-5.

.....

XX^e. Un siècle d'architectures à Genève en 14 promenades et 512 pages richement illustrées. Le livre-événement de Patrimoine suisse Genève paraît en novembre aux éditions Infolio.

Pour bénéficier du prix de souscription → voir page 6

4 CAFÉS-RESTAURANTS

alerte 110 - automne 2009



Bars américains et cafés-glaciers dans la Genève des années 1950-1960

En matière patrimoniale, la conservation des intérieurs commerciaux est une question difficile : changements de mode, usure et remplacement du mobilier vieillissant favorisent les transformations radicales : la méconnaissance des styles et l'insensibilité esthétique aussi, il faut bien l'avouer. Comment sensibiliser les gens à un décor quotidien, faussement banal, qui ne se remarque que lorsqu'il a disparu ?¹

Genève n'a plus de tradition de grand cafés ou restaurants, comme Paris, Lyon ou Le Caire : ni Café de Flore, ni Brasserie Georges, ni Groppi, des établissements distingués dont la réputation tenait tout autant à la clientèle bourgeoise et intellectuelle qui les fréquentait qu'à la qualité de leur table et au décor de leur salle. La cité de Calvin conserve par contre (ou conservait, car nous sommes à une croisée des chemins) encore des bistrotts. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui menacés. Boulevard Carl-Vogt et dans le quartier des Bains – secteur encore populaire il y a peu – ces mastroquets cèdent peu à peu leur place à des établissements plus chics répondant mieux aux attentes d'une clientèle aisée. A la campagne, les établissements se transforment sous la pression d'une population de plus en plus citadine.

Les livres traitant des cafés et restaurants sont le plus souvent décevants : ils font une promotion à peine déguisée des établissements visités ou s'épanchent nostalgiquement sur les cafés disparus et la ville d'autrefois. La question est suffisamment importante pour que l'Etat lance un inventaire des débits de boisson restants².

De nouveaux établissements pour une nouvelle clientèle

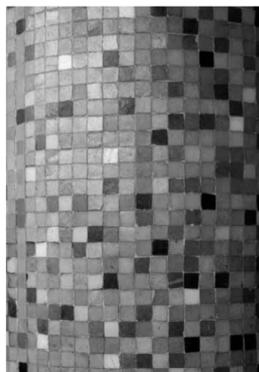
Dans un tel contexte, un éclairage peut être modestement apporté sur une période précise, et sur un type d'établissements très particulier dont la tradition est totalement exogène. A partir des années cinquante, Genève voit fleurir de nouveaux débits de boisson : il s'agit des bars américains, cafés-glaciers ou premiers *tea-rooms* aujourd'hui presque tous disparus³. Leurs prémisses remontaient à l'avant-guerre, aux cafés sans alcool et aux ligues hygiénistes, comme la Croix Bleue, qui vantaient notamment les bienfaits des boissons lactées. Dans les Rues basses, La Crémière représentait bien ce type de débit de boisson. Leur raison d'être procédait de l'émancipation des femmes qui cherchaient alors déjà des établissements se démarquant de ceux fréquentés par la gent masculine. Au début, ces établissements n'avaient aucun décor particulier. Les deux *Remor* – celui de la place du Cirque, aujourd'hui refait, et celui des Eaux-Vives encore intact et rebaptisé *San Remo* – ouvrirent une nouvelle voie. Ce dernier établissement conserve l'allure chic et affectée du style néo-Louis XVI qui, dans ces années là, connaissait les intérieurs féminins : salles à manger, boudoirs, etc. Ses lambris crème sont ornés de peintures italianisantes, de miroirs et d'appliques murales. A cette émancipation féminine se joignit après la Seconde Guerre mondiale celle de la jeunesse ne s'identifiant plus aux bistrotts traditionnels. Il lui fallait des lieux plus à la mode, plus éclairés, avec un mobilier et un décor in. Certains articles du *Journal des cafetiers* se firent l'écho de cette évolution, vantant les matériaux modernes et hygiéniques, essentiellement le ski et le formica, ainsi que les couleurs claires et lumineuses, tandis que d'autres regrettaient cet engouement pour la mode américaine.

A la différence des années trente, ces établissements de l'après-guerre se caractérisaient par leur nom à l'extérieur et par leur décor à l'intérieur. Les plus grands s'appelaient *Le Bagatelle* en face de Notre-Dame, *Le Parisien* au début de la route de Meyrin, *Les Nations* près de la place du même nom ; les plus petits *Le Rubis* place de la Fusterie, *Le Paradisio* au



Jean-Marc Meunier

Le bar de l'hôtel Montana



Le Parisien, détail d'une colonne

bout de la rue de Saint-Jean, *Le Dauphin* vers la place de la Navigation, *L'Arc-en-ciel* rue Voltaire, *Les Délices* au début de la rue éponyme, etc. Ces substantifs poétiques évoquaient souvent les plaisirs et l'insouciance. Les bars américains les plus modestes ne se singularisaient souvent sur la rue que par leur nom et la manière dont leur enseigne au néon – rouge ou bleuté – déroulait une écriture liée et penchée au caractère dynamique et enjoué. Cette manière de faire contrastait avec la sobriété des traditionnels panneaux lumineux des brasseries et restaurants, écrits en caractères romains ou gothiques. Sous la devanture vitrée et de part et d'autre de l'arcade, ces cafés-glaciers s'ornaient de pâtes de verre formant une mosaïque colorée, tantôt unie, tantôt mouchetée. Certains établissements n'avaient pas même pignon sur rue.

Rue des Alpes, le bar de l'hôtel Montana ne se signalait aucunement en façade : c'était pourtant l'un des plus beaux.

L'intérieur de ces établissements était beaucoup plus expressif. Les parties les plus significatives du décor se concentraient autour du bar, au devant duquel se plaçaient des tabourets ou fauteuils pivotants dont le pied était fixé au sol. Au-dessus, le plafond recevait un coffrage saillant en stuc peint aux formes abstraites, tantôt organique, tantôt angulaire, évoquant l'esthétique de Hans Arp et de Calder. Des luminaires encastrés distillaient une lumière zénithale. Des pâtes de verre colorées étaient utilisées, parfois mêlées aux stucs, parfois contre le bar. Derrière celui-ci, les présentoirs pour verres et bouteilles permettaient aux décorateurs de mêler heureusement miroirs, surfaces vitrées et éclairage artificiel, comme au *Parisien*, un restaurant dont la grande vitrine latérale donnait sur une terrasse ornée d'un aquarium pour les truites du restaurant et, au-delà, sur un minigolf. Ces aménagements intérieurs étaient dus à des ensembliers ou des décorateurs, ce qui leur donnait un style homogène. A l'angle de la place de la Fusterie et du quai donnant sur le Rhône, *Le Rubis* avait été dessiné et décoré par la célèbre entreprise Held de Montreux.

Une clientèle vieillissante et des décors oubliés

Presque tous ces bars américains et cafés-glaciers disparurent avant que les années cinquante ne redeviennent à la mode. Leurs intérieurs fatigués accueillèrent une clientèle qui avait vieilli avec les murs. Quelques traces de ces établissements demeurent çà et là, réduites à peu de chagrin. *Le Paradisio* eut peut-être été refait en 1985, quand la substance de ses aménagements intérieurs était encore intacte ; de ce projet de réhabilitation ne restent aujourd'hui qu'une ma-

quette en mauvais état et des plans. Face à la basilique Notre-Dame, *Le Bagatelle* fut parodié faute d'avoir été compris. Dans les Rues basses, *Le Radar*, même transformé, gardait ce type d'aménagement avant d'être fermé il y a deux ou trois ans. Avenue de Chamonix, *Le Richemont* conserve quant à lui un décor lambrissé qui a été simplement repeint. Peu après 1950, côté rue, les murs de son bar étaient faits de bandes horizontales saillantes alternant le rouge et le noir, une esthétique et un mariage chromatique inhabituels qui remontent à l'Art déco, en décalage de presque vingt ans par rapport au goût dominant. En périphérie de Genève, à Meyrin ou à Onex, les mêmes établissements se coloraient de façon identique, mais avec des accents plus ruraux, faisant usage de pierre ou de bois au lieu de matériaux synthétiques connotés comme plus urbains.

Banals sans l'être, ces intérieurs sont aujourd'hui détruits, oubliés ou ignorés pour ceux qui demeurent encore. Subsiste parfois simplement une enseigne lumineuse, un néon, un nom, une calligraphie déliée...

Pierre Monnoyeur
Historien de l'art

¹ Qui se souvient ou a prêté attention aux commerces genevois disparus, comme le magasin de pâtisserie et torréfaction Laubscher à la rue de la Servette, ou comme la boucherie du Rond-Point de la rue de Carouge ? Qui remarque aujourd'hui la valeur de la maison de cigares Rhein à la rue du Mont-Blanc ou la devanture de l'ancien magasin Interflora de Rive ? Il eût fallu, il faudrait encore, un nouvel Algeï qui sache croquer cette part de poésie éphémère de la ville laborieuse, tant celle des quincailleries désuètes que des Kebab à la mode...

² Isabelle Brunier, *Inventaire sur les cafés et restaurants genevois*, Etat de Genève, Services des monuments et des sites.

³ Ce texte s'appuie sur une étude entreprise entre 1989 et 1991 sur les bars américains à Genève qui partait du café *Le Paradisio* au bout de la rue de Saint-Jean. Pierre Monnoyeur, *Les bars américains à Genève 1950-1960 : une nouvelle manière de consommer pour une nouvelle clientèle*. Photographies de Jean-Marc Meunier et maquette de Flotiane Grémion.



alerte 110 - automne 2009

La Brasserie Landolt (1875-1999)

C'était un peu notre Café de Flore, matiné de Café Procope vu la proximité du temple politique et de l'Université...

C'était au temps de la théorie du domino – rien à voir avec le dernier mot de Rabelais sur son lit de mort – mais avec la nouvelle explication ludique des transformations urbaines, plus imagée que le système classique et chiffré de la rente foncière.

La *Tribune de Genève* du 17 avril 1974 avait publié une lettre de lecteur signée Pierre Werzinger et intitulée «Banques et animation» sous la forme d'une liste de vingt naissances et d'autant de décès, précédées d'une adresse. Exemple: «Rue du Mont-Blanc, n° 28. Banque UBS, ex-Brasserie du Siècle». Il n'y avait qu'à ajouter des dates et une illustration pour faire plus vrai. L'efficacité de cette simple liste avait la vertu de rendre conscient d'un phénomène diffus en le rendant compact.

La méthode fut expérimentée l'année suivante, dans un article qui fit scandale sous le titre «Paisibles démolitions», 1975, année européenne du patrimoine¹. En ne se limitant plus aux seules banques, on pouvait ainsi élargir la liste des cafés disparus ou des métamorphoses si bien stigmatisées par les dessins de Sempé.

Si la brasserie Landolt est restée dans les mémoires, ce n'est pas parce qu'elle servait un bon gratin dauphinois, une excellente longeoie et des bières à prix corrects, ce n'est pas non plus que ses «garçons de cafés» portaient encore le costume noir et le tablier blanc, ce n'est pas non plus en raison d'un espace en trapèze qui épousait la base d'un immeuble compris entre la rue de Candolle et la rue du Conseil-Général et dont la face principale se tournait primitivement vers le Bâtiment électoral, autrement dit la «Boîte à gifles» ou le «Temple d'Héraclée».

Non. C'est à la fois tout cela et, par dessus tout, comme disait Arletty, une espèce d'atmosphère, comme un souffle particulier qui vous renvoie des échos lointains, des histoires politiques, des histoires estudiantines, des histoires poétiques.

On ignore totalement si Carl Vogt prenait sa bière chez Landolt – c'est bien probable – ou si son fils venait y égratigner les francs-maçons. William Vogt fut un de ceux qui furent chargés par Hodler, en 1886, de «chauffer» Emil Landolt pour décorer sa brasserie du Crocodile au n° 100 de la rue du Rhône. Les guides Baedeker de la fin du XIX^e siècle, qui signalaient toujours les établissements délivrant de la bière de Munich, n'oublent d'ailleurs ni la Brasserie Landolt, ni le Crocodile. Les guides français précisent «en face du Jardin des Bastions».



A cet emplacement s'élevait la Brasserie Landolt...

La première histoire «connue» remonte au début du XX^e siècle, au temps où Genève avait une petite colonie russe et où un certain Lénine «fréquentait» le Landolt. La table de Lénine, comme il se doit, était une table totalement ronde et les témoins abondent qui pensent avoir lu le nom de l'illustre révolutionnaire dans un coin! A elle seule cette table est un roman et je renvoie les lecteurs aux différents sites internet² qui la concernent. Mais l'histoire et les histoires du Landolt, qui vont de Mussolini à Ludwig Hohl sont multiples et traversent le vingtième siècle jusqu'à la date fatidique de 1969 et le

transfert de la brasserie dans le parc voisin. C'était le début de la fin. Le coup de grâce lui fut asséné en août 1999. Dix ans déjà!

Armand Brulhart
Historien de l'art

¹ «Paisibles démolitions: Genève, Carouge, Chêne-Bourg», mars 1976, *Nos monuments d'art et d'histoire* (Berne), XXVII, 2, 1976, pp. 201-215. Voir aussi «1975-2005. Trente ans de défense du patrimoine architectural genevois, une évolution lente», par Armand Brulhart et Erica Deuber-Ziegler.

² Voir notamment: www.lescommunistes.org/lenine/table.html

CARTE BLANCHE

Du sens élargi de la notion de «patrimoine»

Il n'est pas anodin d'observer le mouvement des cafés, gargotes et estaminets. Leur maillage, dans la cité comme à la campagne, illustre l'histoire non seulement patrimoniale ou économique du lieu mais, aussi, sociale. L'histoire même de Genève doit ainsi, en partie, à ses tavernes. D'un pont sur le Rhône, on a fait un point de passage de biens et un centre de commerce qui a étendu et renforcé le bourg. La cité s'est développée sur le prestige de ses foires im-

plantées sur un carrefour menant du nord au sud – un peu à l'ouest de ces Alpes longtemps infranchissables – et, par le Rhône, des Alpes à la Méditerranée. Bien avant les Refuges, qui consolideront un savoir-faire financier, Genève a vécu ainsi du mouvement, du passage et du commerce.

Toute cité accueillant des visiteurs offre un réseau conséquent de tavernes et d'hôtels. Genève n'a jamais été avare de telles enseignes, au point que, au XI^e siècle,

l'évêque de Faucigny en ordonna une première réglementation. Au XX^e siècle, la République instaura une «clause de besoin» limitant le nombre de cafés au pro rata de la population des quartiers afin de lutter, pensait-elle, contre l'alcoolisme en général et l'absinthe en particulier. La clause de besoin a disparu en 1997 et la production de l'absinthe est aujourd'hui autorisée: l'évolution des mœurs se lit aussi dans le marc des cafés.

Isabelle Brunier et Pierre Monnoyeur mentionnent dans ces pages des lieux d'importance et des cadres d'exception. On peut évoquer au surplus la dimension non quantifiable des troquets: la pâte humaine et sociétale qui s'y pétrit. Le Parti socialiste suisse est né au bistrot – à Genève chez Ferrero. Lénine réunissait chez Landolt de jeunes Russes exilés. Harry-Marc a reçu la fine fleur du music-hall dans son café des Beaux-Arts dont le Livre d'or a attesté le passage, aussi, de Charles de Gaulle. Brel avait ses habitudes en vieille ville et y observait ses contemporains. Haldas a écrit une part de son œuvre chez Saïd. Des visions politiques, des plus naïves aux plus élaborées, s'expriment au café. J'attache ainsi de l'importance aux brèves de comptoir, non qu'elles soient transcendantes – on frise souvent l'atterrement – mais parce que, souvent, ce qu'elles révèlent crûment préfigure ou détermine le vote populaire¹.

L'esprit des lieux s'exprime au café. Rien ne me réjouit plus que les discussions vives

et spontanées qui peuvent jaillir d'une table à l'autre ou de part et d'autre du zinc. Cette vie-là s'oppose à l'individualisme de la console et de l'écran domestiques. C'est ceci qui rend essentielle la préservation patrimoniale des cafés importants, dans leur corps entier y compris intérieur: ils charrient des histoires. Leur importance à mes yeux se mesure à l'aune de cette question simple: «S'il disparaissait, ce café manquerait-il au quartier?».

La transformation des cafés du centre marchand en boutiques évacue ces histoires, affaiblit la cité et injurie l'Histoire. Plus d'un bistrot nouveau ou branché – certes intéressants d'un point de vue sociologique² – a détruit un cadre historique au seul motif de la recherche d'un effet de mode, par définition éphémère. D'autres ont donné forme à des avatars discutables, sont menacés ou doivent un sursis à la puissance inattendue de mobilisations populaires. Leur préservation reste un impératif au sens exact de *patrimoine*: «héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain».

André Klopmann



Olivier Vogelsang - www.dsvor.net

¹ Je développe dans *L'Esprit des Genevois*, Slatkine, 2008.

² Les nouveaux bistrots de Genève – et les in-contournables, avec Nicolas Burgy, Slatkine, 2008 (5^e édition).

6 ACTUALITÉS

alerte 110 - automne 2009



XX^e. Un siècle d'architectures à Genève en 14 promenades

Le livre-événement de Patrimoine suisse Genève paraît en novembre aux éditions Infolio.

Patrimoine suisse Genève célébrait en 2007 ses cent ans d'existence. A cette occasion, de nombreux événements et manifestations ont été organisés, rappelant à nos membres et au large public l'éventail de nos activités et nos nombreux engagements pour la sauvegarde du patrimoine et des sites du canton.

Le siècle d'existence de notre association coïncide également avec un siècle de profondes transformations sur le plan architectural et urbanistique. Ville de près de 100 000 habitants en 1900 – au centre d'un canton encore agricole – Genève est devenue une agglomération transfrontalière et internationale de plus de 800 000 habitants en l'espace d'un siècle seulement. Dans notre sphère d'intérêts, cette évolution se caractérise par une extension du champ patrimonial traditionnel des monuments (églises, châteaux, etc.). Celui-ci intègre aujourd'hui l'ordinaire de la ville, soit les édifices, le logement, les ensembles urbains. Cette extension du champ patrimonial à une grande diversité de genres et de styles inhérente au XX^e siècle ne va pas sans difficultés. Les édi-

fices et ensembles pour lesquels nous nous mobilisons sont souvent mal connus ou ignorés du public. Quels que soient nos goûts, nos intérêts et nos aspirations, 70 à 80% des édifices qui forment aujourd'hui notre cadre de vie ont été érigés au XX^e siècle! Il faut apprendre à les connaître, à en identifier les qualités économiques, sociales, matérielles et culturelles. Afin de palier au sentiment d'incompréhension que le «promeneur» peut parfois éprouver face à une architecture aussi éclectique et variée, il nous a paru de première importance de dédier un ouvrage à un ensemble de bâtiments sélectionnés avec soin et portant un éclairage nouveau sur ces intenses activités dans le domaine de la construction.

Au final, près de 380 édifices ont retenu toute notre attention et ont fait l'objet de descriptions détaillées, afin d'en dégager la valeur patrimoniale et les différents courants qui caractérisent le paysage architectural genevois du XX^e. Nous avons également pris grand soin de donner une juste appréciation des principaux acteurs – architectes, ingé-

niers, maîtres d'ouvrage, artistes et artisans – qui en ont forgé les fondements.

Ce travail de communication et de sensibilisation est d'une importance capitale pour inscrire notre action dans la durée. A titre comparatif, le patrimoine du début du XX^e siècle jouit aujourd'hui d'une large notoriété et reconnaissance, mais rappelons qu'il y a moins de trente ans, on détruisait sans état d'âme ce même patrimoine. A la rue de la Confédération, les grands magasins de la Belle-Epoque tombaient sous les pioches des démolisseurs sans scrupules, de même qu'une bonne partie des bâtiments de la rade. Il a fallu la mobilisation de personnalités engagées pour que les mentalités et les pratiques évoluent. Notre association y a beaucoup contribué, notamment par la campagne de sauvetage de l'hôtel Métropole (1976) et la loi sur les ensembles, dite loi Blondel (1983). Au-delà de ces actions défensives, législatives et préventives, notre association était déjà consciente de l'importance du travail de sensibilisation et publiait en 1985 un guide en douze promenades à travers l'architecture

genevoise du XIX^e et du début du XX^e siècle. Connaître et diffuser la connaissance constitue la première des mesures de sauvegarde.

Avec le présent ouvrage, Patrimoine suisse Genève désire aiguïser la curiosité du lecteur, lui faire découvrir et apprécier avec un regard neuf l'environnement architectural de ce XX^e siècle, du *Heimatstil* au «high tech», caractérisé par des solutions stylistiques, matérielles et techniques successives les plus innovantes et originales. Nous avons aussi choisi de faire connaître délibérément des réalisations qui ne figurent pas dans des publications spécialisées, des œuvres inconnues réalisées par des architectes parfois ignorés, des «architectures» plurielles, diverses, humaines et parfois même audacieuses!

Catherine Courtiau
pour le comité de rédaction

→ Bulletin de souscription en bas de page à retourner avant fin octobre

Visites d'automne

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2009
WEEK-END AUTOUR DE SAINT-ÉTIENNE

Organisation: Michel Brun
Nouveau délai d'inscription:
jusqu'au 10 septembre

Cette sortie, sur deux jours, nous permettra d'aborder des thèmes très variés, de l'architecture du XVII^e siècle au château de Fléchère aux réalisations du XX^e siècle de Le Corbusier à la Tourette et à Firming, ainsi que le patrimoine industriel de cette région.

Pour les détails, s'adresser à notre secrétariat.

Samedi 31 octobre
YVERDON-LES-BAINS,
LAURÉAT DU PRIX WAKKER 2009

Organisation: Christine Amsler, historienne de l'art, et Evelyn Riedener, guide du patrimoine

La matinée sera dédiée au prix Wakker qui récompense les grands projets menés par la ville pour valoriser, entre gare et lac, les terrains artisanno-industriels libérés à l'occasion d'Expo 02. L'après-midi, l'historien de l'art Christian Schülé nous fera découvrir la ville ancienne marquée du sceau du XVIII^e siècle.

Pour les détails, s'adresser à notre secrétariat.

Samedi 14 novembre
ENTRE-DEUX À PLAINPALAIS

Organisation: Jean-François Empeyta, architecte

Découverte d'architectures d'aujourd'hui, d'interventions artistiques contemporaines et d'ensembles du XIX^e siècle entre le boulevard du Pont-d'Arve et la rue de l'Ecole-de-Médecine. Rendez-vous: tram 15/17, arrêt Uni Mail, à 10h. Participation: 5.– par personne.

Soutenez nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

Passage flottant du Mont-Blanc
BMW architectes
Projet: 1995-1998. Réalisation: 2001

La Ville de Genève a reçu pour le projet
«Le Fil du Rhône» le prix Wakker 2000
dédié par Patrimoine suisse.



Souscription «XX^e»



XX^e. Un siècle d'architectures à Genève en 14 promenades. Une publication de Patrimoine suisse Genève sous la direction de Catherine Courtiau, Isabelle Claden et Christian Bischoff, à paraître

aux éditions Infolio en novembre 2009. 512 pages richement illustrées. Prix de vente public dès parution: 58.–

Je commande _____ ex. au prix de souscription de 48.– au lieu de 58.–

Talon à retourner avant fin octobre 2009.

Nom	Prénom
Année de naissance	Profession
Adresse	
N° postal, lieu	
Date	Signature

Je m'abonne à alerte

4 numéros (un an) pour 10.–

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum 60.– / couple 70.– / collectif ou membre de soutien 110.–

membre étudiant: minimum 40.–

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an. Editeur Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse

Président Marcellin Barthassat

Rédaction Eliane Brigger, Laurent de Wurstemberger,

Jean-Pierre Lewerer, Pierre Lipschutz, Cecilia Maurice

de Silva, Jacqueline Richez, Olivier Zimmermann

Ont collaboré à ce numéro Armand Brulhart,

Isabelle Brunier, Catherine Courtiau, André Klopmann,

Karin Megzari, Pierre Monnoyeur

Secrétariat Claire Delaloye Morgado

Case postale 3660, CH-1211 Genève 3

tél. 022 786 70 50 (matin)

info@patrimoinegeneve.ch

Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch

Impression Médecine & Hygiène, Genève

Imprimé sur papier 100% recyclé

© 2009, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch

www.patrimoineuisse.ch

Prochaine parution: hiver 2009-2010

Délai rédactionnel: 6.11.2009

ANNEXE n°5

Typologie des lieux nocturnes

Type/ dimension	« Bars mainstream »	« Bars Résiduels »	« Lieux Alternatifs »	« Night-clubs »	« Parcs »	« Cabarets »	« Evénements officiels »
Publicité	Grand public, diffusée partout	Pas de publicité particulière	Dépend du type de événement et du lieu	Publicité ciblée	Pas de publicité	Publicité ciblée	Grand public diffusé partout
Attractivité	Décoration, programmation musicale, produits de consommations spécifiques adressées à des public/modes de vie ciblés	Programme musicale spécialisée avec valeur culturelle ajoutée	Programme musicale spécialisée avec valeur culturelle ajoutée	Programmation musicale, piste de danse, décoration spécifique et produits de consommations adressés à des publics ciblés/modes de vie ciblés	Plein air, espace	Propose des services à caractère sexuel, décoration particulière	Valorisation de la culture (événements organisés par la ville), événements grand public éphémère et souvent saisonniers
Public	Tout public	Habitués, clients du quartier, jeunes (16ans)	Tout public	Tout public	Tout public	S'adresse à un public particulier, souvent masculin	Tout public
Prix/ Consommation	Bon marché à très cher	Bon marché	Bon marché	Cher à très cher	Pas de consommation	Cher à très cher	Bon marché à très cher
Heures d'ouverture	Jusqu'à 02h00	Jusqu'à 02h00	Selon la forme de événement et le lieu	Jusqu'à 05h00	Variable	Jusqu'à 05h00	Entre 23h00 et 01h00, selon autorisation
Forme	Bars, Lounge, bars à thèmes, etc.	Bars de quartier	Bars, événements spécifiques et éphémères	Night-clubs, boîtes de nuit	Parcs	Cabarets	Evénements ponctuels et événements officiels (Fêtes de Genève, concerts en été...)
Législation	Loi LRDBH (art.17, art.18, art. 62-64)	Loi LRDBH (art.17, art.18, art. 62-64)	Selon la forme de événement et le lieu	Loi LRDBH (art.17, art.18, art. 62-64)	Code civil, code pénal	Loi LRDBH (art.17, art.18, art. 62-64)	Loi LSD (art. 20)
Sécurité	Portiers, videurs	Pas spécifique	Videurs	Videurs	Travailleurs sociaux hors murs, Sécurité privée, Police	Portier	Sécurité privée, police

ANNEXE n°6

Carte des établissements nocturnes existants

ANNEXE n°7

Carte des lieux enquêtés

Association pour le Reconversion des Vernets
Marie-Avril Berthet
Eva Nada

Localisation des lieux nocturnes sondés

Annexe 7

Ech: 1/10'000



ANNEXE n°8

Lieux sondés et nombre de questionnaires par lieu

Tableau : Lieux sondés et nombre de questionnaires par lieu

Type de lieu	Effectifs	%	Etablissement	Nombre de Questionnaires	%
Nights clubs	7	14.6%	Chat noir	29	6.3%
			Platinum	19	4.1%
			Moa club	18	3.9%
			Java club	12	2.6%
			Oxygen club	2	0.4%
			Ibiza club	1	0.2%
			La Nostalgica	1	0.2%
			Sous Total	82	17.7%
Cabarets	1	2.1%	Palais Mascotte	16	3.4%
Bars mainstreams	22	45.8%	L'Aiglon	24	5.2%
			La Terrasse	15	3.2%
			La Ferblanterie	13	2.8%
			Yvette de Marseille	13	2.8%
			Scandale	12	2.6%
			Café Bizarre	11	2.4%
			La Pointe	9	1.9%
			Le Qu'importe	9	1.9%
			Café du Lys	8	1.7%
			Hotel Windsor	8	1.7%
			Barrios latino	7	1.5%
			Demi-lune	7	1.5%
			Le Roi Ubu	7	1.5%
			La Plage	6	1.3%
			La Presse	6	1.3%
			Tikis	6	1.3%
			Happy Bar	4	0.9%
			Saveurs et Couleurs	4	0.9%
			Brasserie du Molard	3	0.6%
			Café Nomade	3	0.6%
Les Salons de Théophile	3	0.6%			
The Lounge bar	2	0.4%			
Sous Total	180	38.8%			
Bars résiduels	8	16.7%	La Fidèle casserole	6	1.3%
			Au Vieux Martin	6	1.3%
			Café des Arts et Métiers	4	0.9%
			PostCafé	4	0.9%
			L'Espadon	4	0.9%
			La Sportive	3	0.6%
			Jet 7 Café	1	0.2%
			Les Licenciés	1	0.2%
Sous Total	29	6.3%			

Lieux alternatifs	3	6.3%	Kab (l'Usine)	24	5.2%
			Le Bateau	13	2.8%
			Lieu alternatif sans autorisation	13	2.8%
			Sous Total	50	10.8%
Événements officiels	4	8.3%	Scène Funkytown (Fêtes de Genève)	41	8.8%
			Scène l'Île Rousseau (Fêtes de Genève)	30	6.5%
			Scène des clubs (Fêtes de Genève)	10	2.2%
			Scène O Watt (Fêtes de Genève)	6	1.3%
			Sous Total	87	18.8%
Parcs	3	6.3%	Parc des Bastions	13	2.8%
			Parc Geisendorf	4	0.9%
			Parc des Croupettes	3	0.6%
			Sous Total	20	4.3%
Total	48	100.0%		464	100.0%

ANNEXE n°9

**Réponses des 464 personnes sondées à la question :
Que représente la nuit pour vous ?**

Ce que représente la vie nocturne pour les 464 personnes sondées

RIGOLER! C'est "tout"... Un moyen d'équilibrer la vie par rapport aux activités quotidiennes, un moyen de compenser les activités diurnes, un moment important de détente. UNE LIBERATION* LA FERMETURE DES LIEUX ALTERNATIFS EST UN VRAI PROBLEME LA MOITIE DE MA VIE* SI L'USINE FERME OU SI LES BAINS DES PAQUIS FERMENT, JE QUITTE GENEVE! NE SAIT PAS UNE BULLE D'OXYGENE UN MOYEN D'OUBLIER SE DISTRAIRE, OUBLIER LA VIE QUOTIDIENNE LA NUIT EST LA PREUVE QUE LE JOUR NE SUFFIT PAS UN LOISIR C'EST TROP AXE ARGENT ET TROP M'AS-TU VU Un art de vivre...c'est vrai en plus ! La drague ! Eh bien pourquoi pas ? Très intéressant comme question...L'occasion d'avoir un espace culturel pour communiquer avec des gens en musique. Le grand but étant de défendre les expressions culturelles ! C'est juste une façon de sortir avec des amis dans une bonne ambiance musicale, après le reste n'est pas très important. Ce qui me passionne le plus en tant que DJ- moyen de partage avec les gens- vivre des choses différentes différemment ! Maintenant pas grand chose, vie de maman, avant, danser la salsa, rencontrer des copines C'EST MA VIE Le moment de dormir Dans dix ans, j'espère, je le crois ce sera super! TOUS LES CHATS SONT GRIS, LES GENS SE LÂCHENT EN MONTRANT LEUR PART D'OMBRE COMME ILS NE LA MONTRENT PAS EN PLEIN JOUR. Part importante de ma vie au niveau culturel, festif et social. UN MOYEN DE S'AMUSER, S'EXHIBER, DE PASSER UN BON MOMENT ENTRE AMIS ET FAIRE DES CONNAISSANCES. "De manière générale, je préfère vivre la nuit." "Ça me permet d'oublier le quotidien." C'est l'occasion de passer un bon moment avec des amis, de s'enrichir culturellement et personnellement, s'amuser avec ces amis. UN MOYEN DE RENCONTRER DES GENS ET DE DORMIR LE DIMANCHE COMPOSANTE ESSENTIELLE UN MOMENT DE Découverte EN COMPAGNIE D'AMIS, D'ALCOOL ET DE JOINTS. Bien, mais il faudrait plus de lieux pas chers et tranquille (sans trop de musique forte).Remarque: le serveur me dit que ça a l'air d'être "la sortie de l'année". Problème avec cet entretien: le mari répond à la place de la femme et ils partent à la question 17. Il faudrait des concerts de rock, funk, soul, et plus d'alternatif. En définitive que cela soit "moins prout-prout"! "Peut mieux faire" "C'est la Suisse!" - pourquoi vous dites la suisse? - "Parce que ça coupe trop court!" "Un petit bout de moi" Les rencontres "Les Fêtes de Genève durent peu de temps, il y a en définitive peu d'activités sur le long terme pour profiter du lac!" Les divertissements et la culture La vraie vie Je suis un noctambule. J'aime sortir pour mes loisirs et pour voir des amis Genève est une ville qui aurait du potentiel mais quelque chose cloche. Donc sort souvent à Lausanne Les lieux alternatifs sont réprimés Carouge c'est nickel, le reste de GE c'est nul Des bons moments! La vie nocturne est un moyen de décompresser. A Genève, c'est trop calme et il faut trop chercher les soirées. La délivrance après le travail. Il n'y a pas assez de possibilités pour les moins de 18 ans La fête! It means no rules! La liberté Sortir, m'amuser avec mes amis. Se déstresser, voir des ami(e)s, la détente. Ma vie! Que la fête! Sexe, drogue et Rock&RollGros coup de gueule contre les prestataires suisses qui n'engagent que des boîtes françaises pour fournir le matos (scène, instrument, etc.), lors des fêtes de Genève par exemple! Ces gens sont des requins qui ne travaillent presque plus avec les genevois... Un mode de défoulement, pour lâcher le stress de la vie professionnelle ou académique. C'est aussi l'occasion de se voir avec les potes. Cela représente une culture musicale, artistique et nécessaire à la vie genevoise. C'est une échappatoire aux dures journées Un espace d'échange, de communication. Regroupement des jeunes, passé un bon moment, enlever le stress de la semaine. Ça pourrait être mieux l'été. Ce n'est pas évident d'être spontané! Je suis assez satisfaite. Mais il manque des bars, des boîtes pour les jeunes. Tout est très cher. La vie nocturne offre peu de diversité alors qu'il y a une grande demande. Sans les squats, il y a peu de choix, les lieux illégaux offraient aussi des choses variées, diverses et moins chères Pas beaucoup de choix en hiver Voir des amis, faire des rencontres La nuit c'est comme un poumon et Genève doit s'élargir à autre chose, c'est urgent...on devrait aller voir comment ça se passe à Lausanne. La vie nocturne est un poumon, Genève doit s'élargir à autre chose et c'est urgent...elle devrait s'inspirer de ce qui se passe à Lausanne. UN BON MOMENT POUR S'AMUSER, VOIR SES AMIS, RENCONTRER DE NOUVELLES PERSONNES ET DECONNECTER DU TRAVAIL ET AUTRES RESPONSABILITES! C'est la(les) rencontre(s) La détente Des moments de plaisir, de retrouvaille avec des amis. La fête! La détente La vie nocturne c'est fun, on voit l'autre face des gens. LA FETE ET LA BONNE MUSIQUE LA FETE, LE DIVERTISSEMENT ET LE MOYEN DE FAIRE DES RENCONTRES VIVEMENT QUE LA DROGUE SOIT LEGALISEE! DE PIRE EN PIRE, A FORCE DE COUPER LE DYNAMISME...LES JEUNES NE SAVENT PLUS LA DIFFERENCE ENTRE LA TRANCE, LA TECH, LA HOUSE. C'est un moyen de contact. Pratiquer des loisirs entre amis QUAND J'ETAIS JEUNE, C'ETAIT SORTIR SANS LES PARENTS. MAINTENANT QUE J'AI DES ENFANTS, C'EST SORTIR SANS LES ENFANTS. LA SEULE ISSUE DE SECOURS ET DES POSSIBILITES DE RENCONTRES INATTENDUES L'AMUSEMENT QUESTIONNAIRE INTERROMPU PENDANT LA QUESTION 14, LE COPAIN EST

VENU LA CHERCHER ET ELLE EST PARTIE LA PHILOSOPHIE Découverte artistique On dit nocturne; car on travaille la journée. Sinon ce serait activité diurne! C'est pour décompresser et pour des découvertes. Elle est prometteuse sans être un paradis total. C'est assez bourge et pas assez alternatif Rencontres, vie sociale. Manque d'offre culturelle! Des lieux sympas et variés où l'on peut s'y retrouver seul ou avec des amis. Ça va ça vient. Un moyen de s'évader et d'oublier les soucis quotidiens La nuit, c'est l'absence de lumière et elle nous permet de mieux se dévoiler Du bon son. De bons moments entre amis. Ne sait pas Beaucoup de merde, des agressions, des bourrés, un manque de sécurité. La vie! Morte, manque d'organisation et de lieux fermant tard Une occasion de profiter d'événements culturels (que ce soit d'un point de vue social, musical cinématographique ou théâtral) qui ne seraient pas possibles lors du quotidien. Sociabilité et amusement "Pas de réponse" "Sans réponse" Du rêve et du superflu c'est-à-dire que ce n'est pas la réalité, il faut quand même garder les pieds sur terre ME FAIRE QUESTIONNER PAR UNE SUISSSE QUE JE NE CONNAIS PAS TOUT CE QUI NOUS FAIT CHANGER ET CE QU'ON POURRAIT FAIRE D'AUTRE SI ON S'ORGANISAIT MIEUX, L'HUMANITE TRAVAILLERAIT MOINS ET ELLE POURRAIT FAIRE CE POURQUOI ELLE EST FAITE, A SAVOIR S'AMUSER ET SORTIR LA NUIT. Une tentative de découverte, Une recherche du divertissement, Se distraire...mais toujours d'une façon intelligente. Une vraie détente Les rencontres. Un autre rythme... 51 je t'aime, j'en boirai des tonneaux... Je suis latino, j'ai besoin de bouger. Rien La détente Je fais ça depuis toujours et j'aime ça. Les amis, la bamboole, sortir de la maison. Une deuxième vie! L'amusement. Des découvertes! Les rencontres, l'échange Une détente C'est essentiel Important pour la vie sociale Un moment de partage et de rencontre Une détente Une façon de s'évader Une manière de changer d'air Une manière de s'évader C'est primordial C'est vital Danger Une fuite de la réalité, un voyage au bout de la nuit, une petite mort... Détentes et rencontres Vital car c'est la seule manière de faire de nouvelles rencontres, de décompresser La découverte = l'état d'esprit...l'habitude de la vie nocturne révèle...heu une découverte. Essentiel! ça permet de s'expliquer avec ses copains. Se décontracter après la semaine et les entraînements.ça m'est arrivé d'être rentré torché, jelaissent ça aux autres. La liberté, vivre l'instant présent. Je ne sais pas du tout. Y'a quoi comme possibilités ? YOUGATAGA: ça veut rien dire mais on le dit tout le temps, c'est un petit délire. PASSE-TEMPS "Une Double Vie" La fête, l'amusement. Les nanas, la débauche! L'amusement, le changement. Monsieur adore cette ville, Il est Africain établi depuis 20 ans a Geneve. Il voudrait ouvrir une boîte de nuit pour les 18-35 ans avec musique d'aujourd'hui pour jeunes d'aujourd'hui. Il mène sa propre petite étude de marche. tpangilo(at)yahoo.fr La "Vie" tout court. Le premier degré. L'amicabilité. Période de détente, de sociabilisations. Un Cadavre! (A Genève) L'envers du décor La liberté Dégradation a Genève Occasion de se regrouper L'occasion de se changer les idées. L'amusement, le partage! Sortir, s'amuser, la débauche. Sortir avec des amis, s'amuser, décompresser du stress de l'école. Parler avec de jolies filles. MOYEN DE S'EVADER ET S'AMUSER LA FETE, LES FILLES, PROFITER, L'ALCOOL ET LA DECONE MOYEN DE S'AMUSER AVEC DES AMIS TOUT La fête, la bonne humeur, les divertissements et l'amusement FETE LA MOITIE DE MA VIE La distraction RENCONTRER DES GENS, S'AMUSER... JE SORS BEAUCOUP SUR LAUSANNE CAR SUR GENEVE, IL MANQUE DE CHOIX, C'EST TROP COMMERCIAL ET TROP JEUNE. L'amusement L'AMUSEMENT Important. Après le travail, rencontrer des gens LA JEUNESSE, S'ECLATER, SEUL MOYEN DE PROFITER DANS CETTE VILLE MORTE LA FETE, UN MOYEN DE SE LACHER Moyen de rencontrer du monde et de se détendre après le travail LE MOMENT DE DORMIR La fête et la sécurité L'intégration sociale Ça a représenté beaucoup, maintenant j'apprécie aussi beaucoup mais je sors moins DANS DIX ANS J'ESPÈRE ET JE LE CROIS CE SERA SUPER. UN MOYEN DE RENCONTRER DES GENS ET DE DORMIR LE DIMANCHE Have fun!!!! La débauche La vie Amusement "Des bons moments entre amis, bonne musique" A améliorer Sans réponse vider son esprit et faire la fête Sans réponse Délire, amusements, profité La vie nocturne représente pour moi la fête, entre l'école et les parents c'est un moyen de se détendre, d'être entre amis et de rencontrer d'autres personnes. Je trouve cela très distrayant. "Bons moments, rencontres avec des gens" Moyen de rencontrer des gens, divertissement Une possibilité à la découverte et l'intérêt culturel par le biais de sites, de salles Malheureusement, à Genève, si t'as de l'argent tu peux passer une bonne soirée mais si ne t'en as pas...c'est nul Une occasion de changer d'air. La détente La jovialité La vie nocturne Commentaire de Soumiya: dans le sens d'une autre vie à ce que j'ai compris Des moments sympas en dehors du boulot Je vis la nuit Une partie de ma vie Ne sait pas VIDER MES POCHEs! PAS ASSEZ VARIE. PASSER DES BONS MOMENTS ENTRE AMIS DANSER! AAAARGH LA FETE LE LACHAGE DU CORPS ET DE L'ESPRIT MA VIE ENTIERE Ne sait pas UN NOMBRE INFINI DE PERSONNES QUI SE REGROUPENT POUR FAIRE LA FETE Jolies filles, danse, musique LE PLAISIR Les bons amis et la musique PLUS DE SECURITE, PLUS D'AMBIANCE, PLUS DE BAR VARIES TOUT EN SECURITE Un exutoire La bonne humeur La détente. Le divertissement, L'amusement L'occasion de se retrouver avec les amis La déshinhibition, la relaxation, la déconnexion, la fornication, les

rencontres, les retrouvailles, la rigolade, "rencontrer des associations des Vernets". La musique live Les sorties, la détente C'est trop tranquille, il manque d'originalité. Il manque toujours qqch, de l'amour, de la créativité. De plus, c'est soit très cher, soit c'est rien. L'amusement C'est plutôt social, voir des amis. C'est trop cher, pas assez alternatif FUN. La Fête Le bon temps Relâcher la pression Retrouver quelqu'un pour partager un moment de sa vie La fête La détente. Tout l'oppose à la vie quotidienne La possibilité de concrétiser ses achats vestimentaires. Les amis, s'amuser, écouter la musique que j'aime bien. Quelque chose de diverse, du choix. Une mélodie d'espoir Lieu de rencontre Se retrouver entre amis dans des lieux simples et accueillants ou l'aspect commercial peut être présent mais sans toutefois être prépondérant Un amusement C'est ma vie, c'est ce dont à quoi la vie devrait ressembler! Un cri La vie...en partie. Une prolongation de la journée nécessaire à ma santé mentale. Il faut aussi des sorties avec des amis dans des lieux sympas, il n'y a pas que le travail dans la vie. Le bonheur Le moment où l'on décompresse et où l'on renait! Un dévouement salutaire! Oublier les tracas de la journée, retrouver les amis Une manière de s'éloigner de la vie quotidienne et de décompresser Le moyen de se détendre, décompresser, boire un coup, voir ses potes, passer de bons moments, boire une bonne bière voir plus! Les rencontres, la fête Libération de soi, ouverture d'esprit Un moyen de m'évader des standards social sans pour autant avoir besoin d'aller en Chine Équilibre nécessaire entre société et personnel Lieux de rencontre et de fiesta. Sortir pour s'occuper. Une échappatoire, nouvelle rencontre et se bourrer la gueule Lieu d'échange La vie ! Ca sert à décompresser Que du plaisir! La fête... s'éclater Un état de motivation Un moment sans stress se retrouver entre amis dans des endroits où on peut faire la fête à des prix modérés ou la qualité de l'accueil et de l'ambiance correspond à tous les styles (bourgeois, roots, modérés...) Un moment pour écouter de la musique, aller à des concerts, boire de verres, déconner C'est la liberté. C'est important car j'aime faire la fête Se faire plaisir dans un endroit où on ne va pas tous les jours. A Genève, on a vachement perdu sur tout les plans par rapport à y a 10-15 ans Pour se décontracter, oublier le travail, profiter de la vie Evacuer la pression, s'amuser. la culture est "bien" sponsorisé mais manque culturellement d'endroits et lieux alternatifs. Il y a trop d'endroits chers favorisant la consommation obligatoire. Toute ma vie, ma motivation, raison de se lever le matin: sortir avec les personnes à qui je tiens C'est la diversité. Un moment important pour décompresser, s'amuser Malheureusement, peu animé Un moment pour voir des amis, décompresser du travail, de la vie de tous les jours C'est cool, le bastion lieu de rencontre et de perdutions. Un moment de détente Calme, beauté, se sent mieux la nuit, travaille mieux. Un autre monde, un espace de recul par rapport à la journée, les gens, les choses, décalage nécessaire Détente, loisirs, rencontres c'est un moyen de s'amuser avec des amis que je ne voie pas pendant la journée. un moment social indispensable à côté de la semaine de travail. La possibilité de draguer! Des moments sympas. La découverte La Fête Nostalgique de l'époque des Squats C'est une partie importante de la vie genevoise quand même!! Il faut améliorer les services existants. La possibilité de faire des rencontres et des découvertes Le côté obscur de la force, les loisirs, les rencontres, le partage et le plaisir. L'indispensable! "Je ne sais pas, je ne suis pas Dieu" Voir des amis. Faire la fête, voir des amis, rigoler. Rencontrer des gens, passer une bonne soirée La fête, danser, s'amuser, boire, voir des amis. La Vida Loca La différence des activités du jour et la détente. La détente, la découverte "Take something or you'll get bored!!!" Indispensable Permet de décompresser C'est une source d'amusement, l'occasion de faire la fête. la vie nocturne est une fête dont nous sommes les invités. Moyen de se changer l'esprit, moment de convivialité avec les amis. C'est le moment où tout peut arriver Une détente C'est le moyen de s'amuser avec des amis L'occasion de voir des amis C'est un moment très important, voir vital. c'est le moyen de se sentir bien dans la vie de tous les jours. Moyen de se détendre La routine "Rencontrer des gens..." Moyen de sortir du stress du quotidien, exutoire Un loisir C'est l'occasion de sortir entre amis, profité des vacances, faire la fête. C'est l'occasion de voir l'autre face de Genève, une vision alternative de la ville C'est coool !!!! Apprécie beaucoup sortir L'occasion de voir des amis Sortir de soi-même, voir des autres choses Un moyen de se vider la tête. De s'éclater un bon coup ! C'est une part importante de ma vie sociale Rencontrer des gens C'est un échappatoire La Vie ! Fun la vie nocturne c'est :pas de prise de tête calme et détente la fête pas d'interdits C'est pour se décontracter Un monde parallèle Besoin de voir du monde, de mouvement! Genève peut mieux faire... faut fouiller! Pas assez de lieux alternatifs ! L'opposé de la vie diurne. Détente et rencontres C'est un peu tiède... il y a de bonnes idées! Mais ça manque de lâcher-prise. (Pas de réponse) Choices of places and type of public Tout, Relaxation! Tout sauf les boîtes de nuit. C'est là que l'on peut voir le côté culturel ici. Divertissement le plaisir, le partage La possibilité de se détendre, de se sentir toujours jeune, de voir des amis et de faire des rencontres! Le bonheur (le jour, c'est la galère). Il y a moins de gens dehors donc c'est mieux Faire la fête et oublier le quotidien! FUN! Don't be sharp, don't be flet just be natural. Trop de clivages, trop de tiroirs, mondes à part et fermé sur lui-même Il manque d'endroits alternatifs pour les étudiants. We miss artamis ! Une partie de la vie. Genève c'est de la merde, Lausanne c'est mieux. Loisirs, amusement. Genève c'est bcp trop

cher et il n'y a pas assez de diversité musicale ! Changement avec le jour, gens plus sympas! Drugs, sex & rocknroll ! Une échappatoire aux ennuis du jour Correct par rapport à la taille de la ville mais potentiel inexploité... Plus de diversité dans les activités, ne pas se reposer sur ses acquis! RIEN ! Ennuyeuse. Ambiance moyenne! Éclectique au niveau des gens, mais offres pas assez diversifiées! Genève n'est pas une ville pour la nuit. La fête, les femmes, (l'alcool), les amis... Se faire plaisir en définitive La possibilité de rencontrer des gens: c'est vital pour une ville La possibilité de faire des rencontres avec de nouvelles personnes S'amuser! De plus en plus de frustration car les lieux alternatifs ferment, il manque d'after et d'événements lesbiens. Il y a trop d'homophobie et de lesbophobie Il y a un manque de choix de sorties la semaine et un manque de soirées alternatives en général. Il y a de l'insécurité la nuit Plein de bonnes choses, mais la police a fermé beaucoup de lieux de vie, comme Artamis par exemple Beaucoup de choses! En-dehors du travail, la nuit permet de rencontrer des gens nouveaux. Le côté social s'exprime, ça se passe! Un moment pour retrouver ses amis après le travail, enrichir sa vie sociale Un moment de sociabilité C'est très important pour oublier les responsabilités, rigoler, décompresser Profiter avant d'être vieux! Un moment d'ambiance amicale Mon but dans la vie Une possibilité de garder le contact avec mes amis Autre ambiance que la journée Pas très important, surtout une source de nuisance Un espace de liberté et d'uniformité sociale Un moment de communion, d'intensité sociale, de proximité avec les gens autour de la musique Un moment de détente, de recul, en dehors de la famille et des obligations U moment de détente important, trop stricte à Genève Vie sociale, rencontres, découvertes musicales Moment culturel important Un moment de détente pour passer du temps avec ses amis Moment important car permet d'évacuer le stress, maintenir le lien avec les amis, rencontrer des gens, se distraire du quotidien Un moment pour faire des rencontres et partage. Ma vie sociale car je ne sors quasiment que la nuit, 90% du temps je ne vois mes amis que la nuit en ce qui concerne les loisirs Elle est aussi fondamentale que la journée. Elle permet de sortir du contexte familial, professionnel... Quand je sors la nuit, je me sens bien! Un moment d'inspiration. La débauche, la convoitise, les rencontres, la condescendance, la luxure UN MOMENT DE DETENTE OU L'ON OUBLIE TOUS SES SOUCIS LE TEMPS DE LA NUIT ET UN MOMENT DE PARTAGE ENTREAMIS LES RENCONTRES.*IL Y A UN MANQUE D'ACCESSIBILITE A TOUS LES BUDGETS A LA VIE NOCTURNE ET IL MANQUE DES ESPACES DE CREATIVITE UNE VIE CONTRADICTOIRE QUI EST LA SEULE ISSUE A LA REBELLION CIVIQUE. LE POUVOIR N'EST PAS A CONQUERIR MAIS A DETRUIRE